

Dossier d'

Aval

DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE DU BASSIN D'EMPLOI HAVRAIS

Contribution de l'INSEE au diagnostic partagé de
la Maison De l'Emploi du Havre Pointe de Caux Estuaire



AVANT-PROPOS

Ce rapport présente les principaux résultats d'un partenariat d'étude mené entre l'Insee Haute-Normandie et la Maison De l'Emploi du Havre Pointe de Caux Estuaire. Ce travail vise à alimenter le diagnostic territorial partagé, engagé par la Maison De l'Emploi, avec l'ensemble des acteurs socioéconomiques.

Le diagnostic a notamment pour objet d'identifier les principales tendances de la démographie, du tissu économique, de l'emploi ou encore de l'attractivité, et d'en dégager, de façon éclairée et concertée, les principaux enjeux pour le territoire. Ce travail d'élaboration des spécificités du bassin d'emploi facilitera la construction d'un plan d'action en faveur de l'emploi local qui sera déployé par la Maison De l'Emploi du Havre Pointe de Caux Estuaire.

Le Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire constitue le territoire de compétence de la Maison De l'Emploi. Cependant, de nombreux indicateurs de ce diagnostic ont été calculés à l'échelle de l'aire urbaine qui présente l'avantage de constituer un espace d'étude cohérent et de faciliter des comparaisons pertinentes avec d'autres aires urbaines en France. Ce travail de comparaisons, très présent tout au long du document, permet une mise en relief riche en enseignements des spécificités du marché de l'emploi havrais.

Ce document d'étude a été réalisé par Martial MAILLARD (Insee) et Jonathan BRENDLER (Insee), sous la coordination de Jérôme FOLLIN (Insee) et de Patrick ROSEAU (Maison De l'Emploi).

SYNTHÈSE

Le pays du Havre - Pointe de Caux - Estuaire peut être considéré comme un territoire riche en emplois. Il constitue un pôle d'emplois fort, dont le rayonnement sur les territoires voisins s'accroît. Son tissu économique est plutôt spécialisé dans les fonctions « productives », avec l'empreinte du port et de quelques industries-phares. L'économie résidentielle est certes majoritaire, mais relativement peu développée pour une agglomération de cette taille. Globalement, la spécialisation économique du territoire peut sembler plutôt risquée, en termes d'évolution de l'emploi, bien que bénéficiant d'une certaine diversification.

Après plusieurs décennies de développement de l'emploi très limité, essentiellement à cause de la faible croissance du secteur tertiaire, la situation de l'emploi présente des signes d'amélioration relative depuis une dizaine d'années. Mais le marché local s'avère assez peu favorable aux femmes actives et aux seniors.

Le marché de l'emploi évolue dans un contexte particulier de recul démographique. À cause d'un déficit migratoire important, la population active est déjà en diminution, comme dans très peu de territoires. Mais cette baisse du nombre d'actifs s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de seniors actifs, en particulier des femmes. Le déficit migratoire est généralisé, touchant toutes les catégories d'actifs, mais un peu plus les cadres et les diplômés, surtout chez les jeunes. Le niveau de formation des habitants, en particulier des actifs, est plutôt faible, les jeunes entrent tôt sur le marché de l'emploi.

La conjonction de ces tendances pose un certain nombre d'enjeux.

Tout d'abord, la baisse du nombre d'actifs, dans un contexte d'assez bonne tenue de l'emploi, permet d'envisager une relative « décompression » du marché du travail. L'évolution du chômage serait plus facile à contenir. Mais on pourrait aussi voir se développer des tensions pour certains métiers en termes de recrutement. Et l'intensité des entrées quotidiennes d'actifs dans le territoire pourrait aussi se trouver renforcée.

L'évolution de la population active va également se traduire par une recomposition en termes de classes d'âge. L'augmentation des seniors, en particulier des femmes, peut se heurter aux difficultés d'insertion de ces catégories d'actifs dans l'emploi local. La nécessité d'un développement plus dynamique de l'économie résidentielle se trouverait posée avec plus d'acuité.

Enfin, la recherche d'un regain de vitalité démographique passerait par une meilleure attractivité à l'égard des jeunes et des actifs en général. Le territoire ne manque pas, dans l'absolu, de cadres ou de diplômés. Il manquerait plutôt d'emplois de haut niveau pour retenir ou attirer ces populations, ou de facteurs d'attractivité relevant d'autres dimensions (cadre de vie, image du territoire...).

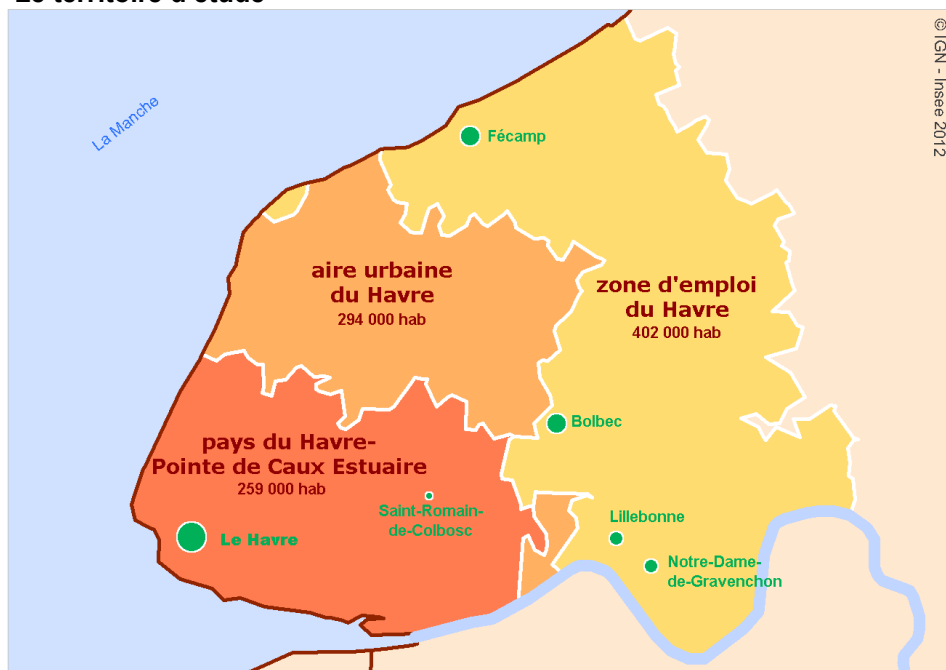
SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ÉTUDE ET DES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE	6
2. CADRAGE DÉMOGRAPHIQUE	9
3. GRANDES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE	13
4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE	19
5. STRUCTURES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE	29
6. FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	42
7. MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES ACTIFS ET ATTRACTIVITÉ	49
ANNEXES	53

1. LE TERRITOIRE D'ÉTUDE ET LES TERRITOIRES DE RÉFÉRENCE

Le territoire de compétence de la Maison de l'emploi du Havre correspond au pays du Havre-Pointe-de-Caux-Estuaire (désigné pays HPCE dans la suite). Ce territoire (en orange foncé sur la carte) regroupe la Communauté d'Agglomération Havraise (CODAH) et la communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc. Il constitue la presque totalité de la partie sud de l'aire urbaine¹ du Havre, dans laquelle il est inclus. La zone d'emploi² du Havre, quant à elle, englobe l'aire urbaine du Havre et s'étend au-delà vers l'est et le littoral. Elle comprend notamment les villes de Fécamp, Bolbec et Lillebonne.

Le territoire d'étude



Le diagnostic porte en priorité sur le pays HPCE, mais beaucoup d'indicateurs sont analysés à l'échelle de l'aire urbaine, garantissant des comparaisons pertinentes (voir ci-après, territoires de référence). Si le pays et l'aire urbaine se distinguent sensiblement d'un point de vue purement géographique (l'aire urbaine est presque 2 fois plus grande que le pays), les constats fondés sur les indicateurs statistiques sont le plus souvent assimilables. En effet, le pays correspond à 85 % des habitants de l'aire urbaine et à 95 % de ses emplois.

Les territoires de référence

Toute démarche de diagnostic doit s'appuyer sur des comparaisons les plus pertinentes possible. Pour pouvoir positionner le bassin havrais par rapport à d'autres territoires français comparables, il peut être nécessaire de prendre l'aire urbaine comme territoire d'étude pour pouvoir comparer celui-ci à des territoires tous construits selon la même méthode, à savoir d'autres aires urbaines françaises. Le découpage du pays ne présente pas les mêmes garanties.

¹ Pour la définition du zonage en aires urbaines 2010, voir le site : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/aires_urbaines.htm

² Pour la définition du zonage en zones d'emploi, voir le site : http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/zones_emploi.htm

Trois ensembles de référence ont été retenus, correspondant chacun à une caractéristique structurelle du pôle havrais :

- Le Havre fait partie des plus grandes sous-préfectures françaises : son bassin peut être comparé aux aires urbaines structurées par les plus grandes sous-préfectures françaises ; ce référentiel (n°1) est désigné par le terme « *grandes sous-préfectures* » dans ce rapport.
- Le Havre figure également parmi les plus grandes agglomérations du territoire national ; ce statut justifie de recourir à un référentiel de grandes agglomérations, mais avec l'inconvénient qu'il contient une majorité de chefs-lieux de région ou de département (référentiel n°2) ; ce référentiel est désigné par le terme « *grandes agglomérations* » dans ce rapport.
- Enfin, Le Havre est le 2^e port français, l'activité portuaire conditionnant une partie importante de l'économie locale ; la comparaison avec l'ensemble des 8 premiers ports français est utilisée pour certains indicateurs économiques (référentiel n°3) ; ce référentiel est désigné par le terme « *grands ports* » dans ce rapport.

Référentiel n°1 : « *grandes sous-préfectures* »

Aires urbaines dont la ville centre est siège de sous-préfecture et dont l'agglomération dépasse 100 000 habitants

Aires urbaines	Nombre de communes	Population de la ville centre	Rang	Population de l'unité urbaine (agglomération)	Rang	Population de l'aire urbaine	Rang	Statut
Douai-Lens	67	42 413	10	511 345	1	544 143	1	Sous-Préfecture
Valenciennes	56	42 656	9	333 492	3	366 781	2	Sous-Préfecture
Béthune	93	25 697	13	350 068	2	365 513	3	Sous-Préfecture
Reims	7	181 468	1	211 966	7	313 818	4	Sous-Préfecture
Brest	7	142 097	3	201 666	8	311 735	5	Sous-Préfecture
Le Havre	18	178 769	2	244 745	4	293 851	6	Sous-Préfecture
Mulhouse	21	111 860	4	243 618	5	281 520	7	Sous-Préfecture
Bayonne	27	44 506	8	219 570	6	275 250	8	Sous-Préfecture
Dunkerque	11	68 292	5	181 699	9	259 566	9	Sous-Préfecture
Lorient	5	58 148	7	116 401	12	212 317	10	Sous-Préfecture
Saint-Nazaire	11	66 912	6	148 578	10	207 559	11	Sous-Préfecture
Montbéliard	21	26 207	12	108 768	13	162 284	12	Sous-Préfecture
Thionville	12	41 129	11	130 922	11	134 012	13	Sous-Préfecture

Source : Insee, recensement de population 2008 exploitation principale

Unités : nombre, rang

Référentiel n°2 : « *grandes agglomérations* »

Aires urbaines dont l'agglomération contient 150 000 à 350 000 habitants et dont la ville centre contient plus de 100 000 habitants

Aires urbaines	Nombre de communes	Population de la ville centre	Rang	Population de l'unité urbaine (agglomération)	Rang	Population de l'aire urbaine	Rang	Statut
Rennes	13	206 655	1	304 729	2	654 478	1	Préfecture région
Tours	36	135 480	11	344 739	1	473 226	2	Préfecture département
Clermont-Ferrand	17	139 006	10	261 240	6	459 250	3	Préfecture région
Nancy	28	106 361	18	286 108	4	434 202	4	Préfecture département
Orléans	19	113 257	15	268 468	5	415 471	5	Préfecture région
Caen	21	109 899	17	198 225	14	396 959	6	Préfecture région
Angers	10	148 405	5	218 616	10	392 940	7	Préfecture département
Metz	42	122 838	13	290 851	3	389 603	8	Préfecture région
Dijon	15	151 576	4	237 924	9	371 798	9	Préfecture région
Le Mans	18	143 547	6	208 283	12	338 404	10	Préfecture département
Reims	7	181 468	2	211 966	11	313 818	11	Sous-Préfecture
Brest	7	142 097	7	201 666	13	311 735	12	Sous-Préfecture
Perpignan	15	116 676	14	187 569	15	296 104	13	Préfecture département
Le Havre	18	178 769	3	244 745	7	293 851	14	Sous-Préfecture
Amiens	11	134 381	12	163 158	18	292 047	15	Préfecture région
Mulhouse	21	111 860	16	243 618	8	281 520	16	Sous-Préfecture
Limoges	9	140 138	9	184 066	16	280 119	17	Préfecture région
Nîmes	9	140 267	8	175 990	17	246 344	18	Préfecture département

Source : Insee, recensement de population 2008 exploitation principale

Unités : nombre, rang

Référentiel n°3 : « grands ports »**Aires urbaines contenant l'un des 8 premiers ports français**

Aire urbaine	Nombre de communes	Population de la ville centre	Rang	Population de l'unité urbaine (agglomération)	Rang	Population de l'aire urbaine	Rang	Statut
Marseille-Aix-en-Provence	49	851 420	1	1 558 379	1	1 715 096	1	Préfecture région
Bordeaux	64	235 891	2	831 788	2	1 105 257	2	Préfecture région
Rouen	51	109 425	4	463 681	3	649 291	3	Préfecture région
Le Havre	18	178 769	3	244 745	4	293 851	4	Sous-Préfecture
Dunkerque	11	68 292	7	181 699	5	259 566	5	Sous-Préfecture
Saint-Nazaire	11	66 912	8	148 578	6	207 559	6	Sous-Préfecture
La Rochelle	10	75 822	5	127 033	7	200 296	7	Préfecture département
Calais	6	74 818	6	98 391	8	126 618	8	Sous-Préfecture

Source : Insee, recensement de population 2008 exploitation principale

Unités : nombre, rang

Lorsqu'il s'agira de comparer à un de ces trois référentiels, on raisonnera sur l'aire urbaine du Havre plutôt que sur le pays HPCE. C'est l'aire urbaine du Havre, peuplée pour 85 % par les habitants du pays HPCE, qui est l'échelon pertinent pour de telles comparaisons.

2. CADRAGE DÉMOGRAPHIQUE

Un contexte particulier de recul démographique

La démographie « havraise » se caractérise tout d'abord par le **recul du nombre d'habitants**. L'aire urbaine havraise est en effet la seule à perdre des habitants, depuis 1975, parmi les 18 « *grandes agglomérations* » de référence. Ce constat s'applique essentiellement à la ville centre. Parmi les 34 villes françaises de 100 000 à 300 000 habitants, il n'y a que la ville de Saint-Étienne qui connaisse une baisse démographique plus marquée.

Le bassin havrais bénéficie pourtant d'une **démographie « naturelle » assez favorable**. Le nombre d'enfants par femme est en effet plutôt élevé (2,2 en 2009) et la part des moins de 15 ans dans la population est relativement forte. Pour autant, **on ne peut pas considérer l'aire havraise comme un territoire jeune** : la sur-représentation des enfants est compensée par un poids assez faible des adultes jeunes (entre 20 et 40 ans), résultat d'une **faible attractivité à l'égard des jeunes et d'un solde migratoire nettement négatif entre 25 et 40 ans**.

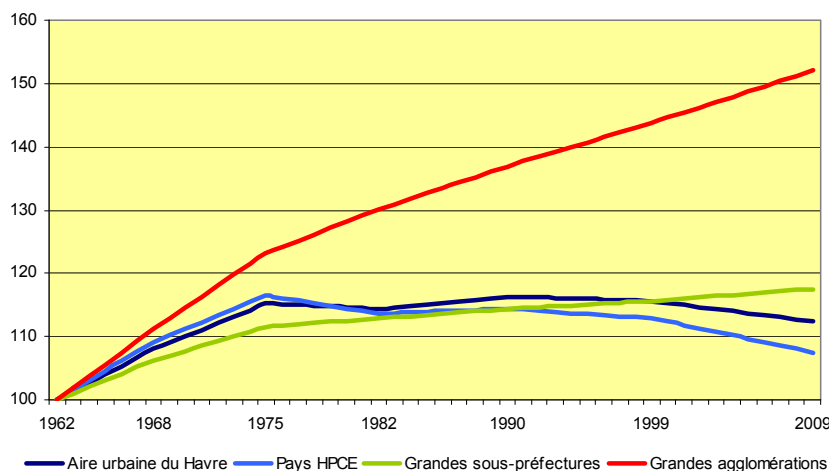
Si les comportements démographiques actuels se maintiennent, **le pays du Havre - Pointe de Caux - Estuaire continuerait à perdre environ un millier d'habitants par an à l'horizon 2030**. Même avec une poursuite de la baisse du nombre de personnes par logement, **le nombre de ménages n'augmenterait plus**, situation très peu rencontrée dans les territoires en général.

Le « **niveau social** » de la population est en **demi-teinte**. Le niveau de revenus de l'ensemble des ménages se situe dans la moyenne. Mais les habitants en situation de précarité sociale sont en proportion un peu plus nombreux.

Un recul démographique dû à un solde migratoire particulièrement déficitaire

De 1962 à 1975, la population de l'aire urbaine du Havre et du Pays HPCE a progressé plus rapidement que dans les *grandes sous-préfectures*, mais moins que dans les *grandes agglomérations*. Cette croissance s'est interrompue de 1975 à 1982, avec une diminution de la population, plus marquée dans le pays que dans l'aire urbaine. De 1982 à 1990, l'aire urbaine a retrouvé une certaine croissance, mais qui s'avère moins forte dans le cas du pays. Depuis 1990, la population diminue dans les deux territoires. Plus précoce, cette baisse est aussi plus importante dans le pays HPCE que dans l'aire urbaine. En comparaison, la population des *grandes sous-préfectures* a continué de croître, même si le rythme est plus lent qu'avant 1975. Dans les *grandes agglomérations*, la population a augmenté à un rythme élevé depuis 1962, bien qu'un peu moins rapide après 1975. De 1962 à 2009, la population s'est accrue de 8 % dans le pays HPCE, de 12 % dans l'aire urbaine du Havre, de 18 % dans les *grandes sous-préfectures* et de 52 % dans les *grandes agglomérations*.

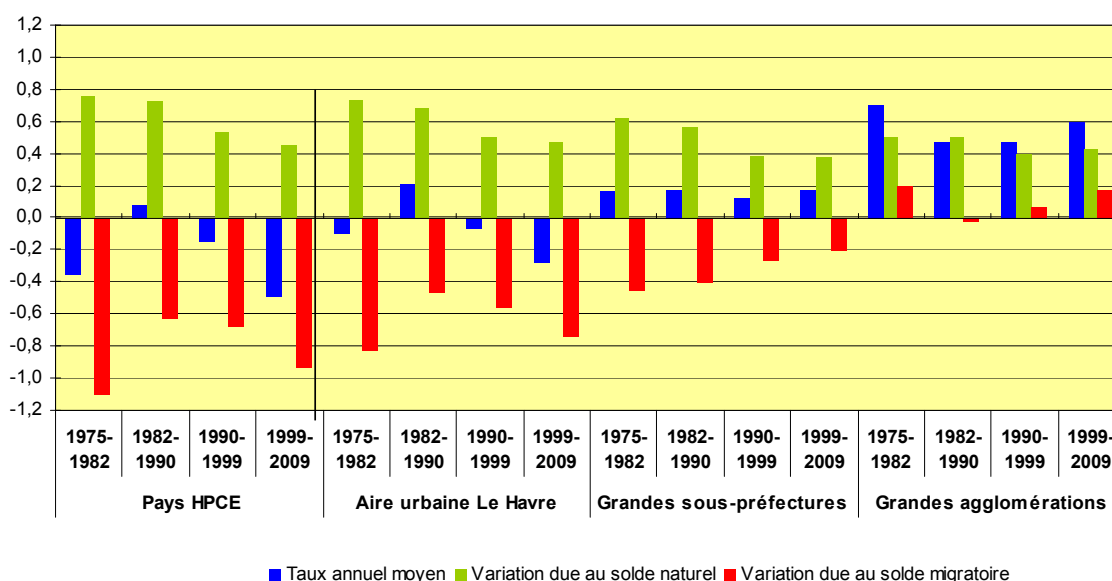
Évolution de la population



Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements Unité : indice base 100 en 1962
 - recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales

La baisse de la population après 1975 dans le pays HPCE résulte du solde migratoire constamment déficitaire. La population résiste mieux au niveau de l'aire urbaine car le déficit migratoire y est un peu moins accentué, le solde naturel étant comparable dans les deux territoires. Ceci se justifie par des migrations du centre vers la couronne dans l'aire urbaine du Havre. La variation de population due au solde naturel est toutefois plus élevée au Havre que dans les territoires de référence et ce pour chaque période. D'une période intercensitaire à l'autre, le rythme de baisse de la population du pays HPCE s'accélère sous l'effet d'un déficit migratoire qui s'aggrave et d'un excédent naturel qui se réduit. La situation des *grandes sous-préfectures* se caractérise par un rythme de croissance constant de la population depuis 1975, dû à un excédent naturel et un déficit migratoire tous deux en baisse. Le fort dynamisme démographique des *grandes agglomérations* est en très grande partie attribuable à l'excédent naturel.

Composantes du taux annuel moyen de variation de population

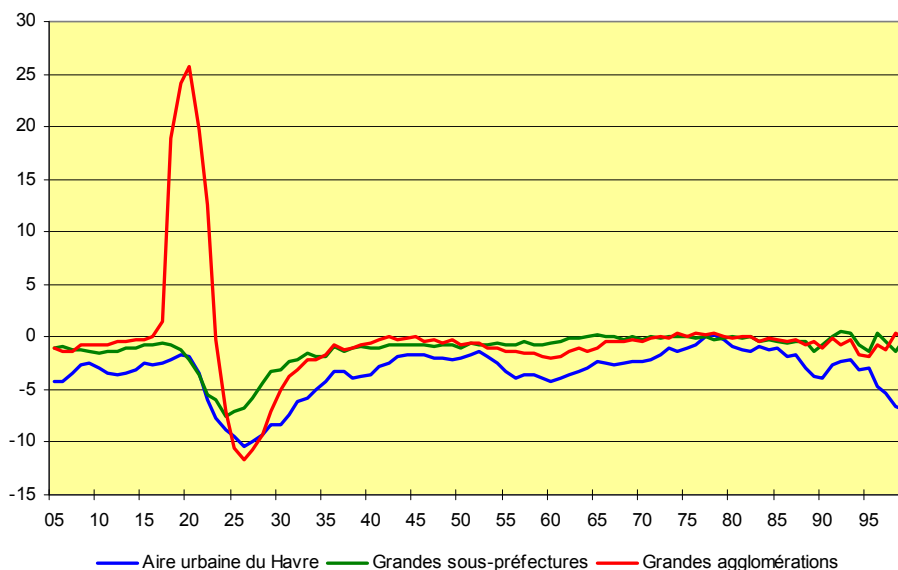


Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements
- recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales

Unité : %

Profil migratoire par âge

Impact des migrations sur 5 ans par âge



Source : Insee, recensement de la population 2008 exploitation principale

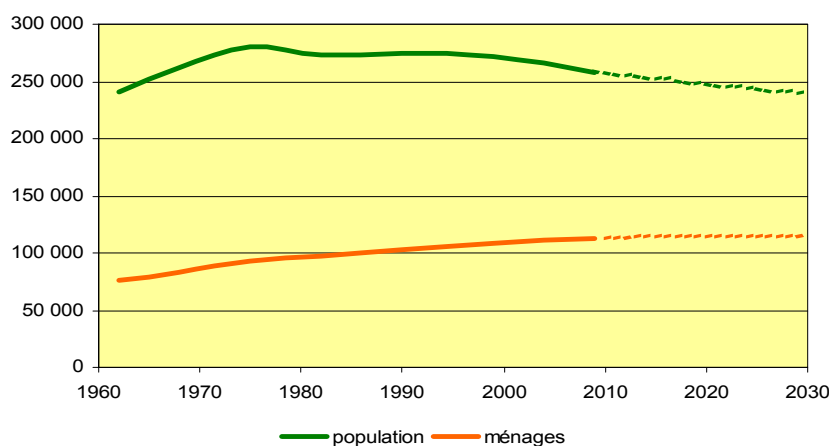
Unité : %

L'aire urbaine du Havre connaît un déficit migratoire à chaque âge. L'afflux d'étudiants qui est constaté dans les *grandes agglomérations* y engendre un fort excédent migratoire vers l'âge de 20 ans. Mais dans l'aire urbaine du Havre, pourtant territoire universitaire, on n'observe qu'un quasi-équilibre à ces âges. Le déficit aux âges actifs est plus marqué que dans les territoires de comparaison. Il explique aussi le déficit constaté pour les moins de 20 ans, qui suivent leurs parents. Un équilibre migratoire est atteint vers l'âge de 75 ans, puis un déficit apparaît après l'âge de 80 ans.

La population continuerait de diminuer d'un millier par an, le nombre de ménages n'augmenterait plus

Selon le scénario tendanciel (dit central) des projections de population, la population du pays HPCE poursuivrait sa diminution, amorcée dans les années 1990. De l'ordre de 1 000 habitants de moins chaque année de 2010 à 2017, le rythme de cette baisse se ralentirait ensuite pour se situer aux environs de 800 habitants perdus annuellement vers 2030. Le nombre de ménages progresserait de 300 unités par an jusque vers 2013, puis beaucoup moins rapidement ensuite et serait en quasi-stagnation à l'horizon 2030. La taille moyenne des ménages passerait ainsi de 2,3 personnes par ménage en 2009 à 2,1 vers 2030.

Projection tendancielle de la population et du nombre de ménages dans le pays HPCE



Source : Insee, recensements de population et Omphale scénario central Unité : nombre

Une jeunesse toute relative, des indicateurs sociaux en demi-teinte

La population havraise est un peu plus jeune que celle des territoires de référence. La part des moins de 15 ans est plus élevée dans l'aire urbaine du Havre que dans les territoires de référence, en lien avec l'excédent naturel plus important. Si les 15 à 29 ans sont plus nombreux que dans les *grandes sous-préfectures*, ils le sont toutefois moins que dans les *grandes agglomérations*. Mais les jeunes adultes sont plutôt moins nombreux qu'en moyenne. Du fait du déficit migratoire dans ce territoire, la proportion des 30 à 44 ans se situe un peu en retrait. Les parts des tranches d'âge à partir de 45 ans sont comparables à celles des *grandes sous-préfectures*, et un peu plus élevées que dans les *grandes agglomérations*.

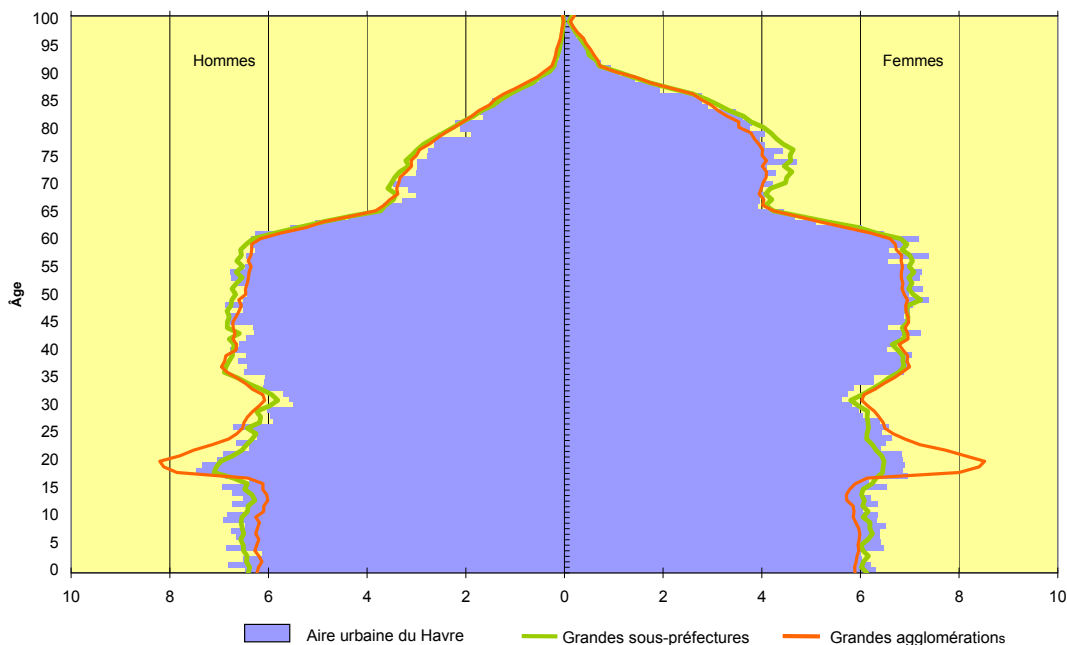
Population par tranche d'âge en 2009

	Aire urbaine du Havre		Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations
	Nombre	%	%	%
Population totale	293 361	100,0	100,0	100,0
0 à 14 ans	56 765	19,3	18,8	18,1
15 à 29 ans	57 890	19,7	19,2	20,9
30 à 44 ans	55 972	19,1	19,6	19,9
45 à 59 ans	59 824	20,4	20,5	20,0
60 à 74 ans	38 620	13,2	13,4	12,9
75 ans et plus	24 290	8,3	8,5	8,2

Source : Insee, Recensement de population de 2009 exploitation principale Unités : nombre, %

Bénéficiant de la présence d'une université, l'aire urbaine du Havre compte proportionnellement plus de jeunes de 18 à 25 ans que les *grandes sous-préfectures* mais moins que les *grandes agglomérations*, qui constituent souvent de gros pôles d'enseignement supérieur. Un certain déficit apparaît chez les adultes de 30 à 45 ans, qui est moins marqué pour les femmes, ainsi qu'un déficit d'hommes âgés de 65 à 80 ans.

Pyramide des âges de la population en 2009



Source : Insee, Recensement de population de 2009 exploitation principale

Unité : ‰

En 2009, le pays HPCE compte 47,6 % de foyers fiscaux non imposés, soit 3 points de moins que les *grandes sous-préfectures* mais 3 points de plus que les *grandes agglomérations*. Plus élevé que celui des *grandes sous-préfectures*, le revenu net imposable moyen annuel des foyers fiscaux se situe néanmoins à un niveau inférieur à celui des *grandes agglomérations* ou des *grands ports*.

Dans le pays HPCE, en 2009, 23 % de la population vit avec un bas revenu et 21 % dans l'aire urbaine du Havre, contre 22 % dans les *grandes sous-préfectures* et 17 % dans les *grandes agglomérations*. Le territoire compte aussi proportionnellement un peu plus d'allocataires CAF très dépendants des prestations sociales et d'allocataires du RSA. Le poids relatif du logement social est plus élevé qu'ailleurs.

Indicateurs de revenu et de fragilité sociale

	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre	Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations	Grands ports
Part de foyers fiscaux non imposés en 2009	47,6	46,6	50,6	44,4	46,0
Revenu net imposable moyen annuel en 2009	21 626	22 054	20 971	23 014	22 715
Part de la population vivant avec un bas revenu	23,0	21,1	21,7	17,0	20,4
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré	6,1	5,5	5,3	3,8	5,2
Part des allocataires CAF dont les prestations représentent plus de 75 % du revenu	24,5	22,8	21,7	19,1	22,4
Part des locataires HLM dans le parc des résidences principales	28,4	25,8	18,8	15,9	16,8

Unités : %, euro

Sources : DGFIP, impôt sur le revenu des personnes physiques - Insee, recensement de population 2009 exploitation principale - CNAF 2010

3. GRANDES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ACTIVE

Un taux d'emploi assez faible pour les seniors et pour les femmes

La population active « havraise » peut être considérée comme plutôt jeune. En effet, **les jeunes havrais** ont tendance à poursuivre des études moins longues et **entrent donc plus précocément sur le marché du travail local**. D'ailleurs, les faibles niveaux de formation sont un peu plus représentés parmi les actifs, à l'inverse des cadres et professions intellectuelles supérieures. Par ailleurs, **la part des seniors est un peu faible**, leur taux d'emploi déclinant plus rapidement avec l'âge que dans les territoires de référence.

À la question de l'emploi des seniors s'ajoute celle de l'emploi des femmes sur ce territoire. En effet, leur taux d'emploi est plutôt faible pour une agglomération de cette taille. Et le différentiel de chômage entre femmes et hommes est particulièrement marqué. Si le taux de chômage d'ensemble reste assez élevé, celui des hommes est d'un niveau comparable à celui des territoires de référence.

Des entrées en activité et des retraits du marché du travail plus précoces

Le pays HPCE compte 116 000 actifs en 2009, dont 14 % de jeunes et 23 % de personnes âgées d'au moins 50 ans. Entrant plus précocément en activité, les hommes sont proportionnellement plus nombreux. La part des 50 ans ou plus est un peu plus élevée chez les femmes.

Population active par sexe et tranche d'âge en 2009

	Hommes		Femmes		Ensemble	
Moins de 25 ans	8 851	14,7	7 424	13,4	16 276	14,0
de 25 à 49 ans	37 893	62,7	34 872	62,7	72 765	62,8
50 ans ou plus	13 671	22,6	13 271	23,9	26 942	23,2
Ensemble	60 415	100,0	55 567	100,0	115 982	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale Unités : nombre, %

En 2009, le taux d'activité s'élève à 73 % pour les hommes et à 64 % pour les femmes dans le pays HPCE en 2009. Ce taux est supérieur d'un demi point dans l'aire urbaine du Havre. Les hommes du pays HPCE sont aussi souvent actifs que dans les *grandes sous-préfectures*, mais un peu moins souvent que dans les *grandes agglomérations*. Les femmes le sont un peu plus que dans les *grandes sous-préfectures*, mais sensiblement moins que dans les *grandes agglomérations*.

Du fait de poursuites d'études moins fréquentes, le taux d'activité des jeunes hommes du pays HPCE est plus élevé que celui des jeunes femmes (respectivement 49 % et 41 %). Hommes ou femmes, les jeunes du pays HPCE sont plus souvent actifs, notamment par rapport à ceux des *grandes agglomérations*. Chez les 25 à 54 ans, 93 % des hommes sont actifs, soit légèrement moins que dans les territoires de référence. Pour les femmes de cette tranche d'âge, l'activité est un peu plus développée que dans les *grandes sous-préfectures*, mais moins que dans les *grandes agglomérations*. Pour les hommes, le taux d'activité des seniors est comparable à celui des *grandes sous-préfectures* (38 %), mais il reste inférieur de 5 points à celui des *grandes agglomérations*. Pour les femmes (35 %), il est supérieur de 2 points à celui des *grandes sous-préfectures* mais inférieur de 5 points à celui des *grandes agglomérations*.

Taux d'activité par sexe et tranche d'âge en 2009

	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre	Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations
Taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans	73,2	73,7	73,8	74,3
15 à 24 ans	48,7	49,1	47,2	44,4
25 à 54 ans	93,2	93,7	93,7	94,4
55 à 64 ans	38,0	37,6	38,3	43,4
Taux d'activité des femmes de 15 à 64 ans	64,2	64,7	63,2	67,5
15 à 24 ans	41,3	41,2	39,6	37,5
25 à 54 ans	81,4	81,9	80,2	86,8
55 à 64 ans	35,4	35,3	33,4	40,2
Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans	68,6	69,1	68,5	70,8
15 à 24 ans	45,0	45,2	43,5	40,9
25 à 54 ans	87,2	87,7	86,9	90,6
55 à 64 ans	36,7	36,4	35,8	41,7

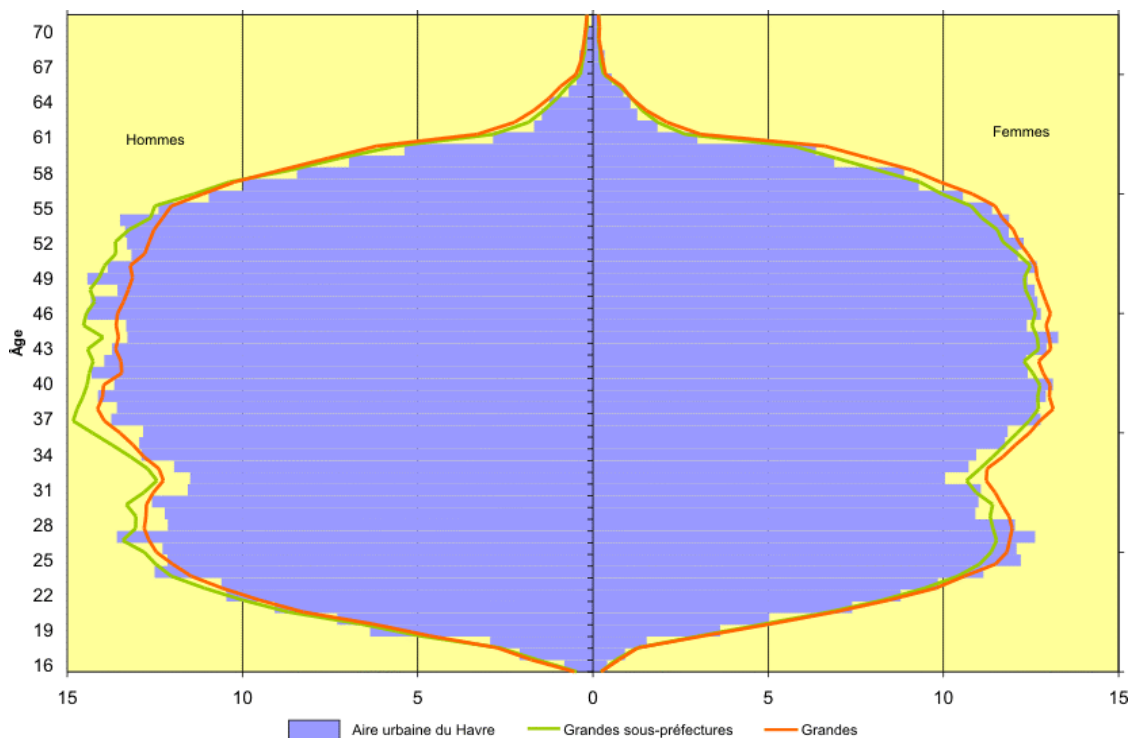
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

Unité : %

L'aire urbaine du Havre compte proportionnellement plus de jeunes hommes actifs de moins de 22 ans que les *grandes sous-préfectures*, moins de 22 à 44 ans, autant de 45 à 55 ans et à nouveau moins au delà de cet âge. Par rapport aux *grandes agglomérations*, l'aire urbaine du Havre compte plus de jeunes hommes actifs de moins de 27 ans, moins de 27 à 39 ans, plus de 40 à 54 ans et moins de 55 ans ou plus.

Pour les femmes, l'aire urbaine du Havre compte plus d'actives de moins de 28 ans et moins de 28 à 35 ans que les deux référentiels de comparaison. Après 35 ans, les actives sont plus nombreuses dans l'aire urbaine du Havre que dans les *grandes sous-préfectures*, mais moins que dans les *grandes agglomérations*.

Pyramide des âges en 2009



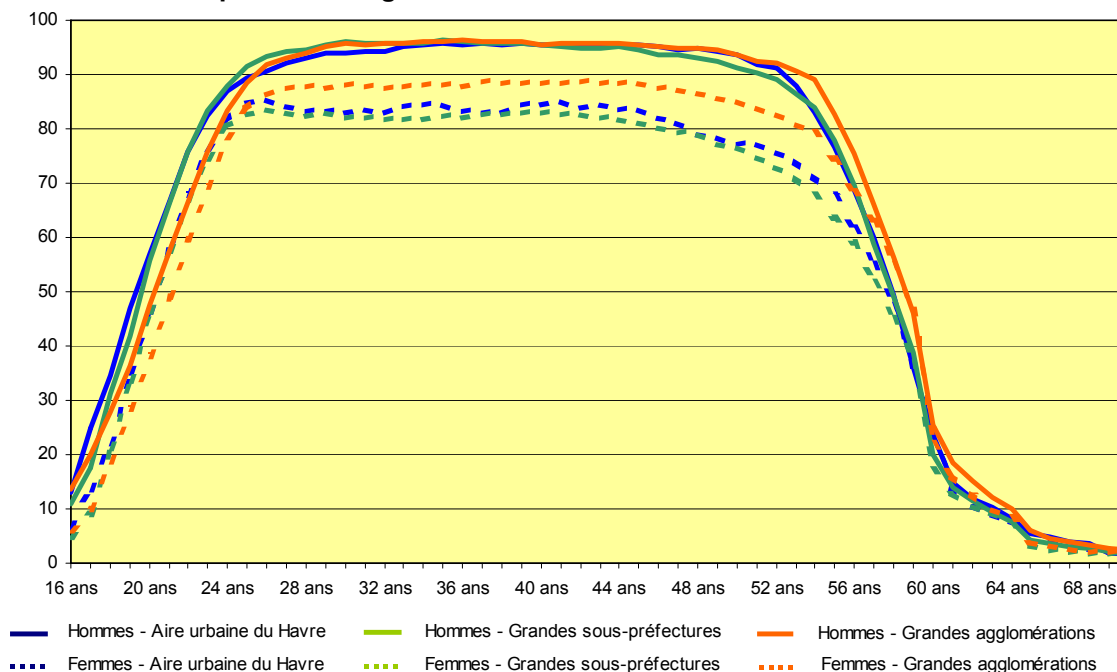
Source : Insee, Recensement de population 2009 exploitation principale

Unité : ‰

Un taux d'emploi des femmes peu élevé pour une agglomération de cette taille

Entre les âges de 25 et 50 ans, 95 % des hommes sont en activité en 2009. Le profil des taux d'activité par âge des hommes de l'aire urbaine du Havre est très proche de celui des *grandes sous-préfectures*. En moyenne, les hommes de l'aire urbaine du Havre entrent et sortent de l'activité un an plus jeunes que ceux des *grandes agglomérations*. L'activité concerne 85 % des femmes entre les âges de 25 et 45 ans, puis décroît, lentement jusqu'à 52 ans, et beaucoup plus rapidement après cet âge. L'activité féminine est un peu plus fréquente à chaque âge dans l'aire urbaine du Havre que dans les *grandes sous-préfectures*, mais moins que dans les *grandes agglomérations*. La baisse de l'activité féminine après 45 ans est aussi plus lente dans les *grandes agglomérations*.

Taux d'activité par sexe et âge en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

Unité : %

En 2009, le taux d'emploi du pays HPCE est comparable à celui des *grandes sous-préfectures* (59 %), mais inférieur de 4 points à celui des *grandes agglomérations*. Ce taux est aussi plus élevé d'un point dans l'aire urbaine du Havre que dans le pays HPCE, pour les hommes comme pour les femmes. Dans le pays HPCE, 35 % des hommes âgés de 15 à 24 ans occupent un emploi contre 29 % des femmes. Le taux d'emploi des jeunes des deux genres est plutôt comparable dans chaque territoire. Chez les 25 à 54 ans, 83 % des hommes et 70 % des femmes occupent un emploi, comme dans les *grandes sous-préfectures*. Ces chiffres sont respectivement inférieurs de 3 et de 8 points par rapport aux *grandes agglomérations*. Chez les seniors, le taux d'emploi des hommes se compare à celui des *grandes sous-préfectures* (35 %) et le dépasse de 2 points pour les femmes. Néanmoins, ces taux restent inférieurs de 5 points à ceux des *grandes agglomérations*.

Taux d'emploi par sexe et tranche d'âge en 2009

	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre	Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations
Taux d'emploi des hommes de 15 à 64 ans	63,5	64,7	64,4	66,5
15 à 24 ans	34,7	35,7	33,6	34,3
25 à 54 ans	83,1	84,4	83,8	86,1
55 à 64 ans	34,7	34,6	34,9	40,1
Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans	53,9	54,9	53,7	59,7
15 à 24 ans	28,5	28,7	27,1	28,5
25 à 54 ans	69,9	71,0	69,7	77,9
55 à 64 ans	31,9	31,8	30,2	37,2
Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans	58,6	59,7	59,0	63,0
15 à 24 ans	31,6	32,2	30,4	31,4
25 à 54 ans	76,3	77,6	76,7	81,9
55 à 64 ans	33,2	33,1	32,4	38,6

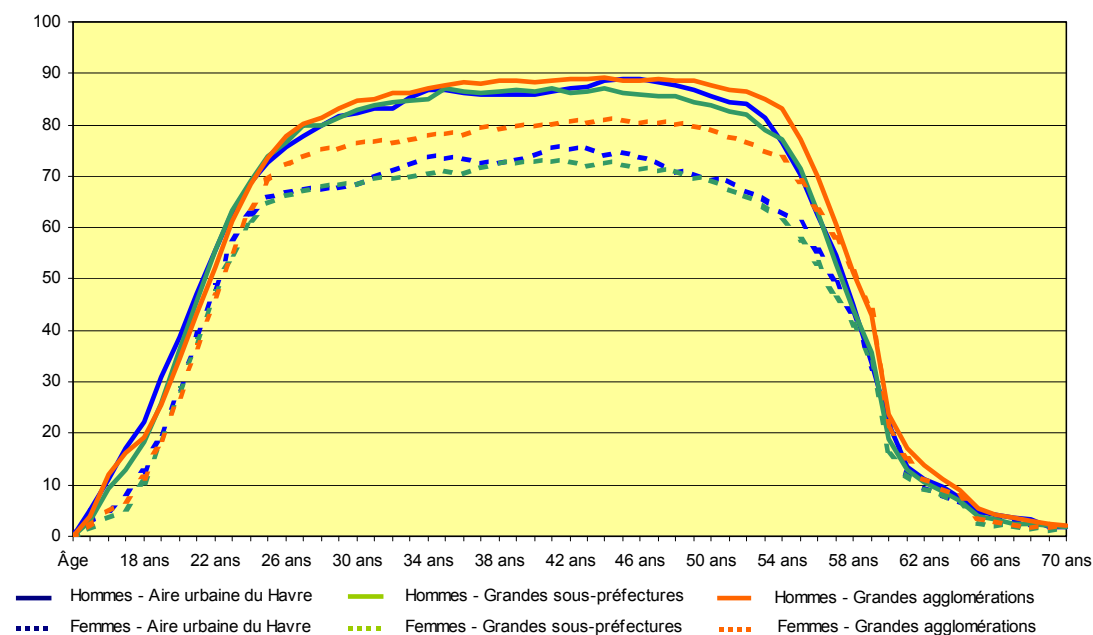
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

Unité : %

Les taux d'emploi masculins par âge de l'aire urbaine du Havre sont supérieurs à ceux des *grandes sous-préfectures* jusqu'à l'âge de 21 ans, et à ceux des *grandes agglomérations* jusqu'à l'âge de 24 ans. Ils sont ensuite inférieurs à ceux des *grandes agglomérations* à chaque âge et notamment entre 55 et 60 ans (environ - 7 points). De 23 à 40 ans, le taux d'emploi masculin de l'aire urbaine du Havre est inférieur à celui des grandes préfectures, puis le dépasse à partir de l'âge de 42 ans.

Les taux d'emploi féminins par âge de l'aire urbaine du Havre sont un peu plus élevés que ceux des *grandes sous-préfectures* sauf entre 28 et 30 ans. Par rapport aux *grandes agglomérations*, le taux de ce territoire est comparable jusqu'à l'âge de 25 ans et plus faible ensuite : de 5 à 7 points entre 25 et 47 ans, près de 10 points entre 48 et 60 ans.

Taux d'emploi par sexe et âge en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

Unité : %

Avec un taux de chômage au recensement de 14,6 % de la population active en 2009, le pays HPCE est un peu plus touché que l'ensemble de l'aire urbaine du Havre ou les *grandes sous-préfectures* (13,8 %), mais surtout davantage que les *grandes agglomérations* (11,0 %). Les femmes sont, dans chaque tranche d'âge, plus souvent au chômage que les hommes. L'écart est plus important dans le pays HPCE (2,7 points) que dans les *grandes sous-préfectures* (2,1 points) ou les *grandes agglomérations* (1,1 point). L'écart en défaveur des femmes atteint 3,3 points parmi les 25 à 54 ans dans le pays HPCE.

Par rapport aux *grandes agglomérations*, l'aire urbaine du Havre pâtit d'un chômage plus présent à tout âge pour les hommes comme pour les femmes. Chez les hommes, les taux par tranche d'âge du pays HPCE sont comparables à ceux des *grandes sous-préfectures*.

Taux de chômage par sexe et tranche d'âge en 2009

	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre	Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations
Hommes de 15 à 64 ans	13,3	12,2	12,8	10,5
15 à 24 ans	28,6	27,4	28,8	22,7
25 à 54 ans	10,9	9,9	10,6	8,8
55 à 64 ans	8,8	8,2	8,9	7,5
Femmes de 15 à 64 ans	16,0	15,1	15,0	11,6
15 à 24 ans	30,9	30,3	31,8	24,1
25 à 54 ans	14,2	13,3	13,1	10,3
55 à 64 ans	10,1	9,9	9,6	7,3
Ensemble des actifs de 15 à 64 ans	14,6	13,6	13,8	11,0
15 à 24 ans	29,7	28,7	30,1	23,3
25 à 54 ans	12,5	11,5	11,7	9,5
55 à 64 ans	9,4	9,0	9,3	7,4
Écart de taux de chômage entre les femmes et les hommes de 15 à 64 ans (en points)	2,7	2,9	2,1	1,1
15 à 24 ans	2,3	3,0	2,9	1,3
25 à 54 ans	3,3	3,4	2,5	1,5
55 à 64 ans	1,3	1,6	0,6	-0,2

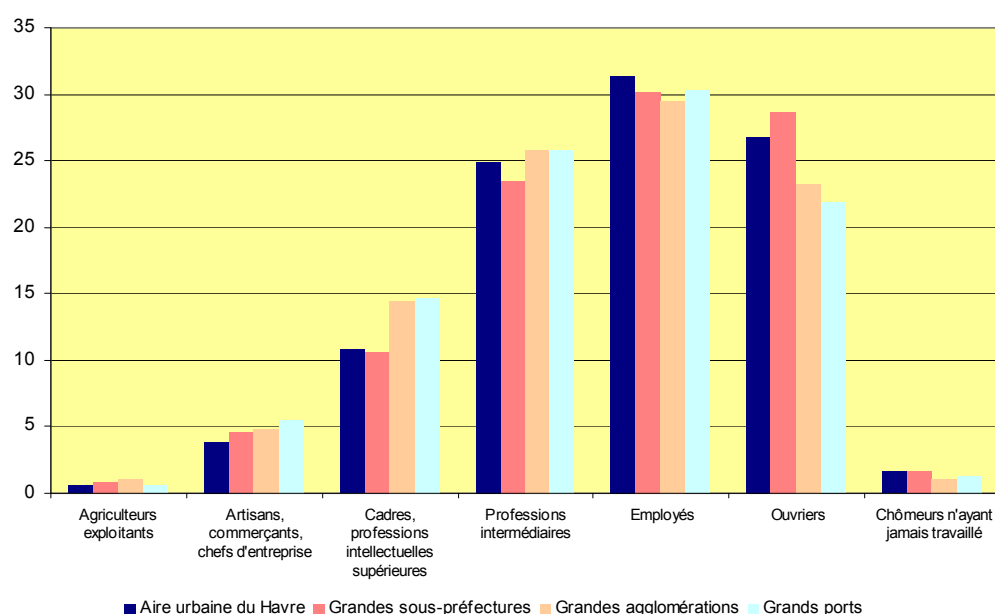
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

Unité : %

Des actifs plus souvent ouvriers et employés, et plus touchés par le chômage

En 2009, l'aire urbaine du Havre compte proportionnellement moins de cadres et de professions intellectuelles supérieures parmi les actifs que les *grandes agglomérations* ou les *grands ports* (respectivement 11 % et 14 %), mais plus d'employés et d'ouvriers. La part des professions intermédiaires est à peine inférieure. Par rapport aux *grandes sous-préfectures*, les actifs de l'aire urbaine du Havre relèvent proportionnellement plus des professions intermédiaires et des employés, autant des cadres, mais moins des ouvriers. Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et agriculteurs sont sous-représentés au Havre. Les chômeurs n'ayant jamais travaillé sont plus présents qu'ailleurs.

Population active par catégorie socioprofessionnelle en 2009



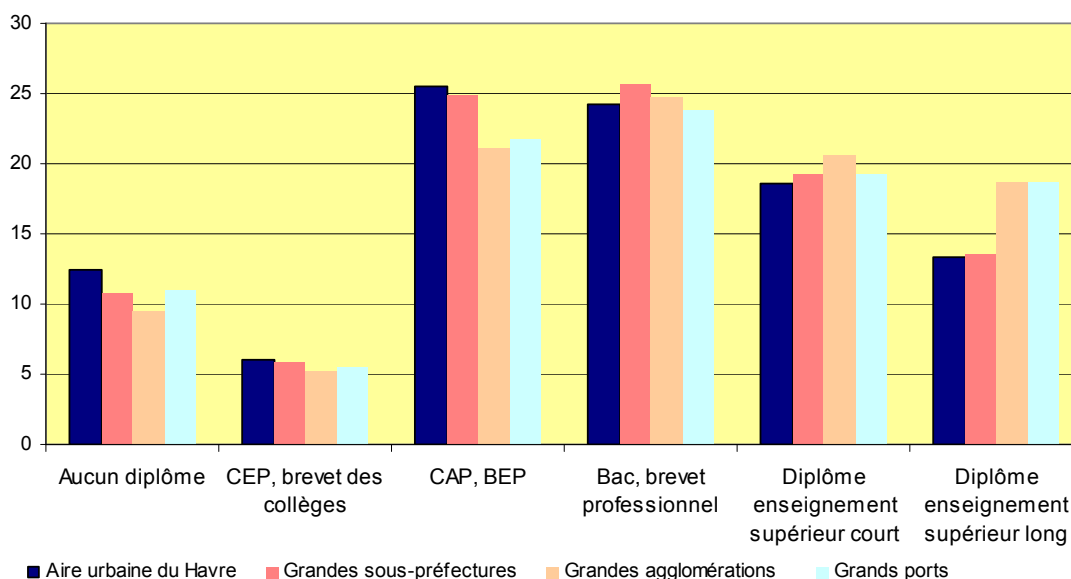
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation complémentaire

Unité : %

Davantage de non diplômés et de niveaux V, moins de diplômés du supérieur

En 2009, les actifs de l'aire urbaine du Havre âgés de 15 à 34 ans sont moins souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur long. Ils sont 13 % dans ce cas contre 19 % dans les *grandes agglomérations* ou les *grands ports*. Les diplômés de l'enseignement supérieur court sont aussi proportionnellement moins nombreux (19 %) que dans les *grandes agglomérations* (21 %). Pour ces deux catégories de diplômés, l'aire urbaine du Havre se positionne presque au niveau des *grandes sous-préfectures*. La proportion de bacheliers se situe un peu en retrait par rapport aux *grandes sous-préfectures* et aux *grandes agglomérations*. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont plus présents que dans les *grandes agglomérations* (respectivement 26 % et 21 %), et à peine plus que dans les *grandes sous-préfectures*. La proportion de titulaires du brevet des collèges ou du CEP se situe dans la tendance. L'aire urbaine du Havre compte aussi 12 % d'actifs de cette tranche d'âge qui ne sont titulaires d'aucun diplôme. Cette proportion est plus élevée qu'ailleurs.

Diplôme le plus élevé des actifs âgés de 15 à 34 ans en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation complémentaire

Unité : %

4. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

La population active déjà en baisse

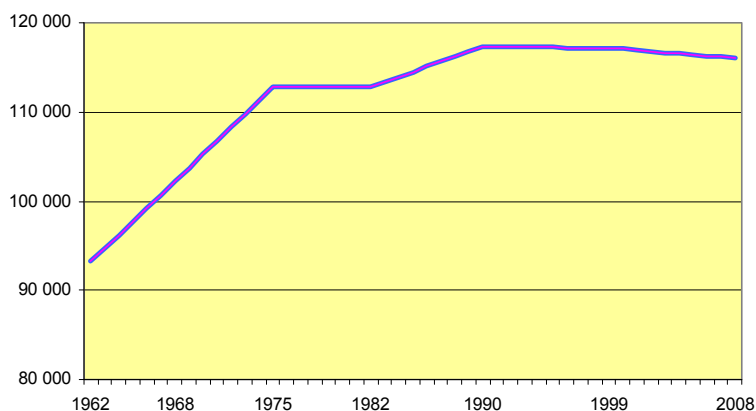
À cause d'un déficit migratoire particulièrement marqué, **la population active du pays havrais affiche d'ores et déjà une légère baisse**. Très peu de territoires sont dans ce cas. Dans un scénario tendanciel, **une perte d'actifs de quelques centaines serait enregistrée chaque année à l'horizon 2030**.

Mais la population active va également se recomposer. Le nombre d'actifs de moins de 55 ans va fortement baisser, tandis que **les actifs « seniors » seront nettement plus nombreux, en particulier les femmes**. À l'horizon 2025, on dénombrerait en effet environ 3 000 actives supplémentaires de 50 ans ou plus.

La population active orientée à la baisse...

En croissance rapide de 1962 à 1975, la population active du pays HPCE a ensuite stagné de 1975 à 1982, avant de croître de nouveau, mais à un rythme moins rapide, de 1982 à 1990. Après une relative stagnation pendant les années 1990, la population active diminue légèrement depuis lors.

Évolution de la population active dans le pays HPCE



Source : Insee, recensements de la population

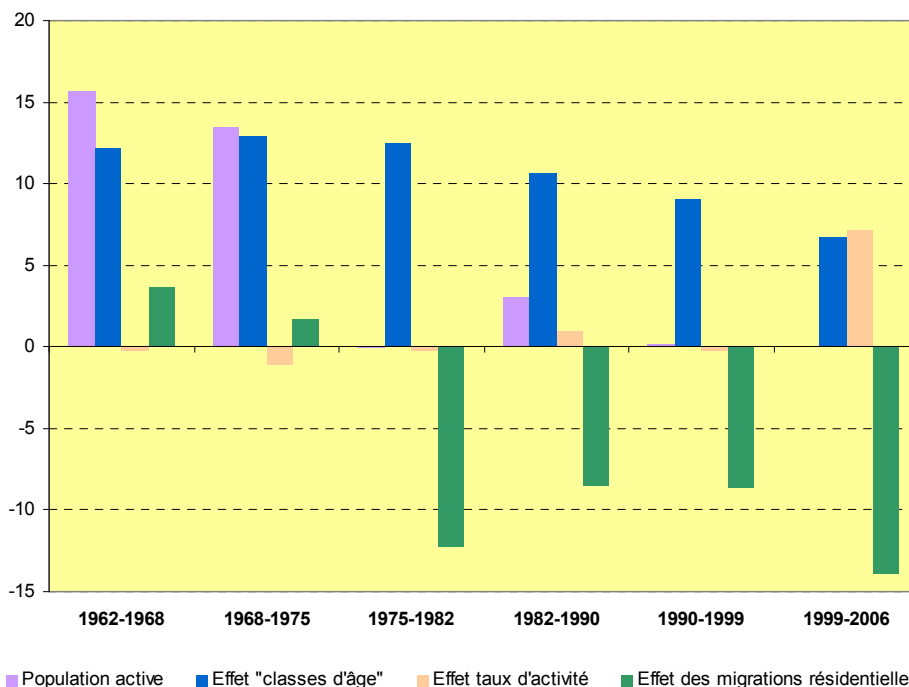
Unité : nombre

... en raison du déficit migratoire d'actifs

Cette évolution de la population active est liée avant tout à celle des migrations résidentielles des actifs. Jusqu'en 1975, ce territoire attirait des actifs et en perd depuis à un rythme annuel qui atteint 14 ‰ au cours de la période 1999-2006. L'effet de la variation de la structure des classes d'âge de la population active est favorable tout au long de la période 1962-2006, bien que son intensité faiblisse avec le temps. L'effet de l'évolution des taux d'activité n'apparaît réellement que de 1999 à 2006. Au cours de cette période, l'effet favorable de la variation de la structure des classes d'âge des actifs et de la variation des taux d'activité est totalement contrebalancé par le solde migratoire déficitaire des actifs. Avant 1999, l'effet de la progression des taux d'activité féminins a été annulé par le recul des taux d'activité masculins.

Composantes de l'évolution de la population active dans le pays HPCE
Approche « socio-démographique »

Variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période - Population des 15 ans ou plus



Source : Insee, recensements de la population exploitations complémentaires Unité : %
 Note de lecture : Variation totale de la population active = effet démographique + effet taux d'activité + effet des migrations résidentielles

Définition et mesure des concepts de l'approche « socio-démographique »

- L'effet démographique se définit comme la variation de la population active liée au renouvellement naturel des générations (vieillesse des actifs initialement présents). On estime une population en fin de période en faisant simplement vieillir la population du début de la période intercensitaire. Il n'y a pas de migrations sur la période et les naissances ne sont pas ajoutées (les enfants nés au cours de la période n'atteindront pas l'âge actif en fin de période).
- L'effet taux d'activité mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportements d'activité.
- L'effet des migrations résidentielles évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (les personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui la quittent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution des 2 premiers effets.

Variation de la population active dans le pays HPCE - Approche socio-démographique, par sexe

	1990-1999			
	Variation totale	Effet "classes d'âge"	Effet taux d'activité	Effet des migrations résidentielles
Hommes	- 2 872	+ 5 846	- 2 947	- 5 771
Femmes	+ 3 069	+ 3 695	+ 2 705	- 3 331
Ensemble	+ 197	+ 9 541	- 242	- 9 102
	1999-2006			
	Variation totale	Effet "classes d'âge"	Effet taux d'activité	Effet des migrations résidentielles
Hommes	- 2 690	+ 3 137	+ 999	- 6 826
Femmes	+ 2 679	+ 2 399	+ 4 923	- 4 643
Ensemble	- 11	+ 5 536	+ 5 922	- 11 469

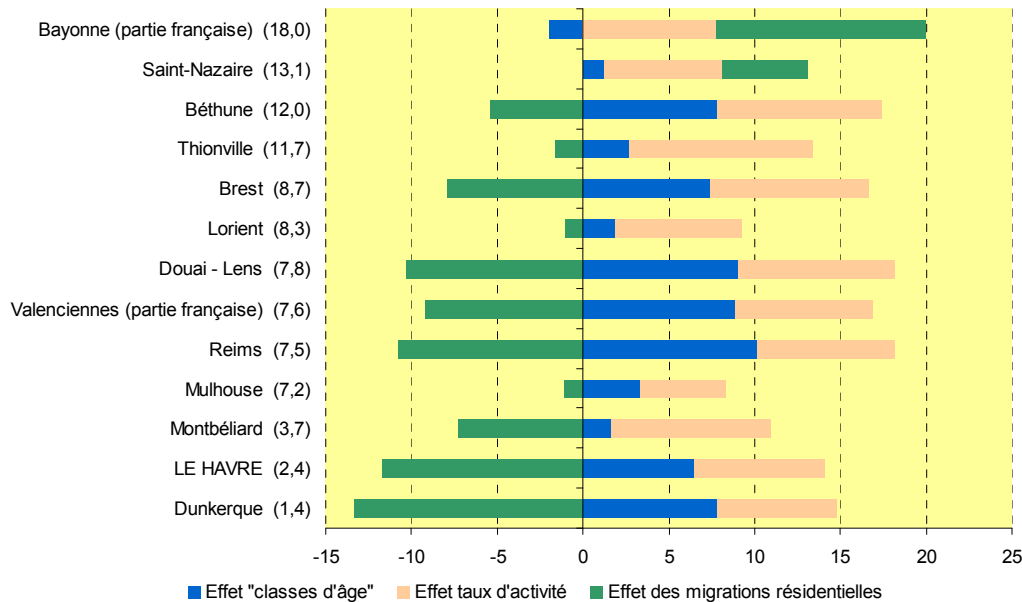
Source : Insee, recensements de la population exploitation complémentaire Unité : nombre
 Note de lecture : Variation totale de la population active = effet démographique + effet taux d'activité + effet des migrations résidentielles

La stabilité de la population active du pays HPCE, de 1999 à 2006, masque des évolutions inverses pour les femmes et les hommes. À la faveur de la hausse de leurs taux d'activité, et dans une moindre mesure d'un déficit migratoire moins accentué, la population active féminine a progressé. La baisse constatée pour les hommes résulte avant tout de l'effet des migrations résidentielles.

Parmi les 13 aires urbaines polarisées autour d'une grande sous-préfecture, l'aire urbaine du Havre se place à l'avant dernier rang pour la croissance de la population active au cours de la période 1999-2006, devant celle de Dunkerque. Ce territoire pâtit d'un déficit migratoire des actifs. Les effets des variations des structures des classes d'âge et des taux d'activité, bien que favorablement orientés, ne suffisent pas à contrebalancer ce premier facteur. D'autres aires urbaines du nord de la France (Douai-Lens, Valenciennes et Reims) présentent des déficits migratoires d'actifs proches de celui de l'aire urbaine du Havre, mais grâce à un effet plus favorable de la variation de la structure des classe d'âges, enregistrent une croissance de la population active trois fois plus forte que dans le cas havrais.

Composantes de l'évolution de la population active entre 1999 et 2006
Approche « socio-démographique » - Grandes sous-préfectures

Variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période - Population des 15 ans ou plus

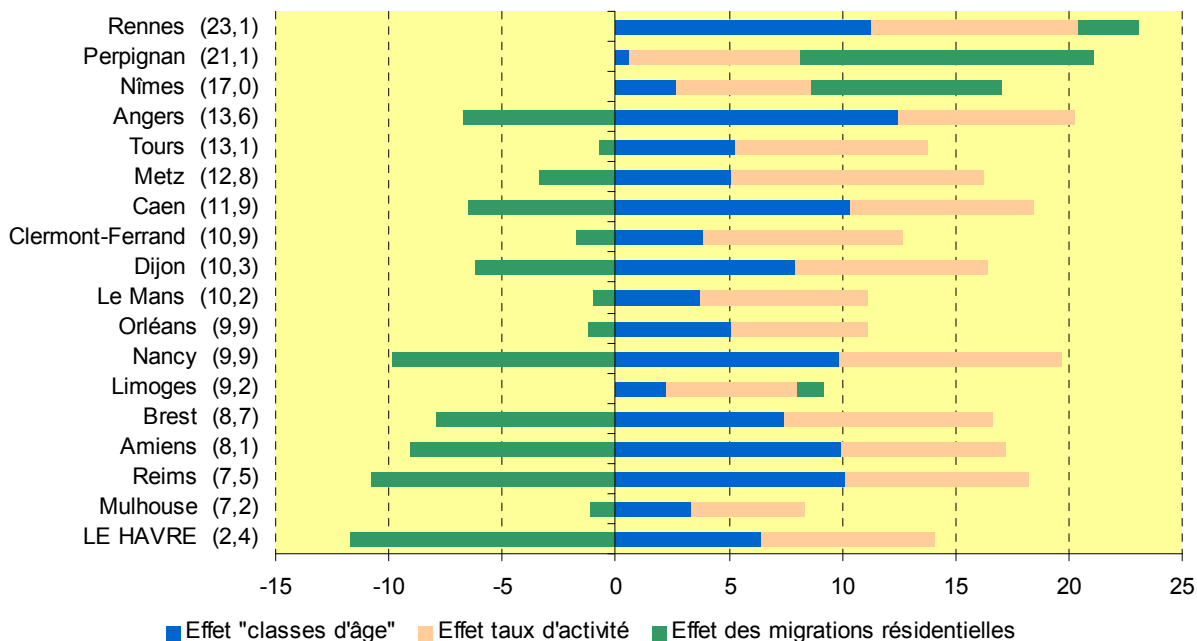


Source : Insee, recensements de la population exploitations complémentaires

Unité : ‰

NB : les nombres indiqués à la suite des intitulés des territoires sont les taux de variation annuels moyens de la population active de 1999 à 2006.

Composantes de l'évolution de la population active entre 1999 et 2006 Approche « socio-démographique » - Grandes agglomérations



Source : Insee, recensements de la population exploitations complémentaires

Unité : ‰

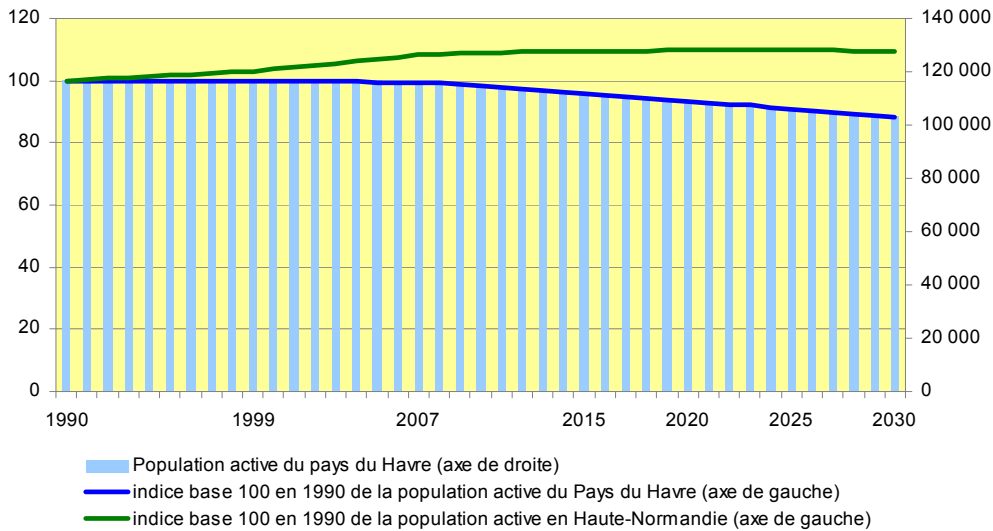
NB : les nombres indiqués à la suite des intitulés des territoires sont les taux de variation annuels moyens de la population active de 1999 à 2006.

Au sein du référentiel constitué des 18 aires urbaines de taille comparable, l'aire urbaine du Havre se situe au dernier rang pour la croissance de la population active de 1999 à 2006. Ici aussi, l'aire urbaine du Havre enregistre le déficit migratoire d'actifs le plus marqué de ce référentiel. Sa position est médiane pour l'influence positive des effets des variations des structure des classes d'âge et des taux d'activité, mais ces deux effets sont presque complètement compensés par celui du déficit migratoire. Les aires de Reims et de Nancy voient partir proportionnellement presque autant d'actifs que l'aire du Havre mais gagnent un peu plus d'actifs car les composantes de l'évolution de la population active liées à l'effet classe d'âges et aux taux d'activité sont plus intenses.

Vers au moins deux décennies de baisse de la population active

Après une période de légère baisse de la population active, initiée au début de la décennie 1990, les projections de la population active font état d'un repli beaucoup plus marqué après 2007. Dans un scénario tendanciel (maintien du déficit migratoire notamment), la population active du pays havrais s'établirait à 103 500 actifs environ à l'horizon 2030 contre 116 500 en 2007, soit une baisse de 11 %. L'évolution de la population active de ce territoire est spécifique. Pour l'ensemble de la Haute-Normandie, le nombre d'actifs devrait progresser jusqu'à l'horizon 2025 avant d'amorcer une légère décroissance. Même dans une hypothèse de rééquilibrage des migrations, le pays HPCE ne retrouverait pas d'évolution positive du nombre d'actifs.

Évolution comparée de la population active - pays HPCE et Haute-Normandie



Source : Insee, recensements de population et Omphale scénario central Unités : indice, nombre

Les projections de population active et le scénario tendanciel

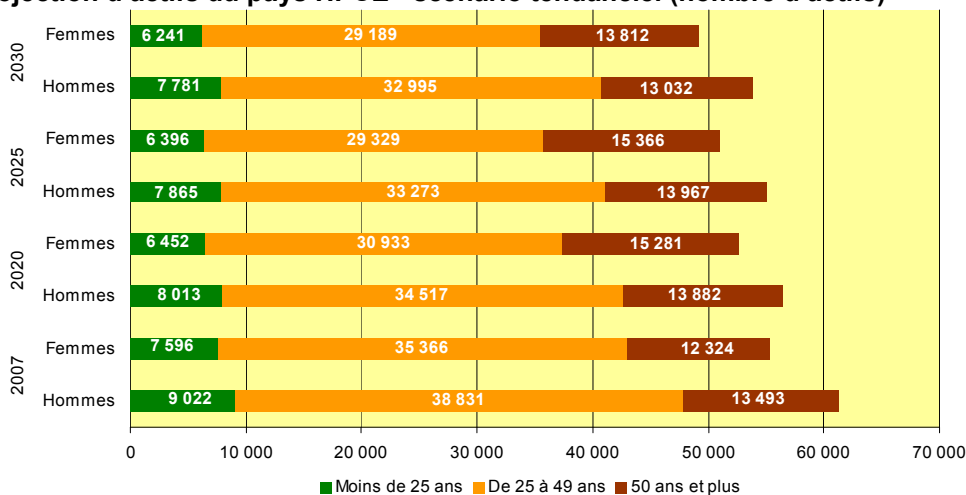
Définition : Les projections de population active visent à appréhender l'évolution future des ressources en main d'œuvre (nombre d'actifs), au sens du Bureau International du Travail (BIT), disponibles pour contribuer à la production. Ces projections sont réalisées selon divers scénarios d'évolution de la démographie et des comportements d'activité.

Le **scénario tendanciel** fournit une évolution tendancielle des taux d'activité pour la plupart des tranches d'âge. Basée sur l'observation des taux d'activité par sexe et âge quinquennal entre 1975 et 2010 et sur une modélisation logistique d'évolution de ces taux, elle permet une extrapolation à un horizon choisi. Ce scénario présente des inflexions suite à la prise en compte des réformes successives des retraites.

Augmentation de la part des femmes actives de plus de 50 ans

À l'horizon 2030, selon le scénario central, la décroissance de la population active serait semblable pour les hommes et les femmes (respectivement – 12 % et – 11 % par rapport à 2007). En revanche, la structure par âge se déformerait. Le nombre d'actifs âgés de moins de 25 ans et de 25 à 49 ans devrait diminuer. Pour ces tranches d'âge, cette baisse serait plus forte pour les femmes que pour les hommes (respectivement – 18 % et – 15 %). Chez les 50 ans et plus, la population active se replierait de 3 % pour les hommes mais progresserait de 12 % pour les femmes. À l'horizon 2025, on dénombrerait en effet environ 3 000 actives supplémentaires de 50 ans ou plus.

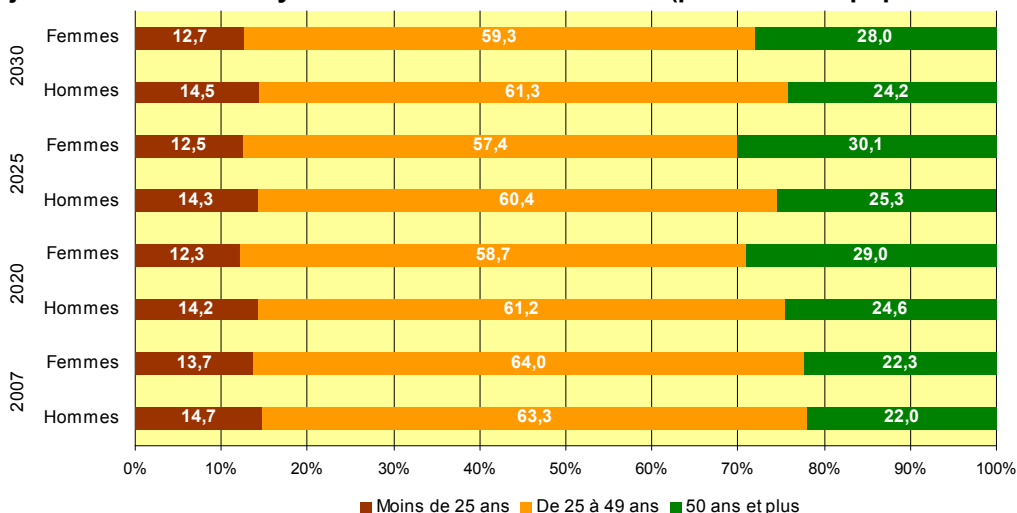
Projection d'actifs du pays HPCE - scénario tendanciel (nombre d'actifs)



Source : Insee, Omphale - scénario central

Unité : nombre

Projection d'actifs du Pays HPCE - scénario tendanciel (parts dans la population active, en %)



Source : Insee, Omphale - scénario central

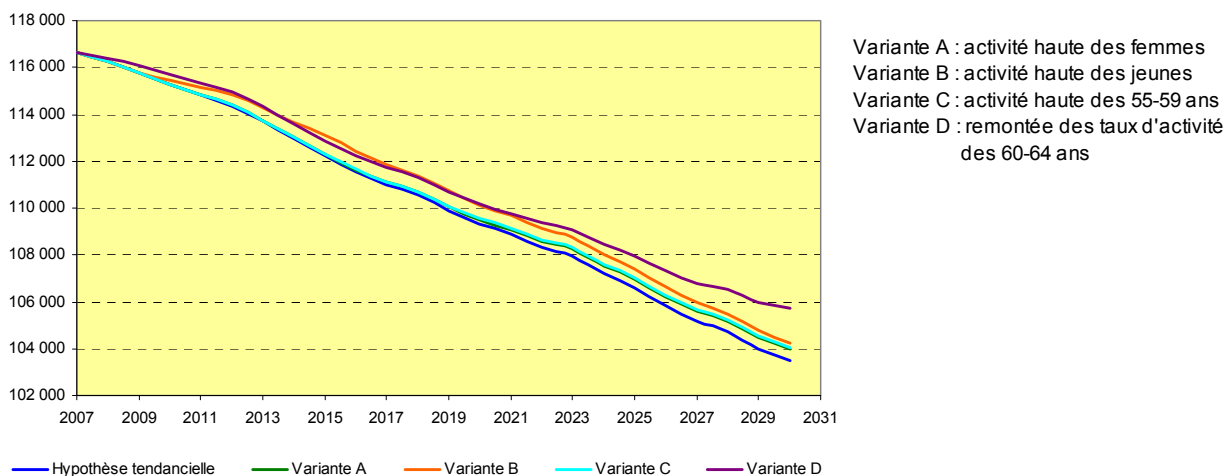
Unité : %

Selon le scénario tendanciel, en 2030 par rapport à 2007, le poids des jeunes dans la population active se maintiendrait pour les hommes mais reculerait légèrement pour les femmes. Pour les deux genres, la part des 50 ans et plus augmenterait, principalement pour les femmes (+ 6 points), moins pour les hommes (+ 2 points). En conséquence, la part des actifs d'âges intermédiaires diminuerait, et cette baisse serait plus nette pour les femmes.

Une baisse du nombre d'actifs d'environ 10 % à l'horizon 2030 dans tous les scénarios

À l'horizon 2030, selon chacun des scénarios retenus, la population active du pays HPCE diminuerait. De 2007 à 2030, l'ampleur de cette baisse s'échelonnerait de 9,4 % selon le scénario de remontée des taux d'activité des 60 à 64 ans (105 700 actifs en 2030) à 11,3 % selon le scénario central (103 500 actifs en 2030).

Projections de population active dans le pays HPCE selon différents scénarios



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

Unité : nombre

Les projections de population active : les variantes

À côté du scénario central, des variantes structurelles ont été élaborées.

Variante A : activité haute des femmes

Dans un cadre facilitant la conciliation de la vie familiale et professionnelle, les taux d'activité des femmes aux âges de la maternité pourraient progresser et rejoindre ceux des plus âgées. Il s'agirait d'augmenter progressivement de 5 points par rapport au scénario central le taux d'activité des 25-44 ans en 2060.

Variante B : activité haute des jeunes

Cette variante porte sur une activité des 15-24 ans plus forte que celle prédite par le scénario tendanciel. Une politique de développement de l'apprentissage avec, par exemple, un objectif national de 600 000 apprentis en 2015 contre 400 000 en 2009, pourrait augmenter durablement l'activité des moins de 25 ans.

Variante C : activité haute des 55-59 ans

Des réformes structurelles qui aideraient ou inciteraient les seniors à être plus actifs constitueraient des leviers supplémentaires pour accroître la main d'œuvre disponible. Il s'agirait, par rapport au scénario central, d'augmenter progressivement de 10 points le taux d'activité des 55-59 ans en 2060.

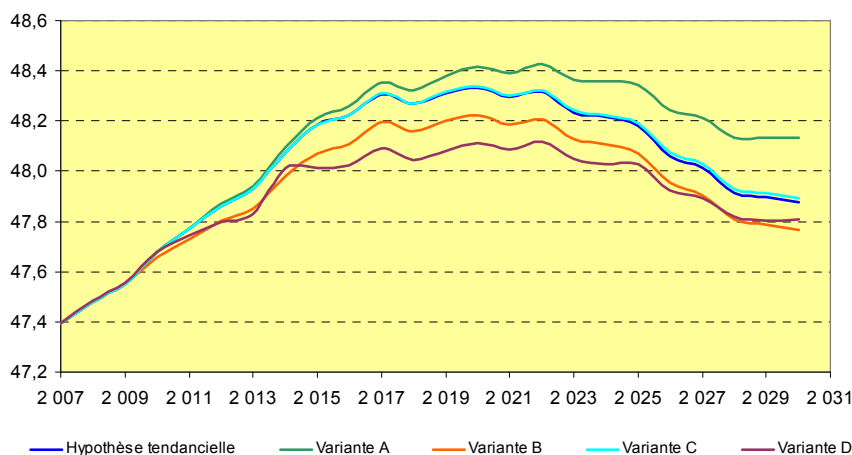
Variante D : remontée des taux d'activité des 60-64 ans

Cette variante simule une remontée à l'horizon 2030 des taux d'activité des 60-64 ans au niveau de ceux des 55-59 ans en 2007.

Dans toutes les variantes de projection, la part des femmes augmente jusqu'en 2020

En 2007, 47,4 % des actifs du pays du Havre étaient des femmes. Selon chacun des scénarios envisagés, cette proportion augmenterait jusqu'à 2014, puis plus lentement ensuite et décroîtrait après 2020. Dans chacun des cas, la part des femmes parmi les actifs en 2030 se situerait autour de 48 %.

Projections de population active dans le pays HPCE Évolution de la part des femmes selon différents scénarios



Variante A : activité haute des femmes
 Variante B : activité haute des jeunes
 Variante C : activité haute des 55-59 ans
 Variante D : remontée des taux d'activité des 60-64 ans

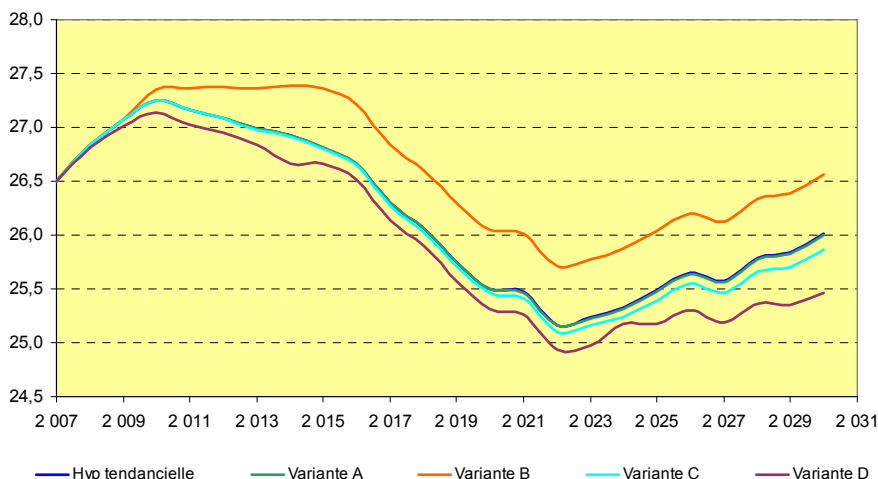
Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

Unité : %

La part des jeunes (moins de 30 ans) diminuerait jusqu'en 2022

En 2007, 26,5 % des actifs du pays du Havre étaient âgés de moins de 30 ans. Selon chacun des scénarios envisagés, cette proportion diminuerait lentement jusqu'en 2016, plus rapidement ensuite jusqu'en 2022, et croîtrait de nouveau au delà. La proportion de jeunes actifs se situerait en 2030 entre son niveau de 2007 (26,5 %) selon le scénario d'activité haute des jeunes et 25,5 % selon le scénario de remontée des taux d'activité des 50 à 64 ans. Selon les scénarios « activité haute des femmes » et « activité haute des 55 à 59 ans », on compterait 26 % d'actifs âgés de moins de 30 ans en 2030.

Projections de population active dans le pays HPCE
Évolution de la part des moins de 30 ans selon différents scénarios



Variante A : activité haute des femmes
 Variante B : activité haute des jeunes
 Variante C : activité haute des 55-59 ans
 Variante D : remontée des taux d'activité des 60-64 ans

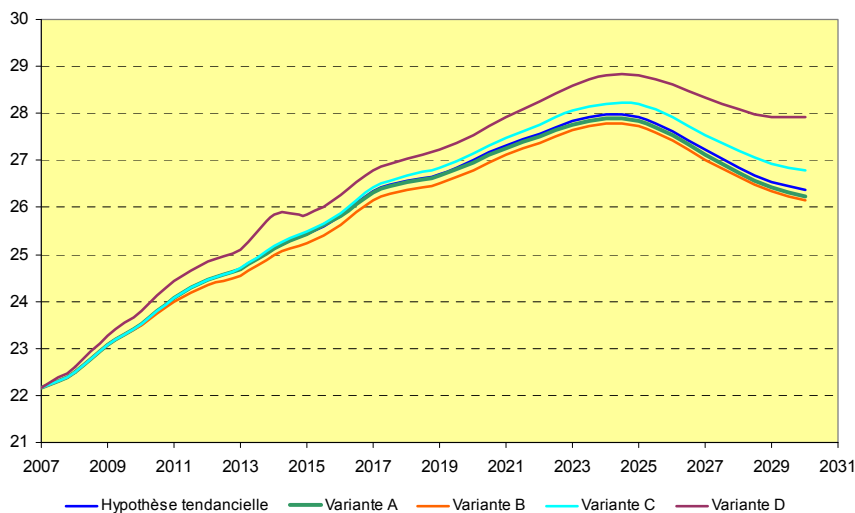
Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

Unité : %

Beaucoup plus d'actifs seniors à l'horizon 2030

En 2007, 22 % des actifs du territoire étaient âgés de plus de 50 ans. Les différents scénarios envisagés projettent une hausse de la part d'actifs de plus de 50 ans jusqu'en 2024, suivie d'une baisse. Cette part s'établirait à 28 % en 2030 selon le scénario de remontée des taux d'activité des 60 à 64 ans, à 27 % selon le scénario d'activité haute des 55 à 59 ans et autour de 26,5 % selon les trois autres scénarios.

Projections de population active dans le pays HPCE
Évolution de la part des plus de 50 ans selon différents scénarios



Variante A : activité haute des femmes
 Variante B : activité haute des jeunes
 Variante C : activité haute des 55-59 ans
 Variante D : remontée des taux d'activité des 60-64 ans

Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

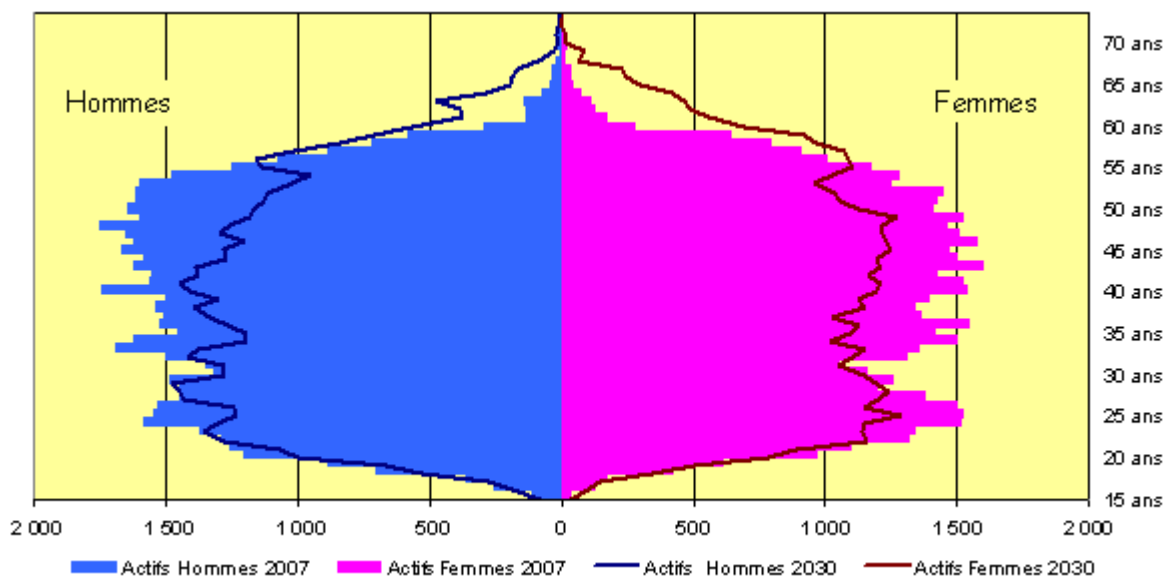
Unité : %

Une forte recomposition de la pyramide des âges des actifs

De 2007 à 2030, dans le scénario tendanciel, la pyramide des âges des actifs du pays HPCE évoluerait de façon sensible. Entre les âges de 22 ans et 55 ans, auxquels l'activité est la plus fréquente, le recul du nombre d'actifs de 2007 à 2030 serait notable (- 16 000 actifs). En particulier, pour les hommes, le nombre d'actifs âgés de 45 à 55 ans diminuerait plus fortement que pour les 22 à 45 ans et que pour les femmes. Aux âges actifs les plus jeunes, de 15 à 22 ans, la baisse de la population active serait moins importante. Au contraire, le nombre d'actifs âgés d'au moins 55 ans augmenterait, et plus

fortement pour les femmes (+ 2 600 actifs) que pour les hommes (+ 1 600 actifs) . Marginale en 2007, l'activité au delà de 60 ans concernerait beaucoup plus d'actifs qu'aujourd'hui. Au total, la population active du territoire pourrait passer de 117 000 actifs actuellement à 103 000 en 2030.

Pyramide des âges des actifs du pays HPCE (2007- 2030)



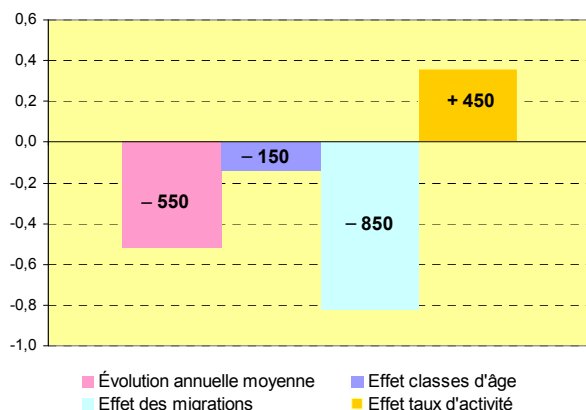
Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

Unité : nombre

Environ 500 actifs en moins par an en moyenne

Selon le scénario tendanciel, de 2007 à 2030, la population active du pays HPCE diminuerait en moyenne de 0,5 % par an, soit 550 actifs. Le solde migratoire négatif déterminerait fortement cette évolution : sa contribution serait de - 0,8 point par an (- 850 actifs). De même, l'effet de la déformation de la pyramide des âges entraînerait une baisse de -0,1 point par an (- 150 actifs). Seule la contribution de la variation des taux d'activité est favorable à la croissance de la population active. Sa contribution s'élèverait à + 0,4 point par an (+ 450 actifs).

Composantes de l'évolution annuelle moyenne de la population active de 2007 à 2030 dans le pays HPCE



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030

Unité : %

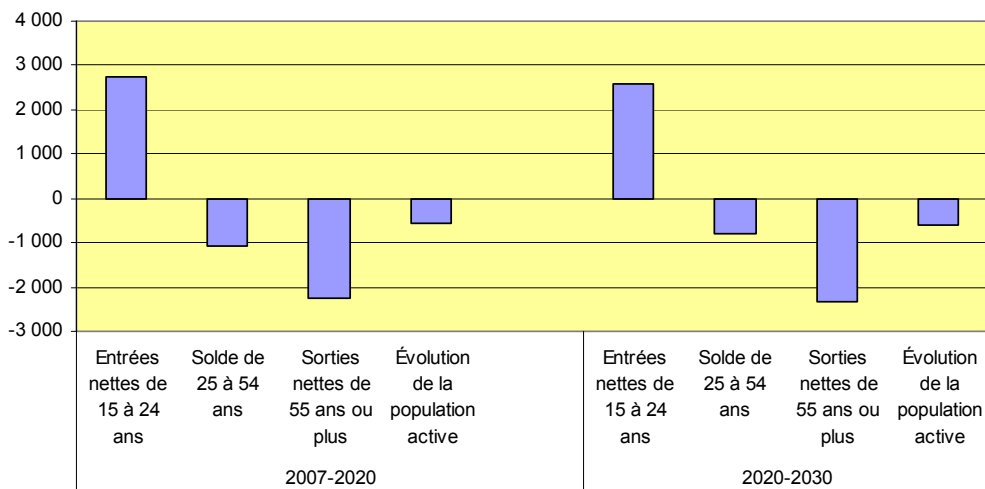
Toujours dans les mêmes hypothèses tendancielles, la baisse du nombre d'actifs peut être décomposée selon les entrées et sorties d'activité par classes d'âge.

Sur la période de 2007 à 2020, les entrées nettes de 15 à 24 ans seraient en moyenne annuelle de 2 750. Celles-ci ne compenseraient pas les 2 230 sorties nettes de 55 ans ou plus, auxquelles

s'ajouterait le solde négatif de 1 080 actifs pour les 25 à 54 ans, dû essentiellement au déficit migratoire.

Au cours des années 2020 à 2030, les mêmes tendances se poursuivraient. La baisse de la population active approcherait 600 par an. Elle serait dûe à 2 570 entrées nettes de jeunes, à un solde négatif de 810 actifs de 25 à 54 ans et à 2 350 sorties nettes de 55 ans ou plus.

Évolution des entrées et sorties du marché du travail dans le pays HPCE en moyenne annuelle selon le scénario tendanciel



Source : Insee, Omphale, projections de population active 2007-2030 - scénario central

Unité : nombre

5. STRUCTURES ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Un bassin riche en emplois, avec une spécialisation plutôt « productive »

Avec 117 000 emplois pour moins de 100 000 actifs résidents, le **pays du Havre - Pointe de Caux - Estuaire** peut-être considéré comme un **bassin « riche en emplois »**. Cette relative richesse permet au pays d'exercer **une dépendance assez forte sur les territoires voisins** en matière d'emploi. Ce rayonnement a même tendance à s'accroître rapidement, notamment grâce à la bonne tenue de l'emploi local dans les années 2000.

L'économie locale se caractérise également par sa **dimension particulièrement « productive »**. La présence du port marque fortement le tissu local. L'industrie est plus présente elle aussi, avec **une spécialisation** (raffinage, pétrochimie, automobile,...) **qui peut présenter des risques en termes de perspectives d'emploi. Mais le tissu économique est par ailleurs plutôt diversifié**, ce qui peut préserver le territoire, dans une certaine mesure, de chocs économiques trop brutaux.

L'économie « résidentielle » est en revanche relativement peu développée. Des secteurs tels que l'administration publique, la santé - action sociale, l'hôtellerie-restauration, voire le commerce, sont moins présents que dans d'autres territoires comparables. Importance des fonctions « productives » et relative faiblesse de l'économie « résidentielle **s'avèrent défavorables à l'activité des femmes.**

Le bassin havrais a connu un **développement peu dynamique de l'emploi sur longue période** (depuis 1975), essentiellement à cause de la **faible croissance de l'emploi tertiaire** (l'industrie n'ayant pas plus souffert qu'ailleurs). Mais **la décennie 2000 a été relativement favorable**. L'emploi a évolué plutôt favorablement et le taux de chômage reste élevé mais se rapproche des moyennes régionale et nationale. Les années récentes de crise n'ont globalement pas été plus destructrices qu'ailleurs, sauf pour l'industrie automobile.

Un territoire riche en emplois

Comptant 117 000 emplois pour 99 000 actifs résidents en 2009, le pays HPCE présente une assez forte densité d'emplois. Cela lui permet d'offrir des emplois à de nombreux actifs qui résident à l'extérieur. En effet, 18 % des emplois de ce territoire sont occupés par des actifs qui n'y résident pas. Cette proportion est moindre (8 %) pour l'aire urbaine du Havre car ce territoire s'étend plus largement autour du pôle havrais, mais elle est supérieure à celles des territoires de comparaison, ce qui atteste du potentiel économique en termes d'emploi du bassin havrais.

Taux d'emploi en 2009

	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre	Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations	Grands ports
Actifs résidents (1)	99 126	114 500	1 439 422	2 805 757	1 835 396
Emplois présents sur le territoire (2)	117 245	123 384	1 411 926	2 846 580	1 883 994
Taux d'emploi (2) / (1)	118,3	107,8	98,1	101,5	102,6

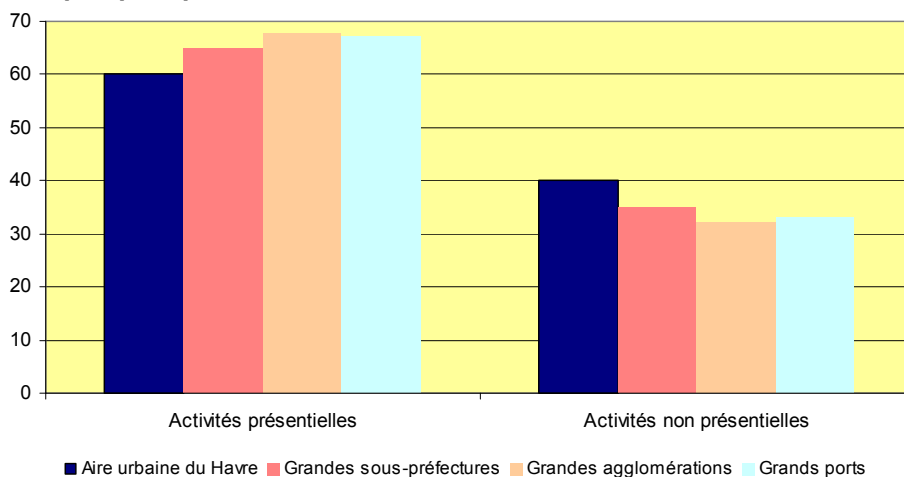
Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

Unités : nombre, indice

Une économie résidentielle relativement peu développée

Avec 40 % de l'emploi dans la sphère non résidentielle, la structure économique de l'aire urbaine du Havre comporte plus d'activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et de services aux entreprises que les territoires de référence. Cette part est inférieure de 5 points dans les aires urbaines polarisées par une grande sous-préfecture et même de 7 points dans celles du référentiel « *grands ports* ». La forte implantation de la sphère non résidentielle au Havre met en évidence le degré d'ouverture du système productif local.

L'emploi par sphère d'activité en 2009



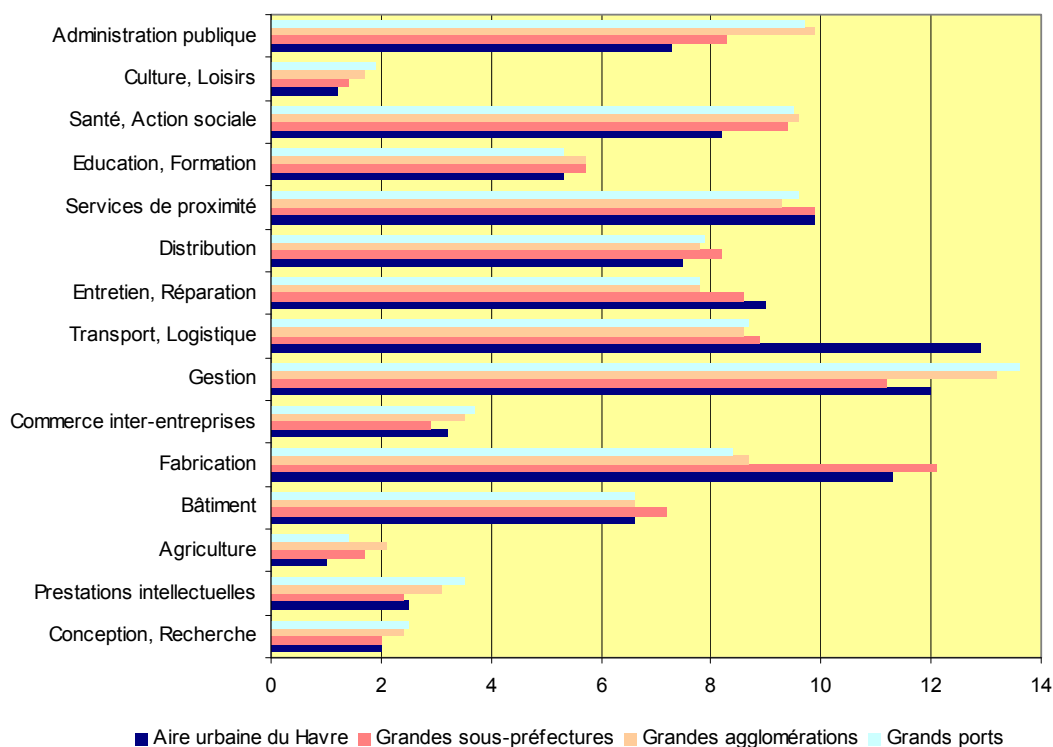
Source : Insee, recensement de la population 2009

Unité : %

Les fonctions « fabrication » et « transport-logistique », très présentes

En termes de poids dans l'emploi, les principales fonctions économiques de l'aire urbaine du Havre sont le transport-logistique, la gestion, la fabrication et les services de proximité. De façon générale, la structure fonctionnelle de l'aire urbaine du Havre est plus proche de celle des *grandes sous-préfectures* que de celle des *grandes agglomérations*.

L'emploi par fonction économique en 2009



Source : Insee, recensement de la population 2009

Unité : %

En lien avec la vocation portuaire et maritime du Havre, le transport-logistique est nettement plus présent qu'ailleurs, même en comparaison des *grands ports*. Entraînée par l'activité portuaire, la fonction entretien-réparation est plus présente ici qu'ailleurs. La fabrication est mieux représentée que dans les *grandes agglomérations* et les *grands ports* mais moins que dans les *grandes sous-*

préfectures. Inversement, la gestion est moins présente que dans les *grandes agglomérations* et les *grands ports* mais plus que dans les *grandes sous-préfectures*. Les indices de spécificité des fonctions des aires urbaines des trois référentiels figurent en annexe 1.

Les fonctions « supérieures », relativement peu représentées, comme l'administration publique ou la santé

Du fait de la présence du port, le commerce inter-entreprises est plus présent que dans les *grandes sous-préfectures*, sans atteindre toutefois le niveau des *grandes agglomérations* et des *grands ports*. Les autres fonctions supérieures (prestations intellectuelles, conception-recherche et culture-loisirs) sont moins présentes que dans les territoires de référence.

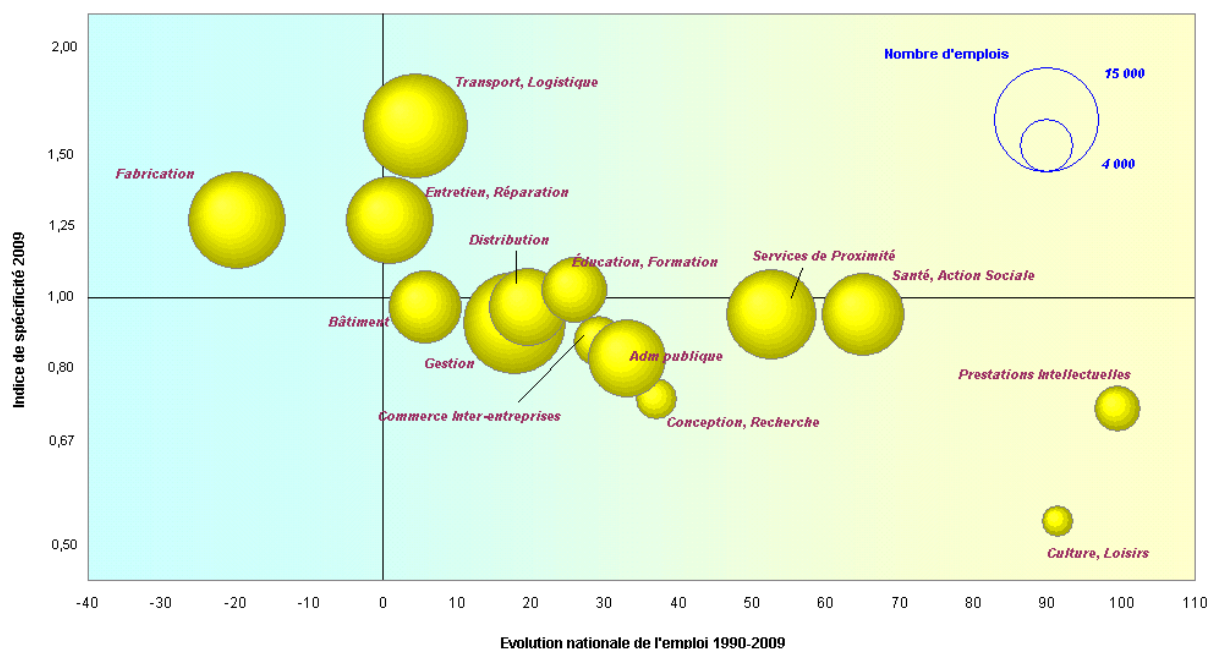
Plus liées à la population résidente, les fonctions éducation-formation, services de proximité, distribution ou encore bâtiment possèdent un poids assez comparable dans ces différents territoires. Néanmoins, l'administration publique et dans une moindre mesure la santé et l'action sociale sont moins bien représentées. L'agriculture est aussi peu présente dans ce territoire portuaire et industriel.

Une spécialisation fonctionnelle défavorable ?

Dans ce territoire, le transport et logistique est une fonction très spécifique : son poids économique en termes d'emploi est supérieur de 62 % à la moyenne nationale. Les fonctions fabrication et entretien-réparation sont également assez spécifiques. Ces trois fonctions offrent de nombreux emplois mais cette spécialisation n'est pas favorable au développement de l'emploi localement car ces fonctions ne sont pas motrices au niveau national. La fabrication perd des emplois, l'entretien et réparation stagne et le transport et logistique en gagne peu.

La plupart des fonctions qui ont créé des emplois au niveau national entre 1990 et 2009 sont légèrement sous-représentées dans le pays du Havre. Les fonctions les plus dynamiques, prestations intellectuelles et culture-loisirs, sont assez nettement sous représentées. Le portefeuille de fonctions du pays HPCE apparaît donc peu favorable à la croissance de l'emploi.

Structure fonctionnelle du pays HPCE et évolution nationale de l'emploi



Source : Insee, recensements de la population

Unités : indice, %

Note de lecture : ce graphique comporte 3 dimensions :

- Sur l'axe horizontal, l'évolution nationale de l'emploi de chaque fonction économique de 1990 à 2009;
- Sur l'axe vertical, l'indice de spécificité de chaque fonction dans le pays HPCE en 2009 (rapport de la part de l'emploi de cette fonction dans l'emploi de la zone à cette part en France métropolitaine);
- La surface des bulles est proportionnelle à l'emploi de chaque fonction dans la zone en 2009.

Le profil « industrialo-portuaire » du tissu économique local

A un niveau plus fin des secteurs d'activité, le principal secteur employeur du pays HPCE est le transport et l'entreposage, qui fournit 15 800 emplois salariés, soit 15 % du total. Cette proportion est le double de celle de l'ensemble des *grands ports*, traduction de la forte vocation maritime et portuaire du Havre et de sa spécialisation sur les conteneurs. Les autres secteurs d'activité spécifiques relèvent sans exception de l'industrie. Il s'agit de la fabrication de matériel de transport (avec d'abord l'industrie automobile mais aussi aéronautique), l'industrie chimique, le raffinage du pétrole, la fabrication, la réparation et l'installation de machines et d'équipements, ainsi que la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Chacun de ces secteurs apporte de 1 200 à 2 500 emplois salariés. Proportionnellement moins présents qu'ailleurs, la construction et le commerce offrent respectivement 6 400 et 11 300 emplois salariés. Fortes de 3 600 postes, les activités juridiques, comptables, de gestion et d'architecture sont plutôt bien représentées. Les activités de services administratifs et de soutien, dont relève notamment le secteur de l'intérim, sont assez présentes et pèsent 5 800 emplois salariés. Plutôt moins présents qu'ailleurs, les secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé, hébergement et action sociale) comptent chacun de 6 000 à 9 000 emplois.

Emploi salarié au lieu de travail par secteur d'activité au 31 décembre 2010

Secteur d'activité (A 38)	Pays HPCE		Aire urbaine du Havre		Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations	Grands ports
	Effectif	En %	Effectif	En %	En %	En %	En %
Agriculture, sylviculture et pêche	109	0,1	220	0,2	0,7	0,9	0,9
Industries extractives	28	0,0	28	0,0	0,1	0,1	0,1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 289	1,2	1 384	1,3	2,5	2,2	1,6
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	51	0,0	92	0,1	0,4	0,2	0,2
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	192	0,2	233	0,2	0,6	0,9	0,6
Cokéfaction et raffinage	1 821	1,7	1 821	1,7	0,3	0,1	0,4
Industrie chimique	2 426	2,3	2 426	2,2	0,6	0,4	1,0
Industrie pharmaceutique	0	0,0	5	0,0	0,2	0,4	0,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1 342	1,3	1 409	1,3	1,4	1,5	0,7
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équip.	1 676	1,6	1 705	1,6	2,8	1,1	1,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10	0,0	10	0,0	0,3	0,5	0,8
Fabrication d'équipements électriques	5	0,0	5	0,0	0,3	0,6	0,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 872	1,8	1 885	1,7	0,8	0,8	0,6
Fabrication de matériels de transport	4 334	4,2	4 342	4,0	5,7	1,8	2,7
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et équip.	2 515	2,4	2 567	2,4	1,8	1,0	1,6
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 186	1,1	1 186	1,1	0,8	0,8	0,9
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	860	0,8	864	0,8	0,9	0,8	0,9
Construction	6 381	6,1	7 243	6,7	7,1	6,9	7,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	11 251	10,8	11 911	11,0	13,6	13,3	13,6
Transports et entreposage	15 784	15,1	16 077	14,8	6,5	6,8	7,6
Hébergement et restauration	2 643	2,5	2 748	2,5	3,5	3,5	3,7
Edition, audiovisuel et diffusion	154	0,1	156	0,1	0,3	0,6	0,5
Télécommunications	305	0,3	305	0,3	0,4	0,8	0,7
Activités informatiques et services d'information	379	0,4	379	0,3	0,4	1,0	1,2
Activités financières et d'assurance	2 956	2,8	3 036	2,8	2,4	3,6	3,2
Activités immobilières	1 124	1,1	1 139	1,0	0,9	1,0	1,1
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	3 568	3,4	3 689	3,4	2,9	3,0	3,9
Recherche-développement scientifique	0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recherche-développement scientifique	23	0,0	23	0,0	0,2	0,9	0,4
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	349	0,3	382	0,4	0,6	0,7	0,8
Activités de services administratifs et de soutien	5 780	5,5	6 090	5,6	4,8	5,2	6,0
Administration publique	9 011	8,6	9 359	8,6	9,1	11,4	10,2
Enseignement	8 562	8,2	9 035	8,3	8,7	9,0	8,3
Activités pour la santé humaine	6 963	6,7	7 047	6,5	7,7	8,2	6,4
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	5 998	5,8	6 432	5,9	7,4	6,6	6,2
Arts, spectacles et activités récréatives	1 211	1,2	1 254	1,2	1,0	1,2	1,2
Autres activités de services	2 099	2,0	2 255	2,1	2,1	2,5	2,3
Ensemble	104 257	100,0	108 742	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, CLAP 2010

Unités : nombre, %

Les effectifs des secteurs qui comptent au moins 3 000 actifs dans le pays HPCE sont surlignés en orange.

Les parts des secteurs dont l'indice de spécificité par rapport aux *grandes agglomérations* est au moins égal à 1,5 le sont en bleu.

Un appareil productif quand même plutôt diversifié

La structure économique de la zone d'emploi du Havre est somme toute assez diversifiée. En 2009, elle se place au 45^e rang métropolitain sur 304 zones d'emploi pour l'indicateur de diversification sectorielle³, calculé sur la répartition de l'emploi en 38 secteurs d'activité. Cette diversification est stable : de 1999 à 2009, la part des 10 premiers secteurs employeurs sur 38 reste constante (73 %).

Les principaux employeurs du pays HPCE relèvent des principaux secteurs d'activité présents localement et souvent des secteurs spécifiques à ce territoire. Les services non marchands comptent de très gros employeurs comme la commune du Havre, le centre hospitalier avec deux établissements, la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH), l'université ou la direction départementale de la sécurité publique. Les grands établissements industriels relèvent notamment de la fabrication de matériel de transport (Renault, Aircelle), du raffinage du pétrole et de l'industrie chimique (Total, Chevron Oronite), de la fabrication de machines et d'équipements (Sidel-Blowing, Dresser-Rand) ou encore de la métallurgie (Fouré-Lagadec). Le secteur du transport et de l'entreposage compte aussi de grands établissements (Grand Port Maritime du Havre, Dockers de Normandie, CMA-CGM, Compagnie de Transport de la Porte Océane, SNCF), de même que le commerce (Auchan) et les services marchands (SPB, CEACOM).

Fin 2010, les cinq principaux établissements totalisaient 10 % des effectifs salariés de ce territoire, les 10 premiers 15,5 % et les 20 premiers 22 %.

Les 25 premiers employeurs du pays HPCE

Raison sociale	Effectif salarié	Commune	Activité
COMMUNE DU HAVRE	2 000 à 2 999 salariés	Le Havre	Administration publique
RENAULT SAS	2 000 à 2 999 salariés	Sandouville	Fabrication de matériels de transport
CENTRE HOSPITALIER GENERAL DU HAVRE	2 000 à 2 999 salariés	Montivilliers	Activités pour la santé humaine
TOTAL RAFFINAGE MARKETING	1 500 à 1 999 salariés	Gonfreville-l'Orcher	Cokéfaction et raffinage
AIRCELLE	1 000 à 1 499 salariés	Gonfreville-l'Orcher	Fabrication de matériels de transport
GRAND PORT MARITIME DU HAVRE	1 000 à 1 499 salariés	Le Havre	Transports et entreposage
CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DU HAVRE	1 000 à 1 499 salariés	Le Havre	Activités pour la santé humaine
MANUTENTION TERMINAL NORD	752 à 999 salariés	Le Havre	Activités de services administratifs et de soutien
TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE	750 à 999 salariés	Gonfreville-l'Orcher	Industrie chimique
SIDEL BLOWING & SERVICES	751 à 999 salariés	Octeville-sur-Mer	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
DOCKERS DE NORMANDIE	500 à 749 salariés	Gonfreville-l'Orcher	Transports et entreposage
DRESSER-RAND S.A	753 à 999 salariés	Le Havre	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMERATION HAVRAISE	500 à 749 salariés	Le Havre	Administration publique
CHEVRON ORONITE SA	500 à 749 salariés	Gonfreville-l'Orcher	Industrie chimique
UNIVERSITÉ DU HAVRE	500 à 749 salariés	Le Havre	Enseignement
AUCHAN	500 à 749 salariés	Le Havre	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
SPB	500 à 749 salariés	Le Havre	Activités financières et d'assurance
FOURE LAGADEC	500 à 749 salariés	Le Havre	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements
CMA CGM	500 à 749 salariés	Le Havre	Transports et entreposage
HOPITAL PRIVÉ DE L'ESTUAIRE	500 à 749 salariés	Le Havre	Activités pour la santé humaine
UNA SOLIDARITÉ NORMANDE	500 à 749 salariés	Le Havre	Action sociale
COMPAGNIE DE TRANSPORT DE LA PORTE OCÉANE	500 à 749 salariés	Le Havre	Transports et entreposage
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE SEINE-MARITIME	500 à 749 salariés	Le Havre	Administration publique
CEACOM	500 à 749 salariés	Le Havre	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyse techniques
SNCF	500 à 749 salariés	Le Havre	Transports et entreposage

Source : Insee, Clap 2010

Des établissements souvent dépendants de centres de décision extérieurs

En 2009, 63 % des emplois salariés du pays HPCE sont contrôlés par un centre de décision extérieur à ce territoire. Il est donc très dépendant de décisions prises à l'extérieur. Ce taux de dépendance dépasse 90 % dans certains secteurs industriels très présents localement tels que le raffinage du pétrole, la fabrication de matériel de transport et le secteur industrie extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution ou encore dans le transport et entreposage. Il est d'au moins deux tiers dans le reste des secteurs industriels à l'exception de l'agroalimentaire (40 %). Dans le commerce, les

³ Indice de Herfindahl, à savoir la somme des carrés des parts de chaque secteur d'activité dans l'emploi total. Un territoire possède une structure économique d'autant plus diversifiée que la valeur de cet indice, compris entre 0 et 1, est faible.

activités financières et d'assurance, les activités scientifiques et les services administratifs et de soutien, environ 55 % des emplois dépendent de l'extérieur du territoire. Les secteurs les plus autonomes sont les activités immobilières (28 %), l'hébergement et la restauration (32 %) ou la construction (44 %).

Dans les entreprises dont le siège est situé dans le pays HPCE, 14 % des emplois sont situés à l'extérieur de ce territoire. Ce taux de contrôle atteint 33 % dans la fabrication de machines et d'équipements, 22 % dans la fabrication d'autres produits industriels, dont relèvent notamment la chimie et la métallurgie ou encore 21 % dans les activités scientifiques et services administratifs et de soutien.

Etablissements, emplois et centres de décision économiques

	Taux de dépendance		Taux de contrôle	
	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	0,9	3,7	2,3
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	91,3	90,1	13,5	11,9
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	39,5	36,4	0,0	0,3
Cokéfaction et raffinage	100	100	nc	nc
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines	85,1	84,9	33,9	33,4
Fabrication de matériels de transport	98,4	98,2	0,0	0,0
Fabrication d'autres produits industriels	65,2	64,4	21,7	22,3
Construction	44,1	40,5	16,5	14,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	57,2	55,4	12,6	11,6
Transports et entreposage	67,7	67,3	11,1	10,8
Hébergement et restauration	32,1	31,1	12,5	12,2
Information et communication	68,2	68,1	12,4	12,3
Activités financières et d'assurance	56,9	56,6	7,3	6,2
Activités immobilières	27,8	27,8	7,7	7,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	55,3	54,5	20,7	19,4
Autres activités de services	29,8	28,0	0,9	0,7
Ensemble	62,5	60,9	14,4	13,6

Sources : Insee, Clap 2009 - Lifi 2009

Unité : %

Note de lecture : Pour chaque secteur, le taux de dépendance d'un territoire est le rapport du nombre de salariés de ce secteur qui dépendent d'un siège localisé à l'extérieur de ce territoire au nombre de salariés du secteur dans le territoire. Pour chaque secteur et pour les entreprises dont le siège est situé dans la zone étudiée, le taux de contrôle mesure la part des effectifs salariés de ces entreprises qui sont localisés à l'extérieur de cette zone.

Un développement de l'emploi peu dynamique sur longue période, notamment du secteur tertiaire

De 1975 à 1999, le pays HPCE a perdu 6 900 emplois, dont 11 400 dans l'industrie, 4 100 dans la construction et 1 200 dans l'agriculture. Le secteur tertiaire a gagné 10 000 emplois. Cette évolution d'ensemble correspond à une baisse de 6 %. Dans le même temps, l'emploi a progressé de 2 % dans les *grandes sous-préfectures*, de 10 % dans les *grands ports* et de 15 % dans les *grandes agglomérations*. Pourtant, l'emploi industriel a régressé moins fortement (-32 %) que dans les *grandes sous-préfectures* et les *grands ports* (respectivement -42 % et -37 %). La cause principale du repli de l'emploi dans ce territoire tient au développement beaucoup plus lent du secteur tertiaire, dont les effectifs ont progressé 3 à 4 fois moins rapidement que dans les territoires de référence. La construction a aussi perdu proportionnellement plus d'emplois qu'ailleurs, de même que l'agriculture.

La décennie 1999-2009 voit le retour à la croissance de l'emploi dans le pays HPCE, dont 10 000 dans le secteur tertiaire, 1 800 dans la construction et malgré 4 000 suppressions dans l'industrie. Néanmoins, le rythme de croissance de l'emploi dans ce territoire (+ 7 %) est assez modeste. Dans le même temps, les effectifs se sont accrus de 11 % dans les *grandes sous-préfectures*, de 14 % dans les *grandes agglomérations* et de 17 % dans les *grands ports*. Ici aussi, même si l'emploi industriel a plus reculé qu'ailleurs, la cause de la moindre performance havraise réside dans l'essor moins rapide de l'emploi tertiaire (+13 % contre +18 % à +21 %). Il faut noter la croissance marquée des effectifs de la construction au cours de cette période (+31 %).

Évolution de l'emploi au lieu de travail par grands secteurs

Évolution 1975-1999	Pays HPCE		Aire urbaine du Havre		Grandes sous- préfectures	Grandes agglo- -mérations	Grands ports
	Nombre	%	Nombre	%	%	%	%
Agriculture	- 1 231	- 62,2	- 2 475	- 61,5	- 51,1	- 54,5	- 42,6
Industrie	- 11 437	- 31,6	- 11 384	- 31,0	- 41,8	- 29,7	- 36,8
Construction	- 4 144	- 42,1	- 4 513	- 41,6	- 29,2	- 28,3	- 36,1
Tertiaire	+ 9 957	+ 14,8	+ 11 459	+ 16,6	+51,6	+ 54,9	+ 43,0
Ensemble	- 6 855	-6,0	- 6 913	- 5,7	+ 2,2	+ 15,2	+ 9,9

Évolution 1999-2009	Pays HPCE		Aire urbaine du Havre		Grandes sous- préfectures	Grandes agglo- -mérations	Grands ports
	Nombre	%	Nombre	%	%	%	%
Agriculture	- 167	- 22,3	- 384	- 24,8	- 20,1	- 19,3	- 19,1
Industrie	- 3 985	- 16,1	- 4 035	- 15,9	-13,6	- 13,9	- 7,8
Construction	+ 1 790	+ 31,4	+ 2 010	+ 31,8	+ 30,4	+36,7	+ 43,7
Tertiaire	+ 10 061	+ 13,0	+ 11 166	+ 13,9	+ 17,9	+ 19,5	+ 20,9
Ensemble	+ 7 699	+ 7,1	+ 8 757	+ 7,7	+ 10,6	+13,7	+ 16,8

Évolution 1975-2009	Pays HPCE		Aire urbaine du Havre		Grandes sous- préfectures	Grandes agglo- -mérations	Grands ports
	Nombre	%	Nombre	%	%	%	%
Agriculture	- 1 398	- 70,6	- 2 859	- 71,0	- 61,0	- 63,3	- 53,5
Industrie	- 15 422	- 42,6	- 15 419	- 41,9	- 49,7	- 39,5	- 41,7
Construction	- 2 354	- 23,9	- 2 503	- 23,1	- 7,7	- 2,0	- 8,2
Tertiaire	+ 20 018	+ 29,8	+ 22 625	+ 32,7	+ 78,7	+ 85,2	+ 73,0
Ensemble	+ 844	+ 0,7	+ 1 844	+ 1,5	+ 13,1	+ 31,0	+ 28,4

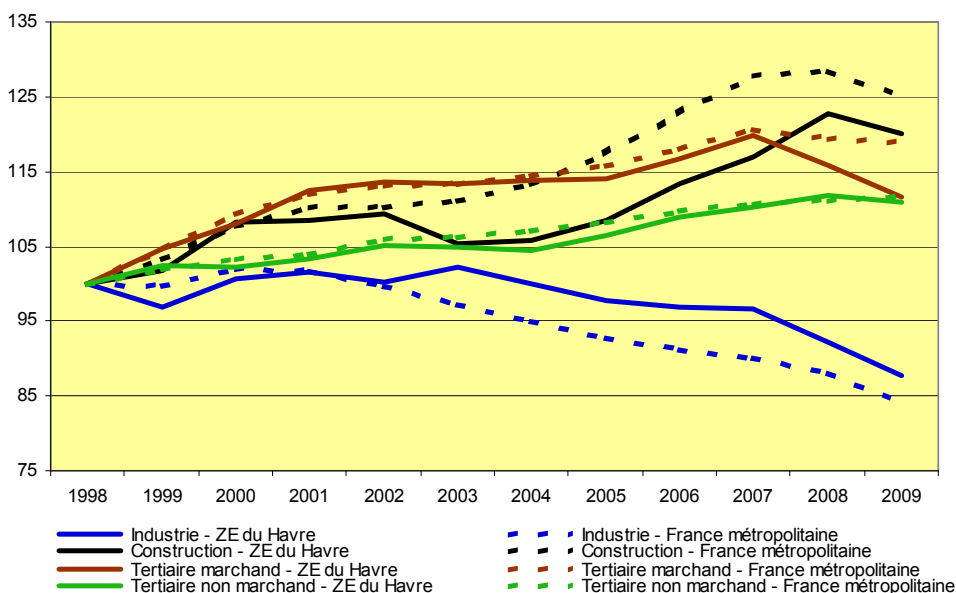
Sources : Insee, recensements de la population 1975 à 1990 exploitations lourdes lieu de travail Unités : nombre, %
 - recensements de la population 1999 et 2009 exploitations complémentaires lieu de travail

Au total, sur l'ensemble de la période de 1975 à 2009, du fait du développement moins rapide du secteur tertiaire, l'emploi progresse de 0,7 % dans le pays HPCE, contre +13 % dans les *grandes sous-préfectures*, +28 % dans les *grands ports* et +31 % dans les *grandes agglomérations*. Le pays havrais compte le même nombre d'emplois qu'il y a 35 ans. Son industrie n'a pas plus souffert qu'ailleurs (environ - 40 %, soit 15 000 emplois perdus). Mais son secteur tertiaire s'est beaucoup moins développé qu'ailleurs (2 à 3 fois moins vite), soit un « manque à gagner » de 20 000 à 30 000 emplois.

Une assez bonne décennie 2000

Une analyse à un niveau sectoriel un peu plus fin peut être menée sur la période de 1998 à 2009, mais à l'échelle de la zone d'emploi (voir page 3). L'emploi industriel a mieux résisté dans la zone d'emploi du Havre que dans l'ensemble de la France métropolitaine, avec une hausse en 2003 et une stabilisation en 2006-2007 dans un contexte national de baisse. Néanmoins, à partir de 2008 les effets de la crise se font plus sentir au Havre (voir plus loin). L'emploi dans le tertiaire marchand suit l'évolution nationale de 1998 à 2007, mais un net repli survient à partir de 2008, à peine perceptible au niveau métropolitain. L'évolution de l'emploi tertiaire non marchand est parallèle à celle de la métropole. Hormis un décrochage en 2002-2004, l'emploi dans la construction suit la tendance nationale, avec un retournement en 2009. Les effectifs de ce secteur ont connu une vive progression au cours de la période 2005-2008.

Évolution de l'emploi salarié par grands secteurs dans la zone d'emploi (1998 - 2009)



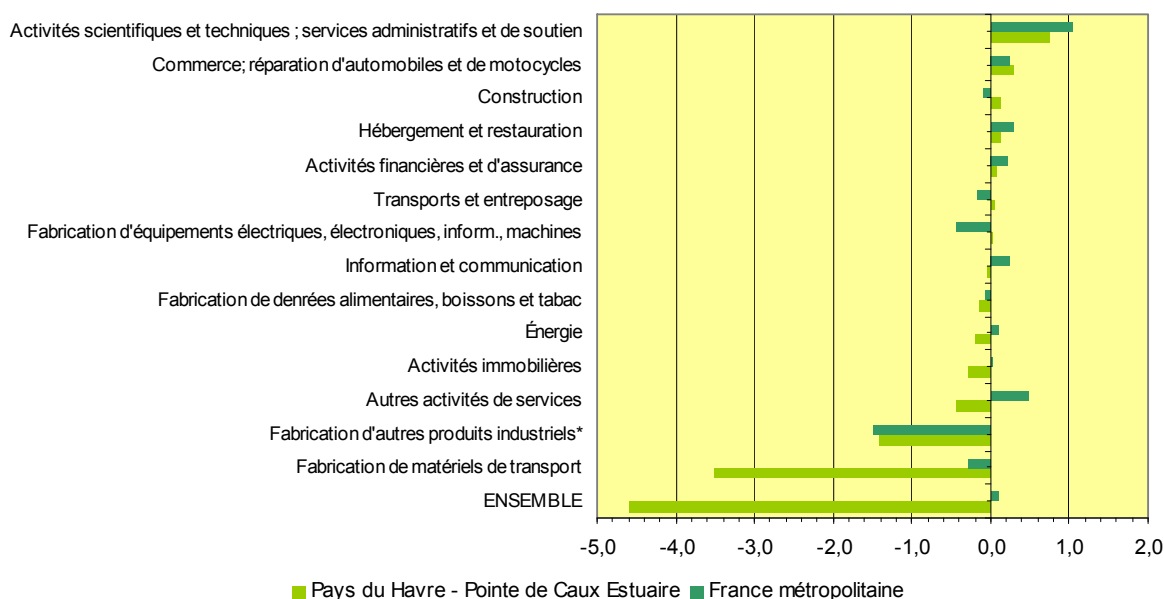
Source : Insee, estimations d'emploi localisées

Unité : indice base 100 en 1998

Hormis la construction automobile, le bassin havrais n'a pas plus souffert de la crise récente

Sur l'ensemble des années 2007 à 2011, « encadrant » les années de crise aiguë, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands (ensemble des secteurs hors agriculture, intérim, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale) s'est contracté de 4,6 % dans le pays HPCE contre une quasi-stagnation en France métropolitaine (+ 0,1 %). Cette évolution locale très défavorable est imputable pour les trois quarts au secteur de la fabrication de matériels de transport, et notamment à la forte réduction des effectifs de l'établissement Renault de Sandouville. Ce secteur contribue en effet localement pour 3,5 points de % à la baisse de l'emploi de ce territoire contre seulement 0,3 points de % au niveau métropolitain.

Contributions des secteurs à la variation de l'emploi salarié du 1^{er} trim. 2007 au 4^e trim. 2011



Source : Insee, Epure-Urssaf

Unité : %

Champ : secteurs marchands hors agriculture, intérim, administration publique, enseignement, santé-action sociale.

* : le secteur fabrication d'autres produits industriels regroupe les secteurs textile-habillement, cuir-chaussure, bois, papier, imprimerie, industrie chimique, métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements, réparation et installation de machines et d'équipements.

Les autres secteurs ont connu des évolutions proches de la tendance nationale. La fabrication « d'autres produits industriels » contribue pour 1,5 points de % à cette baisse, soit à peine plus qu'au niveau métropolitain. Les autres activités dont la contribution à l'évolution de l'emploi au cours de cette période est défavorable, mais dans une moindre ampleur, sont les « autres activités de services », les activités immobilières, l'énergie et l'agroalimentaire. Comme au niveau national, le principal moteur de l'emploi a été le secteur des activités scientifiques et techniques et services administratifs et de soutien.

NB : des graphiques qui retracent l'évolution trimestrielle de l'emploi salarié par secteur d'activité (A17) de 2007 à 2011 figurent en annexe 2.

Des emplois en moyenne pas plus précaires qu'ailleurs

En 2009, 84% des salariés du pays HPCE disposent d'un contrat à durée déterminée ou sont titulaires de la fonction publique. Au niveau de l'aire urbaine du Havre, cette proportion d'emplois stables est conforme à celle des territoires de référence. La fréquence de l'intérim est comparable à celle des *grandes sous-préfectures* et un peu plus élevée que dans les *grandes agglomérations* et les *grands ports*. En contrepartie, les contrats à durée déterminée sont un peu moins fréquents, car ils sont plutôt associés au secteur tertiaire qui est un peu moins présent localement. Les proportions d'apprentis et de stagiaires rémunérés se situent dans la moyenne des *grandes agglomérations*.

Conditions d'emploi des salariés en 2009

	Pays HPCE		Aire urbaine du Havre		Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations	Grands ports
	Effectif	%	Effectif	%	%	%	%
Titulaires de la fonction publique ou contrats à durée indéterminée	77 388	84,1	89 495	84,6	84,3	84,4	84,7
Contrats à durée déterminée	8 623	9,4	9 568	9,0	9,6	9,8	9,6
Intérim	2 455	2,7	2 686	2,5	2,6	2,1	2,1
Emplois aidés	1 034	1,1	1 140	1,1	1,2	0,9	1,0
Apprentissage et stage	2 476	2,7	2 855	2,7	2,3	2,7	2,5
Ensemble des salariés de 15 ans ou plus	91 976	100,0	105 745	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

unités : nombre, %

Le travail à temps partiel concerne 19 % des salariés du pays HPCE en 2009, comme dans les *grandes sous-préfectures* et les *grandes agglomérations*. Une femme sur trois est concernée, soit plus que dans les *grandes agglomérations* et les *grands ports*, mais un peu moins que dans les *grandes sous-préfectures*. Cette situation est beaucoup moins fréquente chez les hommes (6 %). Le temps partiel masculin est légèrement moins développé dans ce territoire que dans les *grandes agglomérations* ou les *grands ports*. Chez les hommes, cette forme d'emploi est plus répandue parmi les jeunes (18 %) contre 5 % parmi les plus âgés. Cet écart existe chez les femmes mais il est moins large (respectivement 41 % et 32 %).

Salariés à temps partiel par sexe et tranche d'âge en 2009

	Pays HPCE			Aire urbaine du Havre			Grandes sous-préfectures	Grandes agglomérations	Grands ports
	Ensemble des salariés	Temps partiel	Part en %	Ensemble des salariés	Temps partiel	Part en %	Part en %	Part en %	Part en %
Hommes	47 770	3 057	6,4	55 095	3 418	6,2	6,3	7,2	7,4
15 à 24 ans	6 143	1 092	17,8	6 971	1 238	17,8	18,2	20,7	21,7
25 à 49 ans	30 905	1 400	4,5	35 906	1 521	4,2	4,2	4,7	5,1
50 ans ou plus	10 722	565	5,3	12 217	658	5,4	6,4	6,9	6,8
Femmes	44 206	14 674	33,2	50 651	17 010	33,6	34,5	30,9	29,5
15 à 24 ans	5 031	2 037	40,5	5 540	2 240	40,4	40,1	41,1	40,4
25 à 49 ans	28 163	8 944	31,8	32 728	10 568	32,3	33,1	29,5	28,1
50 ans ou plus	11 013	3 694	33,5	12 382	4 202	33,9	36,1	30,3	28,8
Ensemble des salariés de 15 ans ou plus	91 976	17 732	19,3	105 745	20 428	19,3	19,6	19,0	18,3

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation principale

unités : nombre, %

L'orientation « productive » de l'activité économique est peu favorable à l'emploi féminin

La spécialisation du tissu économique havrais explique en grande partie les difficultés des femmes sur le marché du travail local. En effet, sur les 10 secteurs d'activité les plus spécifiques à l'aire urbaine du Havre, 9 sont des secteurs masculins (ils comptent moins de 30 % de femmes). Parmi ces secteurs, seules les activités immobilières emploient une majorité de femmes (59 %).

Emploi au lieu de travail dans l'aire urbaine du Havre par secteur d'activité et genre

	Hommes	Femmes	Ensemble	Part de femmes	Répartition des effectifs de femmes
Agriculture, sylviculture et pêche	808	358	1 166	31	0,6
Industries extractives	22	4	26	15	0,0
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	901	764	1 665	46	1,4
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	64	61	125	49	0,1
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	273	68	341	20	0,1
Cokéfaction et raffinage	1 138	305	1 443	21	0,5
Industrie chimique	2 193	545	2 738	20	1,0
Industrie pharmaceutique	23	38	61	62	0,1
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1 460	223	1 683	13	0,4
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équip.	1 657	224	1 881	12	0,4
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	55	16	70	22	0,0
Fabrication d'équipements électriques	54	8	62	13	0,0
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 005	242	1 248	19	0,4
Fabrication de matériels de transport	4 224	695	4 918	14	1,2
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et équip.	2 478	489	2 968	16	0,9
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	757	206	962	21	0,4
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	874	292	1 167	25	0,5
Construction	7 494	843	8 337	10	1,5
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	6 563	6 659	13 222	50	11,9
Transports et entreposage	10 767	4 588	15 355	30	8,2
Hébergement et restauration	1 338	1 739	3 078	57	3,1
Édition, audiovisuel et diffusion	167	117	284	41	0,2
Télécommunications	234	97	332	29	0,2
Activités informatiques et services d'information	311	132	442	30	0,2
Activités financières et d'assurance	1 200	2 119	3 319	64	3,8
Activités immobilières	811	1 165	1 976	59	2,1
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	2 087	1 636	3 724	44	2,9
Recherche-développement scientifique	31	22	53	42	0,0
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	258	269	527	51	0,5
Activités de services administratifs et de soutien	4 857	2 573	7 431	35	4,6
Administration publique	4 587	4 742	9 329	51	8,5
Enseignement	3 189	6 693	9 882	68	12,0
Activités pour la santé humaine	1 925	6 636	8 562	78	11,9
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 096	7 940	9 036	88	14,2
Arts, spectacles et activités récréatives	706	693	1 399	50	1,2
Autres activités de services	1 080	2 125	3 204	66	3,8
Activités des ménages en tant qu'employeurs, production pour usage propre	36	579	615	94	1,0
Activités extra-territoriales	5	4	9	44	0,0
Ensemble	66 728	55 912	122 640	46	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2009 exploitation complémentaire lieu de travail

Unités : nombre, %

Note de lecture : les secteurs les plus spécifiques à l'aire urbaine du Havre sont surlignés en bleu (critère : indice de spécificité par rapport aux grandes agglomérations supérieur à 1,2).

Emploi total dans la zone d'emploi du Havre selon le secteur et la tranche d'âge

	Nombre	Structure			
		Moins de 45 ans	De 45 à 49 ans	De 50 à 54 ans	55 ans ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	2 389	54,4	13,9	14,4	17,3
Industries extractives	46	78,4	0,0	13,0	8,7
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 755	64,4	13,5	12,0	10,0
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	169	58,2	11,3	23,9	6,5
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	573	58,2	17,5	13,9	10,5
Cokéfaction et raffinage	1 975	59,3	12,8	16,3	11,7
Industrie chimique	6 014	56,0	17,3	15,0	11,8
Industrie pharmaceutique	87	72,4	19,4	4,6	3,6
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	2 509	69,7	12,2	12,0	6,1
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements	2 372	56,7	16,8	16,1	10,3
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	105	74,2	2,9	14,3	8,6
Fabrication d'équipements électriques	314	43,7	11,2	26,7	18,4
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1 498	61,5	13,6	14,1	10,7
Fabrication de matériels de transport	5 021	50,7	9,6	24,3	15,3
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et équipements	4 679	61,1	14,6	13,7	10,6
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 059	54,7	16,0	23,2	6,2
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 673	65,2	18,4	9,5	6,9
Construction	11 727	66,2	14,1	11,0	8,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17 406	67,0	12,7	11,6	8,8
Transports et entreposage	17 059	63,2	14,2	14,3	8,2
Hébergement et restauration	4 461	70,9	11,7	8,3	9,1
Edition, audiovisuel et diffusion	346	71,6	10,3	7,3	10,8
Télécommunications	363	41,9	10,6	42,1	5,3
Activités informatiques et services d'information	475	73,6	10,1	10,1	6,1
Activités financières et d'assurance	3 826	61,9	12,0	14,3	11,9
Activités immobilières	2 470	55,8	16,1	11,4	16,6
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	4 766	66,9	12,0	10,6	10,5
Recherche-développement scientifique	53	86,1	13,9	0,0	0,0
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	638	66,7	9,8	9,6	13,8
Activités de services administratifs et de soutien	10 008	71,9	12,7	8,2	7,1
Administration publique	12 234	56,7	16,0	15,2	12,2
Enseignement	12 887	61,1	13,7	13,4	11,8
Activités pour la santé humaine	11 008	56,2	15,3	14,0	14,4
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	12 658	54,5	16,3	15,1	14,1
Arts, spectacles et activités récréatives	1 921	68,1	12,8	8,8	10,3
Autres activités de services	4 219	66,0	11,7	11,2	11,1
Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	917	37,6	18,0	20,3	24,2
Activités extra-territoriales	9	44,2	44,2	0,0	11,6
Ensemble	162 688	61,8	14,0	13,4	10,9

Source : Insee, recensement de population de 2009 exploitation complémentaire au lieu de travail Unités : nombre, %

En 2009, 24 % des actifs en emploi de la zone d'emploi du Havre étaient âgés d'au moins 50 ans, dont 11 % d'au moins 55 ans. Le vieillissement des actifs est inégal selon les secteurs. Parmi les principaux secteurs employeurs, les plus concernés étaient la fabrication de matériels de transport, l'agriculture, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement ainsi que la santé. À un degré moindre, les activités immobilières, le raffinage du pétrole, l'administration publique et l'industrie chimique sont aussi concernés. La métallurgie, les activités financières et d'assurance, l'enseignement et la fabrication de machines et d'équipements figurent aussi parmi les secteurs à main d'œuvre « âgée ».

En nombre de personnes concernées, ce sont les « gros » secteurs employeurs qui emploient le plus de salariés de plus de 55 ans, secteurs pour lesquels les besoins en renouvellement de main-d'œuvre devraient être les plus importants. La construction, les transports et entreposage, l'administration publique, l'enseignement, le commerce, la santé et l'action sociale, emploient chacun actuellement plus de 1 000 salariés de 55 ans ou plus.

Certains métiers spécifiques au bassin d'emploi

Logiquement, les métiers spécifiques au pays HPCE sont des métiers typiques des secteurs d'activités caractéristiques de ce territoire. Du fait de sa vocation maritime et portuaire, le pays compte en proportion plus de marins, cadres de la marine marchande, employés, techniciens et cadres des transports, responsables logistiques, ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention, agents de sécurité et de surveillance ainsi que de pêcheurs. En raison de la présence d'un aéroport, les personnels navigants de l'aviation civile sont aussi plus présents.

L'importance du raffinage du pétrole et de la chimie explique la sur-représentation des tuyauteurs, des ouvriers qualifiés de la chimie et des techniciens et agents de maîtrise des industries de process. Le pays compte aussi des activités métallurgiques et mécaniques notables : de ce fait les dessinateurs et techniciens en mécanique et travail des métaux, chaudronniers, soudeurs, monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés ou non de la métallurgie sont très présents (voir aussi l'annexe 3).

L'orientation de l'appareil productif local dans divers secteurs industriels se traduit aussi par une spécificité de l'ensemble des qualification de la maintenance et des charpentiers spécialisés en charpente métallique.

Les métiers spécifiques dans le pays HPCE

	Métiers (FAP 225)	Effectif	Indice de spécificité
Métiers particulièrement spécifiques	Marins salariés	273	12,8
	Cadres et maîtres d'équipage de la marine	245	9,9
	Agents administratifs des transports	1 182	5,0
	Charpentiers (métal)	255	4,3
	Tuyauteurs	274	4,1
	Employés des transports et du tourisme	525	3,9
	Pêcheurs, aquaculteurs salariés	64	3,3
	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	839	3,1
Métiers très spécifiques	Techniciens des transports et du tourisme	963	2,6
	Personnels navigants de l'aviation	62	2,5
	Cadres des transports	362	2,5
	Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	821	2,4
	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	328	2,4
	Concierges	262	2,3
	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	3 702	2,2
	Techniciens en mécanique et travail des métaux	969	2,1
	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	662	2,0
	Responsables logistiques (non cadres)	680	2,0
Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	1 091	2,0	
Métiers spécifiques	Soudeurs	277	1,9
	Agents de sécurité et de surveillance	1 123	1,9
	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	1 144	1,8
	Techniciens des industries de process	1 101	1,8
	Charcutiers, traiteurs	124	1,8
	Agents qualifiés de traitement thermique et de surface	104	1,8
	Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	371	1,7
	Autres ouvriers qualifiés de type industriel	227	1,7
	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	474	1,7
	Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	2 144	1,6
	Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie	282	1,6
	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	1 693	1,5
	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	453	1,5

Source : Insee, recensement de population 2009 exploitation complémentaire

Unités : %, indice

Note de lecture : pour chaque métier, l'indice de spécificité est le rapport de la part de ce métier dans l'emploi du pays HPCE à la part de ce métier dans l'emploi du référentiel « grandes agglomérations ».

Champ : Métiers (FAP 225) comptant au moins 50 emplois et pour lesquels l'indice de spécificité est d'au moins 1,5.

Les métiers qui offrent le plus d'emplois dans le pays HPCE sont pour certains liés à la spécialisation dans l'économie productive de ce territoire : ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention, ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires, ouvriers non qualifiés de la métallerie, métiers de la maintenance, conducteurs routiers, agents administratifs des transports, attachés commerciaux, cadres d'entreprise, mais aussi secrétaires et agents d'entretien de locaux.

Mais nombre de ces professions relèvent aussi des services à la population : aides à domicile et aides ménagères, employés et professions intermédiaires des services publics, enseignants, soignants, professions du commerce et des soins personnels.

Les métiers les plus fréquents dans le pays HPCE

Métiers (FAP 225)	Effectif	Indice de spécificité
Agents d'entretien de locaux	4 020	1,1
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	3 702	2,2
Aides à domicile et aides ménagères	2 667	1,3
Employés des services au public	2 580	0,7
Infirmiers	2 497	0,9
Professeurs du secondaire	2 448	1,0
Aides-soignants	2 165	0,9
Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	2 144	1,6
Conducteurs routiers	2 122	1,3
Secrétaires bureautiques et assimilés	2 090	1,0
Attachés commerciaux	1 887	0,8
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	1 872	1,2
Agents administratifs divers	1 820	1,0
Assistantes maternelles	1 799	0,9
Professeurs des écoles	1 781	1,0
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	1 693	1,5
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	1 692	0,9
Employés de la comptabilité	1 548	1,0
Maîtrise des magasins	1 521	0,8
Techniciens des services administratifs	1 497	1,0
Agents de sécurité et de l'ordre public	1 421	0,8
Agents de services hospitaliers	1 403	0,9
Autres cadres B de la fonction publique	1 387	0,7
Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés	1 327	0,7
Caissiers	1 261	1,1
Agents administratifs des transports	1 182	5,0
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	1 179	1,0
Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	1 144	1,8
Agents de sécurité et de surveillance	1 123	1,9
Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment	1 119	1,1
Techniciens des industries de process	1 101	1,8
Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	1 091	2,0
Employés de la banque et des assurances	1 031	0,8
Coiffeurs, esthéticiens	1 023	1,0

Source : Insee, recensement de population 2009 exploitation complémentaire

Unités : %, indice

Note de lecture : pour chaque métier, l'indice de spécificité mesure ici le rapport de la part de ce métier dans l'emploi du pays HPCE à la part de ce métier dans l'emploi du référentiel « grandes agglomérations ».

Champ : Métiers (FAP 225) comptant au moins 1 000 emplois.

6. FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

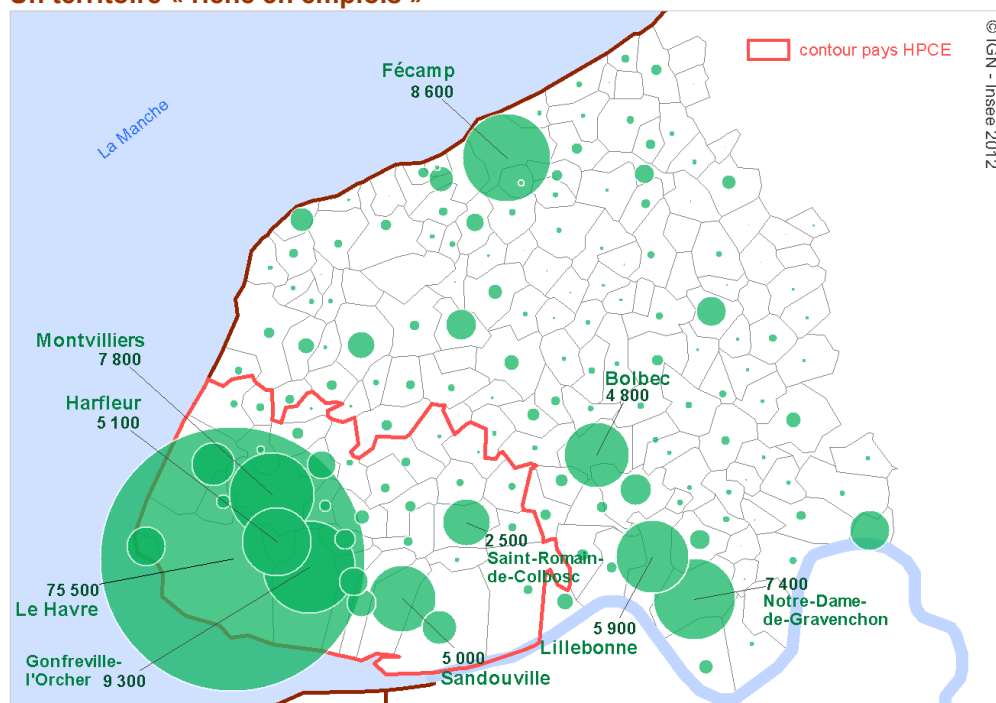
Le retour à l'emploi reste difficile, même dans un contexte de baisse de la population active

La grande « densité » d'emplois du pays havrais permet à celui-ci d'exercer une **influence forte sur les territoires voisins**. Beaucoup d'emplois sont occupés par des actifs résidant dans les **territoires de la rive nord de la Seine**, en particulier les communautés de communes de Criquetot-l'Esneval, de Campagne de Caux et de Caux - Vallée de Seine. Au regard de ces flux, **les entrées quotidiennes venant de la rive sud sont encore relativement limitées**.

La faible croissance (et maintenant la baisse) de la population active s'est traduite par une certaine « décompression » du marché du travail qui a contribué à un **recul du chômage plus marqué** au Havre que dans les territoires comparables. Mais la relative bonne tenue de l'emploi depuis une dizaine d'années a aussi beaucoup profité aux actifs résidant à l'extérieur du pays. Cette tendance contribue à entretenir les **difficultés de retour à l'emploi pour les demandeurs d'emploi résidant dans le territoire**. Ces difficultés placent la zone d'emploi du Havre parmi les plus défavorisées au plan national. L'ancienneté élevée des demandeurs d'emploi, ainsi que la part importante de primo-demandeurs, renforcent cette tendance défavorable au retour à l'emploi.

Avec 117 000 emplois pour à peine 100 000 actifs résidents, le pays HPCE présente un taux d'emploi élevé. Ce territoire peut être considéré comme « riche en emplois ».

Un territoire « riche en emplois »

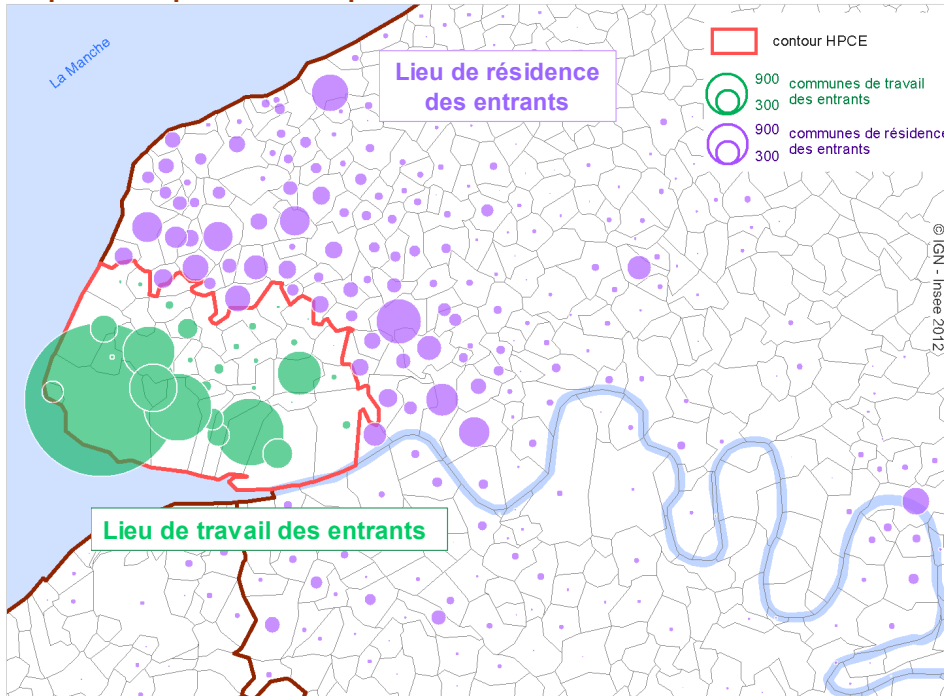


Sources : Insee, recensement de la population 2008 exploitation principale

Unité : nombre

Sur 117 000 emplois, 26 000 sont occupés par des actifs résidant à l'extérieurs du pays HPCE soit plus d'1 sur 5. Ce « rayonnement » s'accroît assez rapidement : il est passé de 17 % en 1999 à 22 % en 2008, en lien notamment avec la bonne tenue de l'emploi dans la décennie 2000.

Un pôle d'emplois attractif pour les territoires voisins

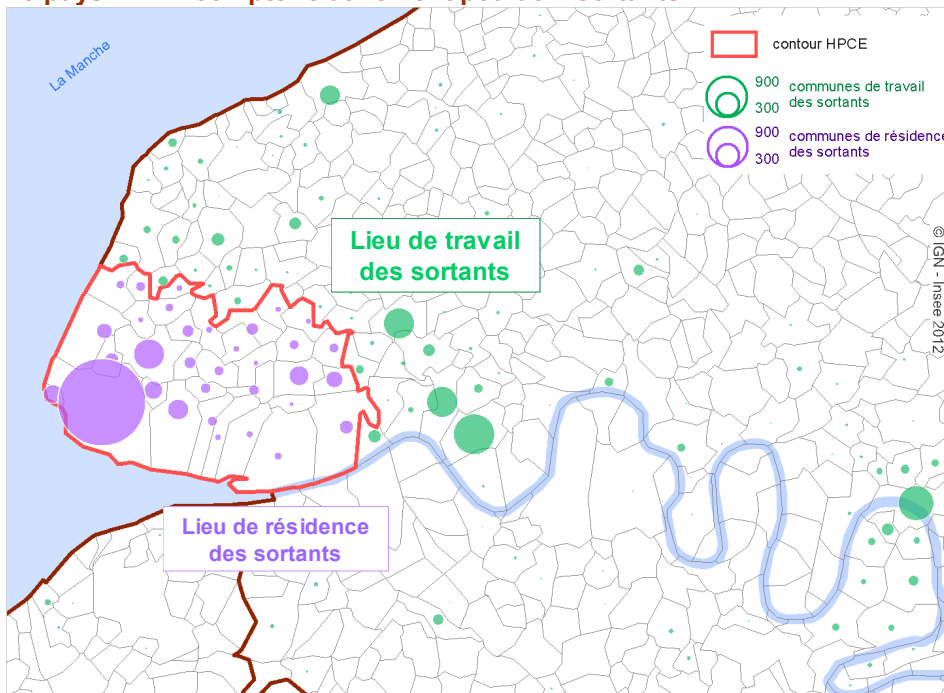


Sources : Insee, recensement de la population 2008 exploitation principale

Unité : nombre

8 000 actifs résidents du pays HPCE travaillent en dehors du territoire, soit 8 % des actifs résidents dans le pays. Ceux-ci travaillent dans leur grande majorité dans la vallée du Commerce, sur Fécamp, voire dans l'agglomération rouennaise.

Le pays HPCE compte relativement peu de « sortants »



Sources : Insee, recensement de la population 2008 exploitation principale

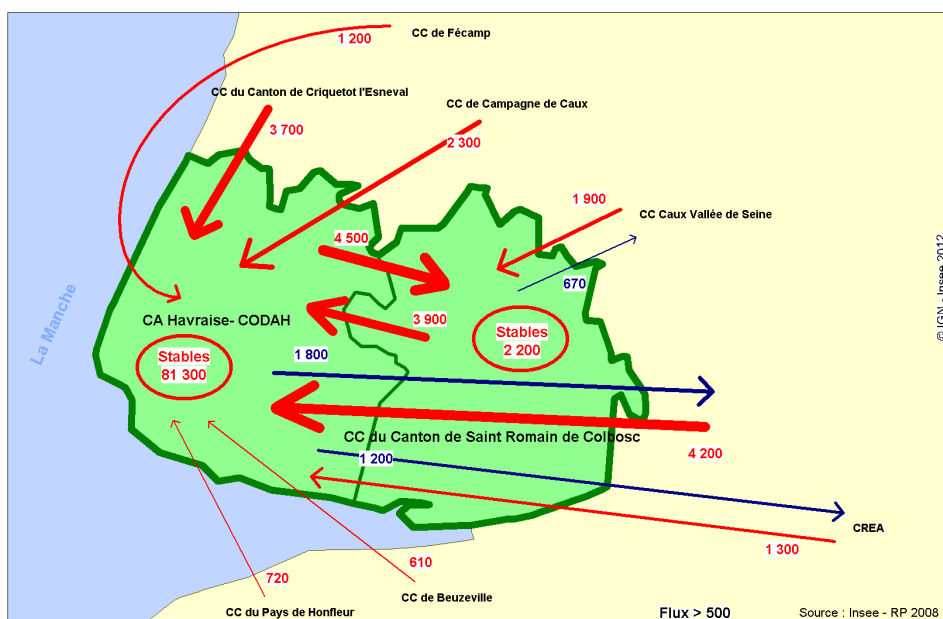
Unité : nombre

Beaucoup d'emplois occupés par des actifs résidant dans les territoires de la rive nord de la Seine

Le pays HPCE est la destination de nombreuses navettes domicile-travail. En 2008, la Communauté d'agglomération havraise (CODAH) recevait chaque jour 4 200 actifs venant de la Communauté de communes Caux-Vallée de Seine, 3 700 de la Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval, 2 300 de la Communauté de communes Campagne-de-Caux, 1 200 de la Communauté de communes de Fécamp et 1 300 de la Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA). Les flux qui franchissent l'estuaire sont beaucoup moins denses : 700 actifs venaient de la Communauté de communes du Pays d'Honfleur et 600 de celle de Beuzeville. Seconde composante du pays HPCE, la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc reçoit 1 900 actifs de la Communauté de communes Caux-Vallée de Seine. Les flux internes entre ces deux territoires constitutifs du pays HPCE sont assez équilibrés : 4 500 résidents de la CODAH travaillent dans la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc et 3 900 accomplissent le chemin inverse. Pourtant, ces deux parties du pays HPCE sont de taille très différentes : la CODAH compte 61 300 actifs résidents et qui y travaillent (« stables »), mais la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc seulement 2 200.

Les navettes sortantes du pays HPCE sont moins intenses : 1 900 actifs résidents dans ce territoire travaillent dans la Communauté de communes Caux-Vallée de Seine, et 1 200 dans la CREA.

Les principaux déplacements domicile-travail (en nombre d'actifs)

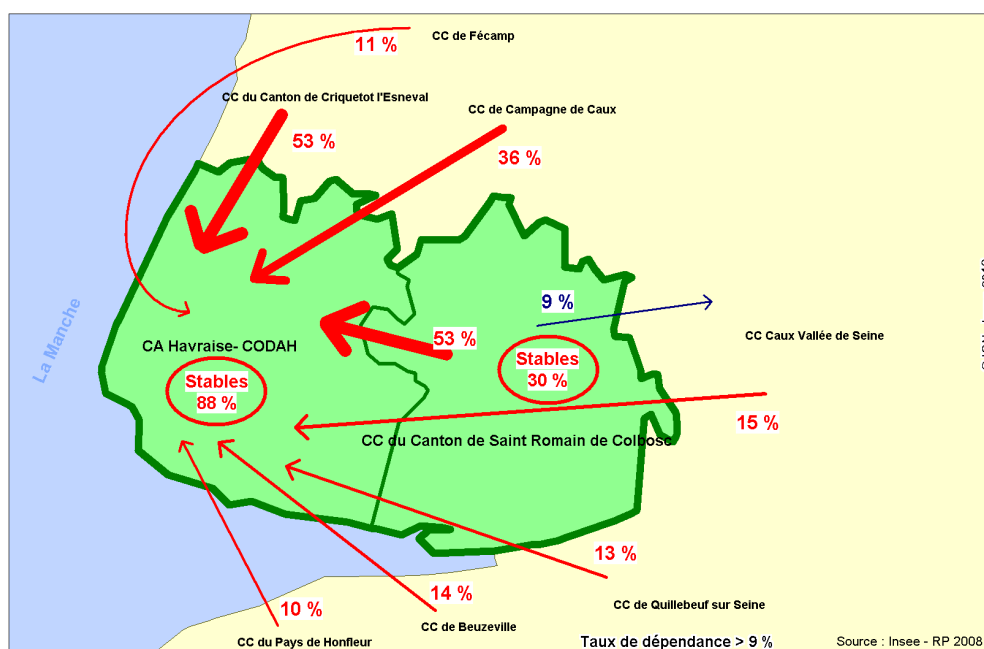


Sources : Insee, recensement de la population 2008 exploitation principale

Unité : nombre

Certains territoires limitrophes de la CODAH en sont très dépendants en matière d'emploi car ils en constituent la périphérie résidentielle. Ainsi, en 2008, 53 % des actifs occupés qui résidaient dans la Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval travaillaient dans la CODAH, ainsi que 36 % de ceux de la Communauté de communes Campagne de Caux. Les autres territoires proches sont moins dépendants : entre 10 et 15 % de leurs actifs travaillent dans la CODAH. Par ailleurs, la Communauté de communes de Saint-Romain-de-Colbosc ne compte que 30 % de « stables » et 53 % de ses actifs occupés travaillent dans la CODAH.

Les principaux déplacements domicile-travail (taux de dépendance)



Sources : Insee, recensement de la population 2008 exploitation principale

Unité : %

Note de lecture : 53 % des actifs résidant dans la Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval travaillent dans le CODAH (taux de dépendance).

Stabilisation de la population active et bonne tenue de l'emploi ont contribué à réduire le chômage

Dans le pays HPCE, la population active a progressé rapidement de 1962 à 1975, mais stagne depuis 1975, à l'exception d'une légère augmentation dans les années 1980. Toutefois, du fait de la baisse de l'emploi de 1975 à 1990 et d'un afflux net croissant de migrants alternants (sauf de 1982 à 1990), cette hausse du nombre d'actifs a « alimenté » le chômage. Par rapport à la décennie 1990, l'emploi s'est à nouveau développé de 1999 à 2006, ce qui a contribué à réduire le chômage. Mais la hausse de l'emploi ne profite pas pleinement aux actifs résidant dans le territoire car une partie des emplois supplémentaires sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur.

Évolution de la population active et de l'emploi de 1999 à 2009

	Pays HPCE	Aire urbaine du Havre
Actifs occupés au lieu de résidence	+ 3 271	+ 6 317
Résidant et travaillant dans la même commune	- 745	- 726
Résidant et travaillant dans la zone	+ 1 862	+ 4 508
Travaillant en dehors de la zone (1)	+ 1 409	+ 1 809
dont travaillant "hors frontières"	- 5	- 6
Emplois au lieu de travail	+ 8 671	+ 9 489
Des actifs résidant dans la zone	+ 1 862	+ 4 508
Des actifs résidant en dehors de la zone (2)	+ 6 809	+ 4 980
Solde des navettes domicile-travail (2) – (1)	+ 5 400	+ 3 171

Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales Unité : nombre

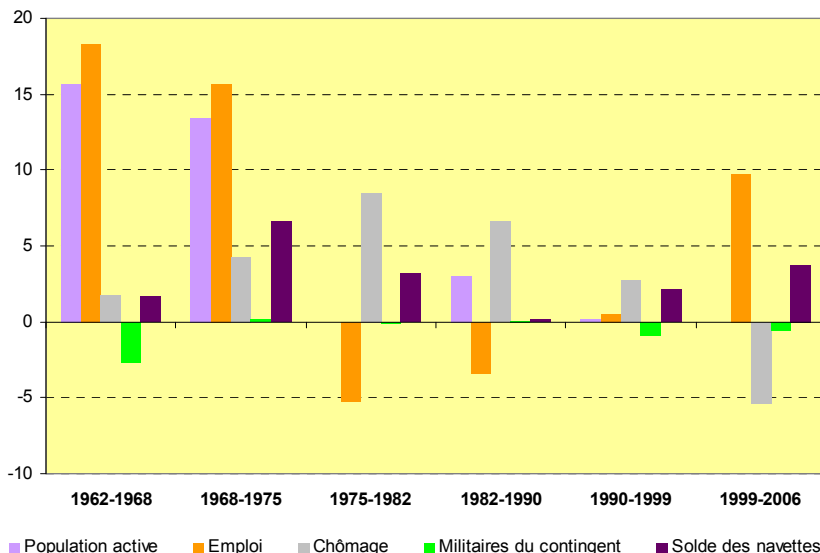
Entre 1999 et 2009, au sein du pays HPCE, le nombre d'emplois offerts a augmenté de 8 700 mais le nombre d'actifs occupés a progressé moins vite : + 3 300. Le pays HPCE a donc importé de la main d'œuvre. L'écart entre ceux qui sont arrivés de l'extérieur pour travailler et ceux qui sont partis travailler ailleurs a augmenté de 5 400. Dit autrement, sur 8 700 emplois nets créés, 5 400 ont bénéficié à des

non résidents du pays HPCE et 3 300 à des résidents. Seuls 38 % des emplois nets créés sont occupés par des actifs résidant à l'intérieur du territoire.

Composantes de l'évolution de la population active dans le pays HPCE

Approche « marché du travail »

Variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs de début de période - Population des 15 ans ou plus



Source : Insee, recensements de population - exploitation complémentaire Unité : ‰

De 1999 à 2006, la progression du nombre de femmes actives dans le pays HPCE résulte avant tout d'une progression marquée de l'emploi féminin tandis que le chômage a reflué dans les mêmes proportions que pour les hommes. Le solde positif des navettes domicile-travail a plus augmenté que pour les hommes. En d'autres termes, le nombre de femmes travaillant dans le pays mais résidant à l'extérieur a davantage augmenté que celui de leurs homologues masculins.

Le nombre d'hommes actifs a diminué du fait de la baisse du chômage, et d'une moindre hausse de l'emploi et du solde positif des navettes que dans le cas des femmes. Au cours de la période 1990-1999, le nombre d'hommes actifs avait diminué d'autant (- 2 900) mais pour des raisons différentes : l'emploi avait beaucoup baissé (- 2 700) et le chômage augmenté de presque autant (+2 000).

Variation de la population active dans le pays HPCE - Approche marché du travail

	1990-1999				
	Variation totale	Variation de l'emploi	Variation du chômage	Variation des militaires du contingent	Variation des navettes domicile-travail
Hommes	- 2 872	- 2 735	+ 2 016	- 940	+ 1 213
Femmes	+ 3 069	+ 3 236	+ 840	+ 3	+ 1 010
Ensemble	+ 197	+ 501	+2 856	- 937	+ 2 223
	1999-2006				
	Variation totale	Variation de l'emploi	Variation du chômage	Variation des militaires du contingent	Variation des navettes domicile-travail
Hommes	- 2 690	+ 1 261	- 2 343	- 457	+ 1 151
Femmes	+ 2 679	+ 6 711	- 2 070	- 8	+ 1 954
Ensemble	- 11	+ 7 972	- 4 413	- 465	+ 3 105

Source : Insee, recensements de la population exploitation complémentaire Unité : nombre

Note de lecture :

Population active = actifs ayant un emploi + chômage + militaires du contingent
 = stables + sortants + chômage + militaires du contingent
 = emploi + chômage + militaires du contingent - entrants + sortants
 = emploi + chômage + militaires du contingent - solde des navettes domicile-travail

Soit en variations :

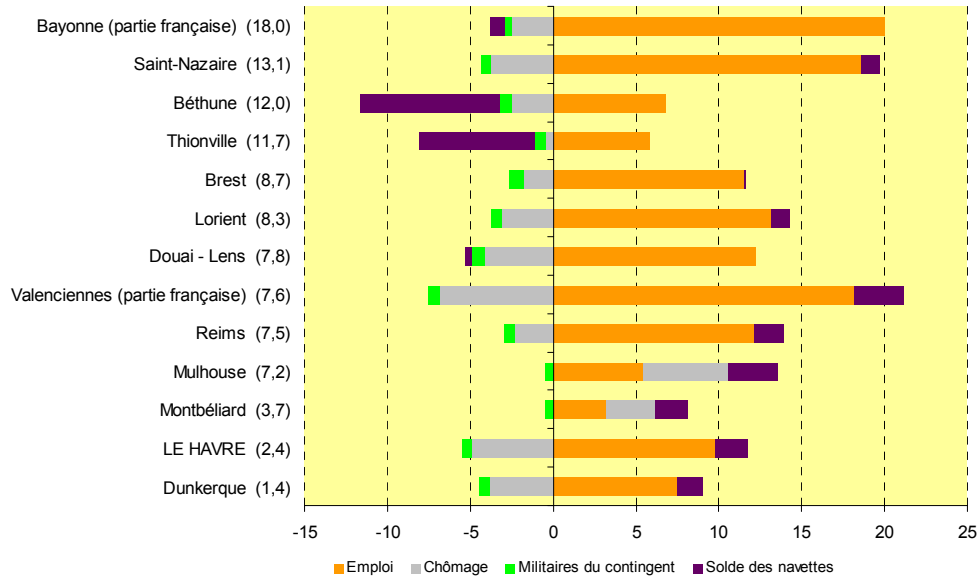
Variation totale de la population active = variation de l'emploi + variation du chômage + variation des militaires du contingent - variation des navettes domicile-travail

Parmi les *grandes sous-préfectures*, l'aire urbaine du Havre a connu une progression médiane de l'emploi de 1999 à 2006, notamment supérieure à celles de Mulhouse, Montbéliard, Thionville, Béthune ou Dunkerque. La baisse du chômage au cours de cette période est remarquable et se situe au deuxième rang derrière celle de Valenciennes. L'aire urbaine exerce une attraction croissante sur les actifs résidant à l'extérieur, et se place au 4^e rang parmi les 13 aires de ce référentiel.

Composantes de l'évolution de la population active entre 1999 et 2006

Approche « marché du travail » - Grandes sous-préfectures

Variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période - Population des 15 ans ou plus



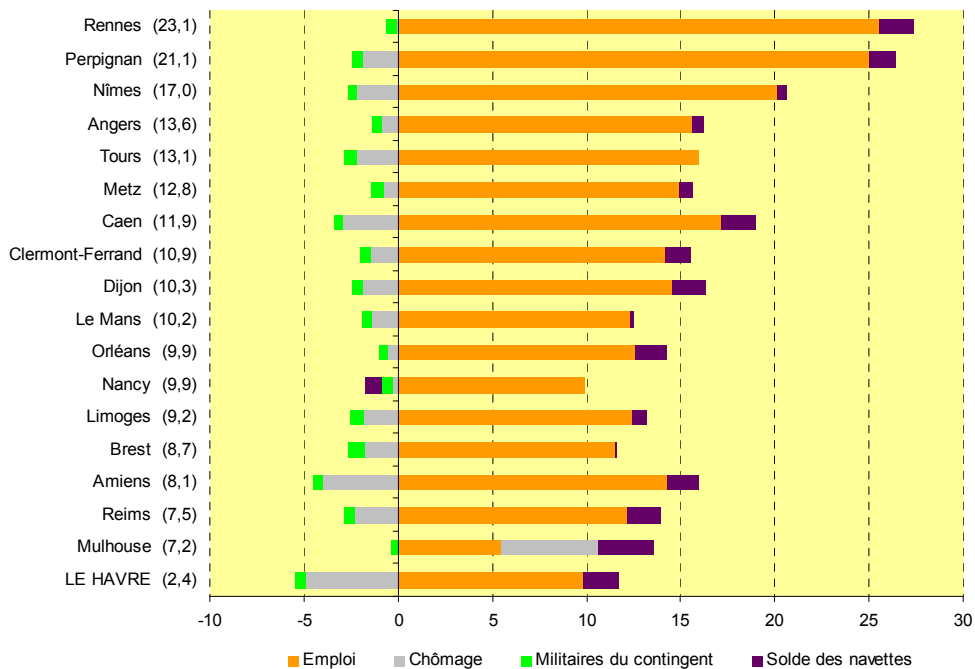
Source : Insee, recensements de population - exploitation complémentaire

Unité : ‰

NB : les nombres indiqués à la suite des intitulés des territoires sont les taux de variation annuels moyens de la population active de 1999 à 2006.

Composantes de l'évolution de la population active entre 1999 et 2006 - Approche « marché du travail » - Grandes agglomérations

Variation annuelle moyenne pour 1 000 actifs en début de période - Population des 15 ans ou plus



Source : Insee, recensements de population - exploitation complémentaire

Unité : ‰

NB : les nombres indiqués à la suite des intitulés des territoires sont les taux de variation annuels moyens de la population active de 1999 à 2006.

Parmi les *grandes agglomérations*, celle du Havre a connu la croissance de la population active la moins marquée au cours de la période 1999-2006. Pourtant, la baisse du chômage est très notable avec un premier rang parmi les aires de ce référentiel. Mais la hausse de l'emploi s'avère plus timide et Le Havre occupe ici l'avant dernier rang, après Mulhouse. Plusieurs *grandes agglomérations* ont connu une hausse de l'afflux net de migrants alternants moins importante que le Havre, telles Nîmes, Angers, Metz, Le Mans, Limoges ou Brest, voire une baisse de cet afflux comme à Nancy.

Un taux de retour durable à l'emploi parmi les plus faibles de France

Le taux de retour durable à l'emploi s'élève à 2,6 % par trimestre en moyenne en 2009 dans la zone d'emploi du Havre (définition de 1990⁴), qui se situe ici au dernier rang régional. Le taux le plus élevé en Haute-Normandie est celui du Pays-de Bray (3,6 %). Au niveau métropolitain, la zone d'emploi du Havre se situe au 328^e rang sur 348 zones.

Les effets socio-démographiques, du marché du travail et de "voisinage" sont défavorables pour le retour durable à l'emploi dans ce territoire comme c'est souvent le cas en Haute-Normandie (voir la méthodologie et les résultats détaillés de cette analyse en annexe 4). Mais ces effets sont défavorables également dans le contexte régional : avant dernier rang pour l'effet marché du travail, 9^e sur 13 pour l'effet socio-démographique, 10^e pour l'effet de "voisinage". L'intensité de l'effet marché du travail est forte (-0,80), soit plus que celle de la somme des effets socio-démographiques (-0,37) et de "voisinage" (-0,23).

Dans le contexte métropolitain, la zone se place au delà du 300^e rang sur 348 pour chacun de ces 3 effets, 341^e pour l'effet marché du travail.

En revanche, l'effet de la structure productive est positif : 3^e rang régional et 21^e rang métropolitain, mais son intensité est assez modeste (+0,24).

Une faible part d'inscrits suite à un CDD et un afflux de migrants-alternants qui concurrencent les résidents

Le retour durable à l'emploi est particulièrement pénalisé dans la zone d'emploi du Havre par l'effet du marché du travail et notamment par la faible part d'inscrits à la suite d'un CDD. L'intensité de cet effet est fort (-0,57) et pèse lourd dans l'effet du marché du travail (-0,80). La zone se place sur ce plan au 11^e rang régional et au 326^e rang métropolitain. Ce motif d'inscription est celui pour lequel le retour à l'emploi est le plus aisé.

L'effet du solde des navettes domicile-travail vient ensuite (-0,25, dernier rang régional et 305^e rang métropolitain). Le nombre d'actifs qui entrent dans la zone d'emploi du Havre pour y travailler est supérieur à celui de ceux qui en sortent, et les résidents sont concurrencés par des actifs venus de l'extérieur pour l'accès à l'emploi.

L'état des tensions sur le marché du travail joue aussi défavorablement (intensité -0,14) mais cet effet est moins pénalisant. Les rangs sont plutôt médians : 6^e en région, 237^e en métropole.

Il existe aussi un problème d'adéquation des qualifications des demandeurs d'emploi aux offres. Les emplois très qualifiés sont difficiles à pourvoir. Cet effet est réel (11^e rang régional, 324^e rang métropolitain), mais il ne joue qu'à la marge (intensité -0,05).

La part des offres d'emploi enregistrées durables agit favorablement mais l'intensité de cet effet est modeste (0,07).

Des actifs jeunes mais plus souvent sans expérience et peu diplômés

La jeunesse des actifs est un réel atout de la zone (1^{er} rang régional, 3^e rang métropolitain) mais dont l'effet est plus que contrebalancé par le fait que la proportion de primo-demandeurs d'emploi est élevée (12^e rang régional, 324^e rang métropolitain).

L'effet de la part d'actifs non diplômés est plutôt favorable dans le contexte régional (2^e rang régional) du fait du statut de grande ville du Havre, mais moins au niveau métropolitain (238^e rang). L'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi (24,9 mois en 2009) est plutôt élevée (5^e rang régional et 288^e rang métropolitain), ce qui est défavorable à la reprise d'emploi.

Une taille moyenne élevée des établissements qui favorise le retour à l'emploi

Les établissements de la zone d'emploi du Havre sont en moyenne de plus grande taille qu'ailleurs avec un effet favorable sur la reprise d'emploi (+0,28, 1^{er} rang régional, 21^e rang métropolitain).

La concentration de l'emploi dans les établissements et la spécialisation sectorielle ne jouent que marginalement.

Les taux de retour à l'emploi des zones voisines sont faibles également, ce qui limite les possibilités d'obtenir un emploi à l'extérieur de la zone d'emploi du Havre.

⁴ Pour la définition du zonage en zones d'emploi, voir le site :

http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/zones_emploi.htm

7. MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES ACTIFS ET ATTRACTIVITÉ

Un déficit migratoire d'actifs généralisé, un peu plus prononcé chez les jeunes et les diplômés du supérieur

L'important déficit migratoire du pays havrais trouve essentiellement son origine chez les actifs. **Le territoire « perd » plus d'un millier d'actifs chaque année** par l'excédent des départs sur les arrivées. La moitié de ce déficit est enregistré avec le reste de la région. **Le quart correspond au phénomène d'étalement urbain**, recouvrant des mouvements résidentiels de proximité, tout à fait classiques autour d'un pôle urbain de cette taille.

Toutes les catégories d'actifs sont concernées par cette « vague » migratoire. Toutes les catégories socio-professionnelles (CSP) sont déficitaires, même si la **balance est un peu plus marquée pour les cadres et pour les plus diplômés**. C'est pour les jeunes actifs que le solde migratoire est le plus déficitaire, les effets « CSP » et « diplôme » jouant davantage pour eux.

La moitié du déficit migratoire d'actifs se joue avec l'Île-de-France et avec les régions attractives de l'ouest et du sud de la France. Les « pertes » avec l'Île-de-France concernent beaucoup de cadres et de jeunes diplômés du supérieur. Avec les régions de l'ouest et du sud, les échanges sont répartis sur les différentes catégories d'actifs, notamment les seniors.

Toutes les catégories d'actifs sont concernées par le déficit migratoire

Concernant les migrations résidentielles au cours de la période 2003-2008, le pays HPCE accuse une perte nette de 6 500 actifs en emploi, soit en moyenne annuelle 1 300 départs d'actifs occupés non compensés par des arrivées. Toutes les classes d'âges sont déficitaires. La moitié de cette perte trouve son origine dans les échanges avec le reste de la Haute-Normandie. Avec celle-ci, le pays HPCE se trouve faiblement excédentaire pour la seule classe d'âges des 18-24 ans. Durant les cinq années précédant 2008, le pays HPCE a accueilli, en provenance d'autres territoires de la région, 4 100 nouveaux résidents actifs en emploi dont une grande majorité qui y travaille (84 %). Dans le même temps, 7 300 actifs occupés ont effectué le mouvement inverse en quittant le pays HPCE pour résider ailleurs dans la région (voir données détaillées en annexe n°4). S'ils ont cessé d'y habiter, la moitié des « sortants » continuent d'entretenir des liens très étroits avec le pays HPCE puisqu'ils s'y rendent pour travailler. Au total, l'ensemble des « sortants » toujours en emploi dans le pays HPCE en 2008 constitue plus du quart des actifs en emploi « sortants », ce qui donne une mesure de l'ampleur du phénomène d'étalement urbain autour de ce territoire.

Migrations résidentielles des actifs ayant un emploi du pays HPCE selon la classe d'âge

	Population hors migrations	Entrées	%	Sorties	%	Solde	%
de 15 à 24 ans	12 267	1 831	14,9	2 397	19,5	-566	-4,6
de 25 à 34 ans	26 396	3 905	14,8	7 454	28,2	-3 549	-13,4
de 35 à 49 ans	41 904	2 573	6,1	4 257	10,2	-1 684	-4,0
de 50 à 64 ans	23 879	763	3,2	1 414	5,9	-651	-2,7
65 ans ou plus	667	12	1,9	29	4,3	-17	-2,4
Total	105 113	9 084	8,6	15 551	14,8	-6 467	-6,2

Source : Insee, recensement de population de 2008

Unité : nombre, %

Les échanges entre le pays HPCE et la Basse-Normandie sont globalement déficitaires et représentent 7 % de la perte nette d'actifs occupés. Le déficit avec l'Île-de-France (17 % du total) se joue essentiellement sur les 18-34 ans. Plus d'un quart du déficit (27 %) s'explique par les départs nets vers les régions du sud ou de l'ouest de la France, la part des « seniors » de plus de 50 ans dans ces flux y

étant plus importante qu'ailleurs. L'équilibre est quasiment atteint avec l'ensemble des régions restantes avec 1 500 « sortants » pour 1 400 « entrants ».

Toutes les CSP et tous les niveaux de diplôme sont en déficit

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle des actifs, le pays HPCE est déficitaire. Le déficit est juste un peu plus marqué pour les cadres et les professions intermédiaires. La région qui absorbe le plus de cadres aux dépens du pays HPCE est bien évidemment l'Île-de-France puisque ceux-ci représentent 42 % du déficit d'actifs en emploi avec la région capitale. En revanche, le pays HPCE gagne une centaine de cadres et professions intermédiaires sur les régions hors Île-de-France, Basse-Normandie et des littoraux ouest et sud.

Migrations résidentielles des actifs ayant un emploi du pays HPCE selon la CSP

	Population hors migrations	Entrées	%	Sorties	%	Solde	%
Agriculteurs exploitants	372	7	1,8	24	6,6	-17	-4,7
Artisans, com. et chefs d'entreprise	3 950	392	9,9	539	13,6	-147	-3,7
Cadres et professions intel. sup.	12 838	2 208	17,2	3 197	24,9	-989	-7,7
Professions intermédiaires	28 167	2 775	9,9	4 700	16,7	-1 925	-6,8
Employés	32 478	2 319	7,1	4 177	12,9	-1 858	-5,7
Ouvriers	27 308	1 384	5,1	2 914	10,7	-1 530	-5,6
Total	105 113	9 085	8,6	15 551	14,8	-6 466	-6,2

Source : Insee, recensement de population de 2008

Unité : nombre, %

De même, la balance migratoire est déficitaire quel que soit le niveau de diplôme des actifs, et de façon un peu plus marquée pour les plus diplômés. Le pays est particulièrement déficitaire avec l'Île-de-France sur les plus diplômés (46 % du déficit sur les niveaux I et II est dû à l'Île-de-France) mais se trouve excédentaire avec les régions hors Île-de-France, Basse-Normandie et des littoraux ouest et sud.

Migrations résidentielles des actifs ayant un emploi du pays HPCE selon le niveau de diplôme

	Population hors migrations	Entrées	%	Sorties	%	Solde	%
Niveau VI	22 010	855	3,9	1 814	8,2	-958	-4,4
Niveau V	33 098	1 641	5,0	2 991	9,0	-1 350	-4,1
Niveau IV	19 134	1 751	9,2	3 148	16,5	-1 398	-7,3
Niveau III	16 821	1 858	11,0	3 335	19,8	-1 477	-8,8
Niveaux II ou I	14 050	2 979	21,2	4 263	30,3	-1 284	-9,1
Total	105 113	9 084	8,6	15 551	14,8	-6 467	-6,2

Source : Insee, recensement de population de 2008

Unité : nombre, %

FOCUS SUR LA MOBILITÉ DES JEUNES ACTIFS

Une perte nette de 2 000 jeunes en 5 ans

7 200 jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2008, qui résidaient en 2003 dans le pays HPCE l'ont quitté entre ces deux dates, soit 23 % des 10 à 24 ans de ce territoire en 2003 (taux de sortants). Leur départ n'a été que partiellement compensé puisque « seulement » 5 000 jeunes ont effectué le parcours inverse. Ce déficit correspond à une perte nette de 7 %, soit 2 200 jeunes en 5 ans. En proportion, les jeunes qui occupent un emploi en 2008 ont plus quitté le pays HPCE que les jeunes chômeurs ou inactifs. On compte aussi en proportion plus d'actifs ayant un emploi chez les arrivants. Les jeunes femmes sont plus mobiles que les jeunes hommes, parmi les sortants comme parmi les arrivants.

Population âgée de 15 à 29 ans en 2008 selon le type d'activité et la situation en 2003

Pays HPCE	Résidents du territoire en 2003				Résidents du territoire en 2008 mais pas en 2003 ("arrivants")		Solde : "arrivants" – "sortants"
	Et en 2008 ("stables")	Mais pas en 2008 ("sortants")		Ensemble	Nombre	Taux d'arrivants**	
		Nombre	Taux de sortants*				
Ensemble	24 465	7 221	22,8	31 686	5 020	15,8	-2 201
Actifs ayant un emploi en 2008	15 873	5 686	26,4	21 559	3 787	17,6	-1 899
Chômeurs en 2008	5 930	1 064	15,2	6 994	857	12,3	-207
Stagiaires en 2008	203	33	14,0	236	25	10,6	-8
Inactifs en 2008	2 459	438	15,1	2 897	351	12,1	-87
Hommes	12 636	3 493	21,7	16 129	2 422	15,0	-1 071
Femmes	11 829	3 728	24,0	15 557	2 598	16,7	-1 130

Source : Insee, recensement de population de 2008, exploitation complémentaire

Unités : nombre, %

Champ : population âgée de 15 à 29 ans en 2008 non inscrite dans un établissement d'enseignement

* : Le taux de sortants est le rapport du nombre de présents en 2003 qui ne le sont plus en 2008 au nombre de présents en 2003.

** : Le taux d'arrivants est le rapport du nombre de présents en 2008 qui ne l'étaient pas en 2003 au nombre de présents en 2003.

Les départs de jeunes actifs, surtout des diplômés du supérieur

Parmi les 21 600 jeunes âgés de 15 à 29 ans qui occupaient un emploi en 2008 et qui résidaient en 2003 dans le pays HPCE, 26 % l'ont quitté entre 2003 et 2008. Cette proportion s'élève avec le niveau de diplôme. De 15 % pour les moins diplômés, elle atteint 53 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur long. Elle est aussi plus élevée pour les femmes, car elles sont en moyenne plus diplômées que les hommes. En lien avec le diplôme, le taux de sortants varie nettement selon la catégorie socioprofessionnelle. Les ouvriers partent le moins (15 %), suivis des employés (24 %) et des professions intermédiaires (34 %). Ce taux atteint 63 % pour les cadres. Pour chaque catégorie, le taux d'arrivants est inférieur au taux de sortants.

En nombre, les déficits se concentrent sur les niveaux de formation les plus élevés (-600 en 5 ans à bac+2 et -500 au delà de ce niveau de diplôme).

Par catégorie socioprofessionnelle, le pays HPCE perd ainsi en 5 ans 340 ouvriers, soit 5 % des jeunes qui appartiennent à cette catégorie en 2008 et qui étaient présents dans le territoire en 2003. Le déficit est plus important pour les employés (580, soit - 8 %), et surtout les professions intermédiaires (670, -12 %) et les cadres (300, -19 %).

Actifs occupés âgés de 15 à 29 ans en 2008 selon le genre, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle et selon la situation en 2003

Pays HPCE	Résidents du territoire en 2003				Résidents du territoire en 2008 mais pas en 2003 ("arrivants")		Solde : "arrivants" – "sortants"
	Et en 2008 ("stables")	Mais pas en 2008 ("sortants")		Ensemble	Nombre	Taux d'arrivants**	
		Nombre	Taux de sortants*				
Ensemble	15 873	5 686	26,4	21 559	3 787	17,6	-1 899
Genre							
Hommes	8 857	2 962	25,1	11 814	1 981	16,8	-981
Femmes	7 016	2 724	27,9	9 745	1 806	18,5	-918
Niveau de diplôme							
Sans diplôme ou brevet	2 429	415	14,6	2 846	306	10,8	-109
CAP, BEP	4 508	796	15,0	5 304	568	10,7	-228
Baccalauréat	4 222	1 177	21,8	5 390	761	14,1	-416
Bac+2	3 190	1 564	32,8	4 765	938	19,7	-626
Diplôme supérieur à bac+2	1 524	1 734	53,3	3 255	1 213	37,3	-521
Catégorie socioprofessionnelle							
Artisans, com., chefs d'entreprise	190	74	28,0	264	67	25,4	-7
Cadres et prof. intellect. supérieures	587	984	62,6	1 571	686	43,6	-298
Professions intermédiaires	3 730	1 905	33,8	5 635	1 231	21,8	-674
Employés	5 540	1 706	23,5	7 245	1 125	15,5	-581
Ouvriers	5 825	1 018	14,9	6 843	678	9,9	-340

Source : Insee, recensement de population de 2008, exploitation complémentaire Unités : nombre, %

Champ : population âgée de 15 à 29 ans en 2008 non inscrite dans un établissement d'enseignement

* : Le taux de sortants est le rapport du nombre de présents en 2003 qui ne le sont plus en 2008 au nombre de présents en 2003.

** : Le taux d'arrivants est le rapport du nombre de présents en 2008 qui ne l'étaient pas en 2003 au nombre de présents en 2003.

Le solde migratoire sur 5 ans des jeunes du pays HPCE qui occupaient un emploi en 2008 est déficitaire pour tous les secteurs d'activité à l'exception du raffinage du pétrole (solde positif) et de la fabrication de matériel de transport (solde équilibré).

Le taux de sortants est le moins élevé dans le transport et entreposage (16 %), secteur qui présente aussi un taux d'arrivants faible, mais enregistre néanmoins un déficit migratoire. La plupart des secteurs industriels perdent une proportion plus élevée de jeunes que la moyenne, mais les effectifs sont peu élevés. Les déficits les plus importants en effectifs concernent les principaux secteurs employeurs, notamment l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale ou le commerce. Les mobilités concernant le secteur information et communication sont très déséquilibrées avec un taux de sortants de 63 % et un taux d'arrivants de 11 %.

Actifs occupés âgés de 15 à 29 ans en 2008 selon le secteur d'activité et la situation en 2003

Pays HPCE	Résidents du territoire en 2003				Résidents du territoire en 2008 mais pas en 2003 ("arrivants")		Solde : "arrivants" – "sortants"
	Et en 2008 ("stables")	Mais pas en 2008 ("sortants")		Ensemble	Nombre	Taux d'arrivants**	
		Nombre	Taux de sortants*				
Ensemble	15 873	5 686	26,4	21 559	3 787	17,6	-1 899
Secteurs d'activité							
Agriculture, sylviculture et pêche	64	45	41,7	108	14	13,0	-31
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	206	142	41,2	345	102	29,6	-40
Fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac	206	108	33,4	323	38	11,8	-70
Cokéfaction et raffinage	190	68	26,3	259	110	42,5	42
Fabrication d'équip. élect., électron., inform. et de machines	159	80	33,8	237	23	9,7	-57
Fabrication de matériels de transport	334	131	28,9	453	129	28,5	-2
Fabrication d'autres produits industriels	1 175	387	24,9	1 552	231	14,9	-156
Construction	1 111	318	22,0	1 444	186	12,9	-132
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2 095	705	25,2	2 803	455	16,2	-250
Transports et entreposage	2 350	455	16,2	2 803	322	11,5	-133
Hébergement et restauration	778	232	22,9	1 013	124	12,2	-108
Information et communication	127	216	62,6	345	38	11,0	-178
Activités financières et d'assurance	460	188	29,1	647	152	23,5	-36
Activités immobilières	190	57	22,0	259	49	18,9	-8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2 317	802	25,8	3 104	568	18,3	-234
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	3 444	1 530	30,7	4 980	1 064	21,4	-466
Autres activités de services	667	222	25,1	884	182	20,6	-40

Source : Insee, recensement de population de 2008, exploitation complémentaire Unités : nombre, %

Champ : population âgée de 15 à 29 ans en 2008 non inscrite dans un établissement d'enseignement

* : Le taux de sortants est le rapport du nombre de présents en 2003 qui ne le sont plus en 2008 au nombre de présents en 2003.

** : Le taux d'arrivants est le rapport du nombre de présents en 2008 qui ne l'étaient pas en 2003 au nombre de présents en 2003.

ANNEXES

Annexe 1

Indices de spécificité des fonctions économiques en 2009

Grandes sous-préfectures	Adm. publique	Agriculture	Bâtiment	Commerce Inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transport, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité
Bayonne (partie fr.)	0,81	0,66	1,21	0,94	0,40	1,16	1,27	0,92	1,08	0,86	0,88	0,87	0,80	1,29	1,28
Brest	1,58	1,12	1,04	0,74	1,26	0,75	0,96	1,09	1,12	0,68	0,85	0,76	0,79	1,26	0,94
Béthune	0,89	0,62	1,21	0,70	0,55	0,44	1,01	1,24	1,24	1,61	0,68	1,11	0,54	0,96	1,08
Douai - Lens	0,94	0,24	1,22	0,66	0,44	0,43	1,15	1,32	1,14	1,20	0,81	1,35	0,58	1,11	0,98
Dunkerque	1,00	0,62	1,04	0,63	0,69	0,52	0,88	1,14	1,36	1,67	0,76	1,10	0,70	0,91	0,96
Le Havre	0,83	0,36	1,00	0,86	0,72	0,55	0,98	1,03	1,24	1,21	0,91	1,57	0,72	0,94	0,99
Lorient	1,09	0,69	1,26	0,81	0,72	0,79	1,17	0,99	1,12	1,12	0,78	0,92	0,72	1,13	1,05
Montbéliard	0,67	0,32	0,96	0,61	1,99	0,45	0,86	0,95	1,24	2,43	0,68	0,95	0,78	0,88	0,77
Mulhouse	0,70	0,20	0,94	1,05	0,72	0,63	1,19	1,06	1,20	1,35	0,99	1,09	0,82	1,10	0,93
Reims	0,89	1,34	0,96	1,04	0,63	0,71	1,07	1,13	1,13	0,89	1,06	1,05	0,89	1,10	0,91
Saint-Nazaire	0,71	0,68	1,32	0,79	0,69	0,65	1,19	0,91	1,17	1,49	0,80	0,89	0,74	1,00	1,14
Thionville	0,97	0,11	0,86	0,62	0,63	0,50	1,24	1,13	1,27	1,41	0,85	1,03	0,61	1,20	1,02
Valenciennes (partie fr.)	0,91	0,30	0,96	0,74	0,64	0,45	1,04	1,29	1,24	1,68	0,76	1,12	0,51	1,06	0,96
Ensemble	0,93	0,57	1,08	0,79	0,74	0,60	1,07	1,11	1,20	1,31	0,84	1,08	0,70	1,07	1,00
Rang du Havre (sur 13)	9	8	8	4	3	7	10	9	6	8	3	1	8	11	6

Source : Insee, recensement de population de 2009 (exploitation complémentaire)

Unités : indice, rang

Grandes agglomérations	Adm. publique	Agriculture	Bâtiment	Commerce Inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transport, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité
Amiens	1,27	0,76	0,88	0,77	0,51	0,68	1,04	1,29	1,08	1,01	0,95	1,12	0,72	1,17	0,87
Angers	0,98	1,36	0,98	1,02	0,72	0,81	0,99	1,21	1,01	0,97	1,01	0,90	0,93	1,19	0,89
Brest	1,58	1,12	1,04	0,74	1,26	0,75	0,96	1,09	1,12	0,68	0,85	0,76	0,79	1,26	0,94
Caen	1,10	0,58	1,06	0,95	0,78	0,88	1,08	1,19	1,04	0,93	0,93	1,05	0,92	1,07	0,98
Clermont-Ferrand	1,11	0,62	0,98	0,86	1,21	0,77	1,00	1,11	1,09	0,91	0,97	0,96	1,08	1,14	0,96
Dijon	1,11	0,62	1,00	1,01	0,94	0,77	0,97	1,09	1,08	0,96	1,02	1,09	0,85	1,10	0,90
Le Havre	0,83	0,36	1,00	0,86	0,72	0,55	0,98	1,03	1,24	1,21	0,91	1,57	0,72	0,94	0,99
Le Mans	0,91	0,71	1,02	0,93	0,80	0,71	1,11	1,09	1,06	1,05	1,04	1,06	0,83	1,04	0,98
Limoges	1,23	0,75	1,04	0,88	0,57	0,75	0,96	1,05	1,03	0,94	0,93	1,03	0,81	1,32	0,95
Metz	1,50	0,28	0,98	0,86	0,60	0,76	1,10	1,03	1,12	0,96	0,97	1,02	0,86	0,96	0,95
Mulhouse	0,70	0,20	0,94	1,05	0,72	0,63	1,19	1,06	1,20	1,35	0,99	1,09	0,82	1,10	0,93
Nancy	1,26	0,41	0,91	0,97	0,87	0,81	0,98	1,25	1,05	0,73	1,01	0,97	0,93	1,38	0,89
Nîmes	1,41	0,70	1,14	0,92	0,43	0,85	1,10	1,20	1,02	0,45	1,00	0,92	0,97	1,24	1,02
Orléans	1,18	0,55	0,90	1,01	1,22	0,72	0,93	0,98	1,00	1,03	1,15	1,25	0,95	0,81	0,84
Perpignan	1,17	1,18	1,36	0,83	0,24	0,88	1,25	1,12	1,02	0,49	0,95	0,99	0,84	1,12	1,09
Reims	0,89	1,34	0,96	1,04	0,63	0,71	1,07	1,13	1,13	0,89	1,06	1,05	0,89	1,10	0,91
Rennes	1,07	0,92	0,92	1,15	1,28	0,99	0,93	1,05	0,98	0,99	1,01	1,04	1,20	0,98	0,85
Tours	0,95	0,70	1,05	1,03	0,98	0,83	1,06	1,04	1,06	1,01	0,97	1,04	0,82	1,11	1,00
Ensemble	1,12	0,73	1,00	0,95	0,87	0,79	1,02	1,10	1,07	0,94	0,99	1,05	0,91	1,10	0,93
Rang du Havre (sur 18)	17	16	8	13	10	18	12	17	1	2	17	1	17	17	4

Source : Insee, recensement de population de 2009 (exploitation complémentaire)

Unités : indice, rang

Principaux territoires portuaires	Adm. publique	Agriculture	Bâtiment	Commerce Inter-entreprises	Conception, Recherche	Culture, Loisirs	Distribution	Education, Formation	Entretien, Réparation	Fabrication	Gestion	Transport, Logistique	Prestations Intellectuelles	Santé, Action Sociale	Services de Proximité
Bordeaux	1,10	0,82	1,01	1,22	1,08	0,91	1,04	0,95	0,95	0,75	1,09	0,98	1,10	1,07	0,94
Calais	1,06	0,47	0,92	0,62	0,33	0,52	1,45	1,21	1,16	1,00	0,80	1,36	0,59	0,89	1,23
Dunkerque	1,00	0,62	1,04	0,63	0,69	0,52	0,88	1,14	1,36	1,67	0,76	1,10	0,70	0,91	0,96
La Rochelle	1,16	0,80	1,23	0,92	0,59	0,90	1,20	1,05	1,04	0,92	0,92	0,79	0,88	1,12	1,01
Le Havre	0,83	0,36	1,00	0,86	0,72	0,55	0,98	1,03	1,24	1,21	0,91	1,57	0,72	0,94	0,99
Marseille - Aix-en-Provence	1,21	0,22	0,92	1,05	1,05	1,01	0,97	1,04	1,03	0,72	1,09	1,02	1,17	1,17	0,95
Rouen	1,04	0,40	1,05	0,90	0,63	0,72	1,03	1,11	1,14	1,01	1,03	1,13	0,90	1,06	0,95
Saint-Nazaire	0,71	0,68	1,32	0,79	0,69	0,65	1,19	0,91	1,17	1,49	0,80	0,89	0,74	1,00	1,14
Ensemble	1,09	0,48	1,00	1,01	0,90	0,86	1,04	1,04	1,07	0,90	1,02	1,06	1,01	1,08	0,96
Rang du Havre (sur 8)	7	7	6	5	3	6	6	6	2	3	5	1	6	6	4

Source : Insee, recensement de population de 2009 (exploitation complémentaire)

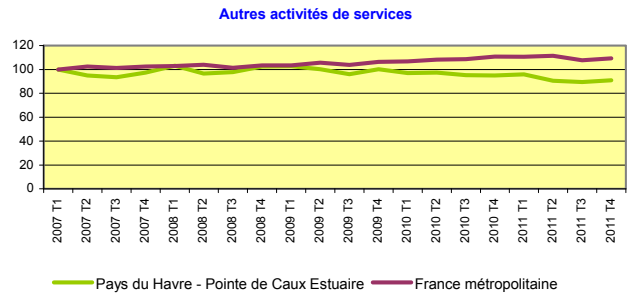
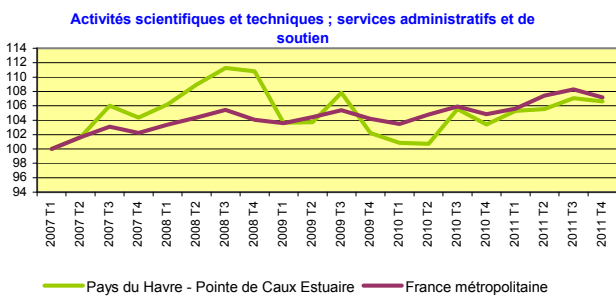
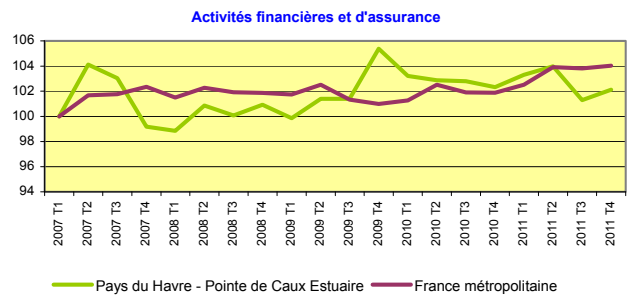
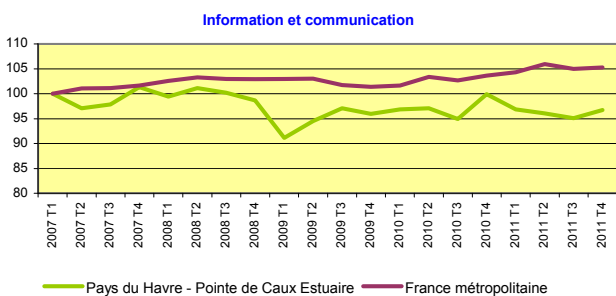
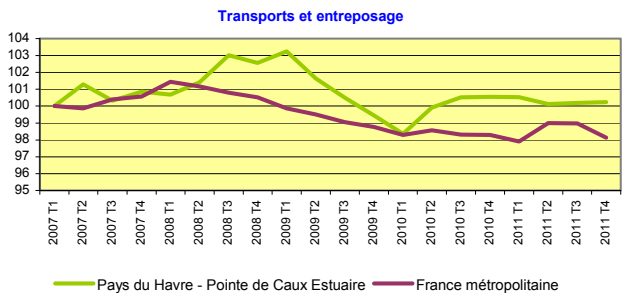
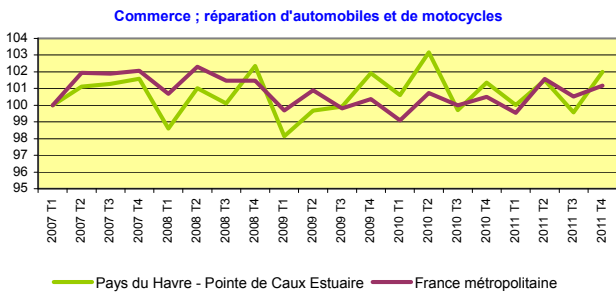
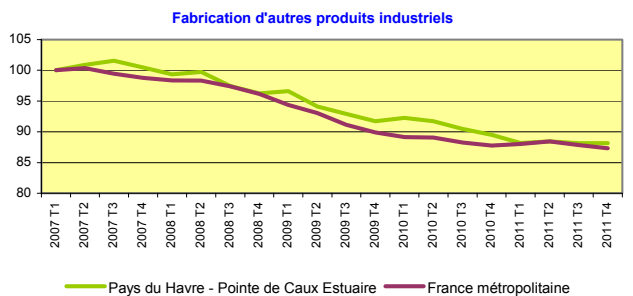
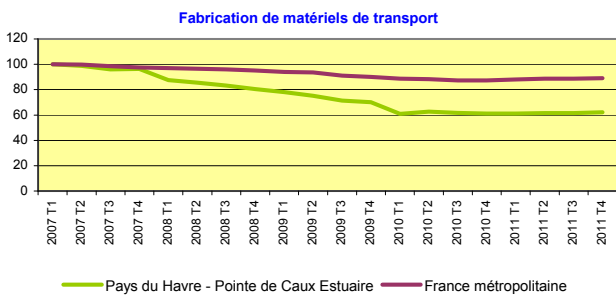
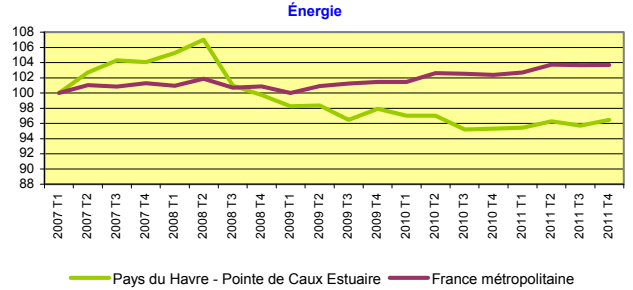
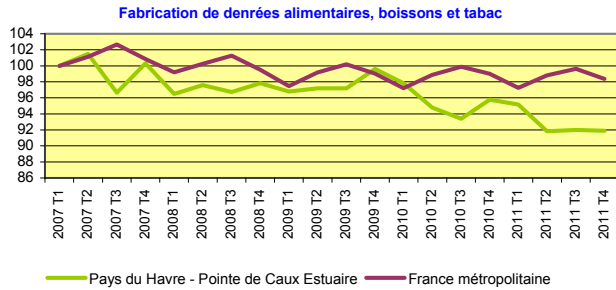
Unités : indice, rang

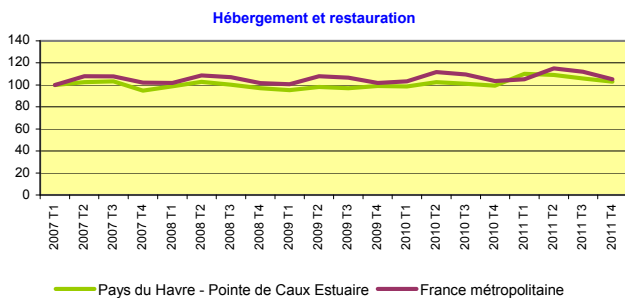
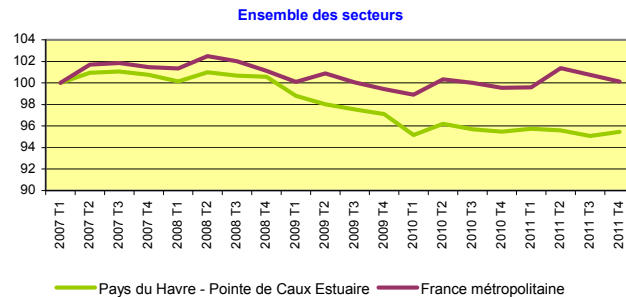
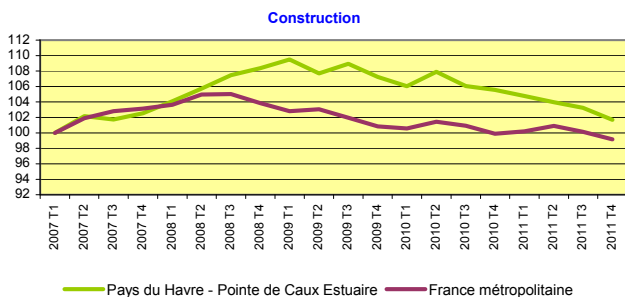
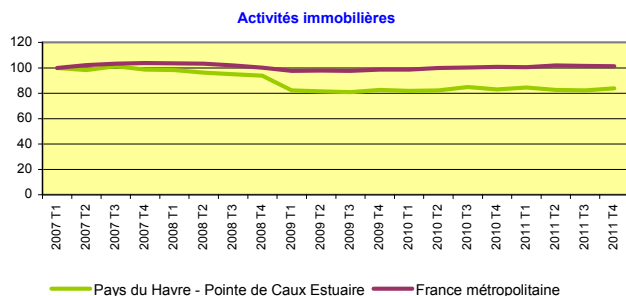
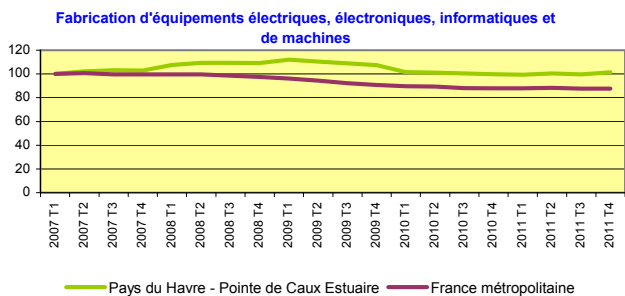
Note de lecture :

L'indice de spécificité est le rapport de la part d'une fonction dans l'emploi total d'un territoire à cette part au niveau de la France métropolitaine. Ainsi dans l'aire urbaine du Havre en 2009, l'indice de spécificité de la fonction administration publique est de 0,83. Ceci signifie que la proportion des emplois qui y relèvent de cette fonction est inférieure de 17 % par rapport à la moyenne métropolitaine ((0,83-1)x100= -17 %). Cette fonction y est donc sous-représentée. Au contraire, la fonction fabrication est surreprésentée dans ce territoire avec un indice de spécificité de 1,21. Cette fonction y compte en proportion 21 % d'emplois de plus qu'en moyenne métropolitaine ((1,21-1)x100= +21%).

Annexe 2

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié principalement marchand (indice base 100 au 1^{er} trimestre 2007)





Source : Insee, Epure-Urssaf

Unité : indice base 100 au 1er trimestre 2007

Champ : ensemble des secteurs marchands hors agriculture, intérim, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.

Annexe 3

Les principaux métiers spécifiques du pays HPCE

	de 300 à 999 salariés	1 000 salariés ou plus
Métiers spécifiques (1,5<=IS<2)	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement Responsables logistiques (non cadres) Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage Techniciens des industries de process Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique Agents de sécurité et de surveillance Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
Métiers très spécifiques (2<=IS<2,5)	Techniciens en mécanique et travail des métaux Dessinateurs en mécanique et travail des métaux Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques Cadres des transports	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
Métiers particulièrement spécifiques (IS>3)	Techniciens des transports et du tourisme Agents de maîtrise et assimilés des industries de process Employés des transports et du tourisme	Agents administratifs des transports

Source : Insee, recensement de population 2009 exploitation complémentaire

Note de lecture : l'indice de spécificité utilisé ici est le rapport de la part de l'emploi dans un métier (répertoire des 225 familles professionnelles) dans le pays HPCE à cette part dans le référentiel « grandes agglomérations ».

Annexe 4

Analyse du taux de retour à l'emploi durable dans la zone d'emploi du Havre (modèle spatial national)⁵

Sources et Définitions

Les données de sortie du chômage utilisées ici sont extraites du Fichier Historique Statistique de Pôle emploi (catégories A, B ou C de France métropolitaine, c'est-à-dire demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ayant ou non effectué une activité réduite). Cette source permet d'identifier parmi les sorties du chômage celles qui sont durables. Les zones d'emploi utilisées dans cette étude sont celles définies en 1990, au nombre de 13 pour la Haute-Normandie et 348 sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Une reprise d'emploi est considérée comme durable si la personne ne se réinscrit pas à Pôle emploi en tant que demandeur d'emploi dans les six mois qui suivent sa sortie pour reprise d'emploi.

Le taux moyen de sortie durable vers l'emploi est calculé comme la moyenne des taux de sortie vers l'emploi (nombre de demandeurs d'emploi sortis des fichiers de Pôle emploi pour reprise durable d'emploi / nombre de demandeurs d'emploi à la fin du trimestre) de chaque trimestre de l'année 2009.

Comment expliquer les différences de taux de retour à l'emploi durable entre territoires ?

Les multiples facteurs économiques, sociaux ou spatiaux qui déterminent le retour à l'emploi n'interviennent pas indépendamment les uns des autres dans l'analyse.

La modélisation économétrique utilisée permet d'isoler les effets des caractéristiques des territoires sur le taux de retour durable à l'emploi. Une régression spatiale du taux de retour durable à l'emploi des zones d'emploi de France métropolitaine (définition de 1990) sur un ensemble de caractéristiques structurelles des zones d'emploi est mise en œuvre à cet effet. Cette technique prend en compte l'autocorrélation spatiale des taux de retour durable à l'emploi dans la mesure où ces taux sont corrélés entre zones limitrophes. Ces variables explicatives se rattachent à trois catégories d'effets principales, un effet de voisinage et un effet résiduel :

- Les effets socio-démographiques : indicateur d'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi supérieure à deux ans (-)⁶, part des non-diplômés dans la population âgée de 15 à 60 ans (-), part des moins de 25 ans parmi les actifs (+), proportion de demandeurs d'emplois inscrits suite à fin d'études (-).
- Les effets du marché du travail : part d'inscrits suite à une fin de CDD (+), indicateur de tension (rapport offres enregistrées / stock de demandes d'emploi) (+), part des offres d'emploi enregistrées durables (+), indicateur de sous-qualification (part des offres enregistrées très qualifiées – part des demandes en stock très qualifiées) (-), indicateur de sur-qualification (part des offres enregistrées non qualifiées – part des demandes en stock non qualifiées) (-), solde des navettes domicile-travail pour 1 000 actifs (-).
- Les effets de la structure productive : taille moyenne des établissements (+), coefficient de Gini de la concentration de l'emploi au sein des établissements⁷ (-), coefficient de Gini de la spécialisation sectorielle de l'emploi⁸ (+).
- Les effets de "voisinage" : taux de retour à l'emploi durable des zones d'emploi limitrophes (+).
- Un effet résiduel, non expliqué par la modélisation économétrique.

Les indicateurs sont centrés (moyennes nulles) et réduits (écarts-types unitaires). Les effets des différents facteurs sont donc directement comparables entre eux.

⁵ D'après « Les déterminants territoriaux du retour durable à l'emploi : Des territoires en difficulté malgré les atouts des structures productives », Aval n° 118, Insee Haute-Normandie, juillet 2012.

⁶ Le signe – (respectivement +) indiqué après chaque facteur influençant le taux de retour à l'emploi durable signifie que le facteur considéré affecte négativement (respectivement positivement) ce taux.

⁷ Ce coefficient permet d'évaluer si les actifs sont plutôt concentrés dans un petit nombre d'établissements ou au contraire plus uniformément répartis entre les établissements.

⁸ De façon analogue, ce coefficient vise à mesurer si l'emploi est plutôt concentré sur quelques secteurs ou au contraire assez bien réparti entre les secteurs.

Analyse des déterminants du retour durable à l'emploi – zone d'emploi du Havre

	Effet	Haute-Normandie		France métropolitaine			
		Rang (sur 13)	Minimum	Maximum	Rang (sur 348)	Minimum	Maximum
Taux de retour à l'emploi durable trimestriel en 2009	2,6	13	2,6	3,6	328	2	8,4
Effets socio-démographiques	-0,37	9	-0,5	0,12	307	-0,98	0,63
Effets du marché du travail	-0,80	12	-0,89	0,15	341	-1,47	3,45
Effets de la structure productive	0,24	3	-0,01	0,4	21	-0,35	2,57
Effets de « voisinage »	-0,23	10	-0,38	-0,15	300	-0,45	1,12
Effets socio-démographiques							
- indicatrice d'ancienneté moyenne des demandeurs d'emploi supérieure à deux ans (-)	-0,21	-	-0,21	0,08	-	-0,21	0,08
- part des non-diplômés dans la population âgée de 15 à 60 ans (-)	-0,09	2	-0,41	-0,02	238	-0,47	0,44
- part des moins de 25 ans parmi les actifs (+)	0,18	1	-0,01	0,18	3	-0,26	0,27
- proportion de demandeurs d'emploi inscrits suite à fin d'études (-)	-0,25	12	-0,31	0,12	324	-0,71	0,38
Effets du marché du travail							
- part d'inscrits suite à une fin de CDD (+)	-0,57	11	-0,69	0,12	326	-1,15	2,55
- indicateur de tension (rapport offres enregistrées / stock de demandes d'emploi) (+)	-0,14	6	-0,26	0,06	237	-0,38	1,43
- part des offres d'emploi enregistrées durables (+)	0,07	4	-0,24	0,16	100	-0,42	0,46
- indicateur de sous-qualification (part des offres enregistrées très qualifiées – part des demandes en stock très qualifiées) (-)	-0,05	11	-0,07	0,03	324	-0,49	0,11
- indicateur de sur-qualification (part des offres enregistrées non qualifiées – part des demandes en stock non qualifiées) (-)	0,14	5	-0,17	0,21	38	-0,51	0,32
- solde des navettes domicile-travail pour 1 000 actifs (-)	-0,25	13	-0,25	0,48	305	-1,1	0,96
Effets de la structure productive							
- taille moyenne des établissements (+)	0,28	1	-0,14	0,28	21	-0,36	2,51
- coefficient de Gini de concentration de l'emploi dans les établissements (-)	-0,02	11	-0,04	0,18	218	-0,33	0,23
- coefficient de Gini de spécialisation de l'emploi (+)	-0,02	10	-0,16	0,18	206	-0,19	0,39
Effets de « voisinage »							
- taux de retour à l'emploi durable des zones d'emploi limitrophes (+)	-0,23	4	-0,38	-0,15	300	-0,45	1,09

Source : Pôle emploi, Fichier Historique Statistique

Note de lecture : Ce tableau présente les effets des facteurs qui influencent le taux de retour à l'emploi durable, favorablement (signe positif) ou défavorablement (signe négatif). Ainsi pour la zone d'emploi du Havre, les principaux effets favorables au retour à l'emploi durable sont la taille moyenne des établissements (+0,28) et la part des moins de 25 ans parmi les actifs (+0,18). De même, les effets les plus défavorables sont la part d'inscrits à la suite d'une fin de CDD (-0,57), la proportion de demandeurs d'emploi inscrits suite à fin d'études (-0,25) et le solde des navettes domicile-travail pour 1 000 actifs (-0,25).

Les effets sont additifs et sont regroupés en 4 grandes catégories (effets socio-démographiques, effets du marché du travail, effets de la structure productive, effet de « voisinage »). L'effet de chacune de ces grandes catégories d'effets est obtenu en sommant les effets correspondants. Ainsi pour la zone d'emploi du Havre, l'effet socio-démographique est de -0,37 (-0,21 -0,09+0,18-0,25=-0,37). L'effet du marché du travail (-0,80) est aussi défavorable au retour à l'emploi durable, tout comme l'effet de « voisinage » (-0,23). Seul l'effet de la structure productive est favorable (+0,24).

Annexe 5

Migrations résidentielles des actifs

Migrations résidentielles des actifs ayant un emploi du pays HPCE (dont ayant un emploi dans le pays HPCE) selon la classe d'âge

"Entrées" (Résidant actuellement dans le pays HPCE / résidant antérieurement...)	Ensemble		Autre commune de Haute-Normandie		Basse-Normandie		Île-de-France		Région du sud ou de l'ouest		Autre région	
de 15 à 24 ans	11 701	10 805	1 041	876	132	127	157	143	269	240	232	221
de 25 à 34 ans	22 847	20 870	1 620	1 376	311	261	543	477	752	657	679	589
de 35 à 49 ans	40 219	37 355	1 132	930	144	130	469	409	456	418	373	319
50 ans ou plus	23 879	22 186	337	270	83	75	115	98	125	110	116	98
Ensemble	98 645	91 216	4 130	3 452	670	594	1 284	1 127	1 601	1 425	1 400	1 227
"Sorties" (Résidant antérieurement dans le pays HPCE / résidant actuellement...)	Ensemble		Autre commune de Haute-Normandie		Basse-Normandie		Île-de-France		Région du sud ou de l'ouest		Autre région	
de 15 à 24 ans	12 267	9 542	1 007	314	144	15	495	6	480	2	272	7
de 25 à 34 ans	26 396	19 439	3 573	1 808	453	103	1 297	0	1 433	13	698	4
de 35 à 49 ans	41 904	36 488	2 016	1 184	380	134	435	13	1 025	9	403	0
50 ans ou plus	24 546	21 970	680	356	122	56	144	9	387	14	109	0
Ensemble	105 112	87 439	7 276	3 662	1 099	309	2 370	28	3 325	37	1 482	11
"Soldes" (Entrées - Sorties)	Ensemble		Autre commune de Haute-Normandie		Basse-Normandie		Île-de-France		Région du sud ou de l'ouest		Autre région	
de 15 à 24 ans	-566		34		-12		-337		-211		-40	
de 25 à 34 ans	-3 549		-1 953		-142		-754		-681		-19	
de 35 à 49 ans	-1 685		-884		-236		34		-569		-30	
50 ans ou plus	-667		-343		-39		-29		-262		7	
Ensemble	-6 467		-3 145		-429		-1 086		-1 724		-82	

Source : Insee, recensement de population de 2008

Unité : nombre

Avertissement : ces chiffres sont issus d'un sondage, il convient de considérer les petits effectifs avec prudence.

Migrations résidentielles des actifs ayant un emploi du pays HPCE (dont ayant un emploi dans le pays HPCE) selon la catégorie socioprofessionnelle

"Entrées" (Résidant actuellement dans le pays HPCE / résidant antérieurement...)	Ensemble		Autre commune de Haute-Normandie		Basse-Normandie		Île-de-France		Région du sud ou de l'ouest		Autre région	
Agr., artisans, com. et chefs d'ent.	4 157	3 894	195	173	60	59	60	57	38	30	45	39
Cadres et prof. intel. sup.	11 849	10 189	603	479	176	131	445	379	514	445	470	400
Professions Intermédiaires	26 242	24 097	1 258	1 060	188	168	360	329	568	508	401	352
Employés	30 619	29 261	1 205	1 026	165	160	275	250	324	295	350	329
Ouvriers	25 778	23 776	870	714	80	76	144	113	156	147	133	106
Ensemble	98 645	91 216	4 130	3 452	670	594	1 284	1 127	1 601	1 425	1 400	1 227
"Sorties" (Résidant antérieurement dans le pays HPCE / résidant actuellement...)	Ensemble		Autre commune de Haute-Normandie		Basse-Normandie		Île-de-France		Région du sud ou de l'ouest		Autre région	
Agr., artisans, com. et chefs d'ent.	4 321	3 649	270	109	23	4	65	0	146	0	59	0
Cadres et prof. intel. sup.	12 838	8 789	904	346	211	55	895	17	796	12	390	5
Professions Intermédiaires	28 167	22 923	2 306	1 117	386	121	679	3	948	3	381	0
Employés	32 478	28 288	2 005	1 006	287	65	543	0	903	17	438	0
Ouvriers	27 308	23 790	1 790	1 085	191	65	188	8	532	6	214	6
Ensemble	105 112	87 439	7 276	3 662	1 099	309	2 370	28	3 325	37	1 482	11
"Soldes" (Entrées - Sorties)	Ensemble		Autre commune de Haute-Normandie		Basse-Normandie		Île-de-France		Région du sud ou de l'ouest		Autre région	
Agr., artisans, com. et chefs d'ent.	-165		-76		38		-5		-108		-14	
Cadres et prof. intel. sup.	-988		-301		-35		-451		-282		80	
Professions Intermédiaires	-1 926		-1 048		-199		-319		-380		20	
Employés	-1 858		-801		-122		-268		-579		-88	
Ouvriers	-1 530		-920		-111		-43		-376		-80	
Ensemble	-6 467		-3 145		-429		-1 086		-1 724		-82	

Source : Insee, recensement de population de 2008

Unité : nombre

Avertissement : ces chiffres sont issus d'un sondage, il convient de considérer les petits effectifs avec prudence.

Migrations résidentielles des actifs ayant un emploi du pays HPCE (dont ayant un emploi dans le pays HPCE) selon le niveau de diplôme

"Entrées" (Résidant actuellement dans le pays HPCE / résidant antérieurement...)	Ensemble	Autre commune de Haute-Normandie	Basse-Normandie	Île-de-France	Région du sud ou de l'ouest	Autre région
Niveau VI	21 051 19 877	414 361	71 66	136 116	140 122	94 84
Niveau V	31 748 29 802	968 828	147 147	148 135	175 169	203 172
Niveau IV	17 736 16 276	971 768	112 104	203 174	238 212	226 208
Niveau III	15 344 14 021	887 770	114 94	216 195	347 328	294 263
Niveaux II et I	12 766 11 239	890 725	226 182	580 508	701 594	583 501
Ensemble	98 645 91 216	4 130 3 452	670 594	1 284 1 127	1 601 1 425	1 400 1 227
"Sorties" (Résidant antérieurement dans le pays HPCE / résidant actuellement...)	Ensemble	Autre commune de Haute-Normandie	Basse-Normandie	Île-de-France	Région du sud ou de l'ouest	Autre région
Niveau VI	22 010 19 668	916 480	158 37	203 5	387 14	150 3
Niveau V	33 098 29 519	1 789 1 089	200 70	193 4	567 5	243 0
Niveau IV	19 134 15 716	1 612 833	208 72	351 1	696 0	281 0
Niveau III	16 821 13 335	1 679 876	246 68	452 6	624 10	334 1
Niveaux II et I	14 050 9 202	1 280 383	286 63	1 171 12	1 051 8	474 7
Ensemble	105 112 87 439	7 276 3 662	1 099 309	2 370 28	3 325 37	1 482 11
"Soldes" (Entrées - Sorties)	Ensemble	Autre commune de Haute-Normandie	Basse-Normandie	Île-de-France	Région du sud ou de l'ouest	Autre région
Niveau VI	-958	-501	-88	-66	-246	-57
Niveau V	-1 350	-821	-53	-45	-392	-40
Niveau IV	-1 398	-640	-96	-148	-458	-55
Niveau III	-1 477	-792	-132	-236	-277	-40
Niveaux II et I	-1 284	-391	-61	-592	-350	109
Ensemble	-6 467	-3 145	-429	-1 086	-1 724	-82

Source : Insee, recensement de population de 2008

Unité : nombre

Avertissement : ces chiffres sont issus d'un sondage, il convient de considérer les petits effectifs avec prudence.

Précision des résultats

Les résultats du recensement de population sont obtenus en partie par sondage et sur un cycle « glissant » de cinq années. Les soldes migratoires présentés ici ne doivent donc être considérés comme significatifs qu'avec une marge de confiance de quelques dizaines d'unités. C'est pourquoi les soldes trop proches de 0 (figurés en noir) ne doivent être pas être considérés en fonction de leur signe.

Annexe 6

Définitions

Population active (recensement de la population)

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde apparent des entrées sorties (« solde migratoire »)

Le solde apparent des entrées sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe

Taux de chômage

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

NB : Voir aussi pour la définition des concepts socioéconomiques :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/liste-definitions.htm>

Dossier d'^{HAUTE-NORMANDIE}
Aval